

**HADJ 2019 :**  
**Dimanche, dernier délai**  
**pour les inscriptions**  
**au tirage au sort**

P. 24

## FÊTE DU MAWLID ENNABAWI : La journée de mardi chômée et payée

La journée de mardi prochain (12 Rabie El Aouel 1440 de l'Hégire), correspondant à la fête du Mawlid Ennbawi sera chômée et payée, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. P. 2

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 16 - Samedi 17 novembre 2018 - 8/9 Rabî al-awwal - N° 2065 - 6<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 05h51 Dohr : 12h33  
 Asr : 15h18 Maghreb : 17h42 Isha : 19h05

MÉTÉO		
Alger	: 18°	11°
Oran	: 19°	14°
Annaba	: 18°	11°
Béjaïa	: 17°	10°
Tamanrasset	: 30°	17°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-PALESTINE

**Le Président Bouteflika réitère le soutien "indéfectible" de l'Algérie au peuple palestinien dans son combat pour l'autodétermination**

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE

**M. Ouyahia représente le Président Bouteflika au sommet de l'UA à Addis-Abeba**

P. 24

ALGÉRIE-UE

**La coopération entre la Police algérienne et l'Union européenne évoquée à Alger**

P. 24

## APN :

# Le projet de loi de finances 2019 adopté à la majorité

Les membres de l'APN ont adopté, jeudi à la majorité, le projet de loi de finances 2019, lors d'une séance plénière présidée par Mouad Bouchareb, en présence de membres du gouvernement. Les partis de la majorité ont voté par 1/2 oui « tandis que les partis de l'opposition (le Parti des Travailleurs (PT), le Mouvement de la société pour la paix (MSP), l'Union Ennahda-Adala-Bina, et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD)), ont voté contre le projet de loi, les députés du Front El-Moustakbal se sont abstenus. A rappeler que les députés du Front des forces socialistes (FFS) ont été absents lors de la séance du vote en raison de la suspension, par le groupe parlementaire de ce parti opposant, de son activité parlementaire depuis la fin du mois dernier, annoncée dans un communiqué rendu public le 26 octobre dernier.

P. 3



### Commerce

**Les prix des fruits et légumes baisseront à partir de fin novembre**

P. 6

### INTERNET

**Le débit Internet fixe passe à 2 mégas avec une baisse du tarif**

P. 4

### HABITAT :

**Le dossier de révision de la loi sur l'urbanisme est à «un stade avancé»**

P. 5

### SANTÉ

**PÉDIATRIE : Appel aux parents à vacciner leurs enfants contre la rougeole**

P. 11

### FOTBALL

CAN-2019 (QUALIFICATIONS - 5<sup>E</sup> JOURNÉE) :

**La pelouse du stade de Lomé, une arme à double tranchant pour les Verts**

Le pelouse en synthétique du stade municipal de Lomé, théâtre dimanche du match Togo - Algérie (17h00, algériennes) comptant pour la 5<sup>e</sup> journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, sera une arme à double tranchant pour les joueurs du sélectionneur national Djamel Belmadi.

P. 21

**AIR ALGÉRIE: Tous les avions sont soumis au contrôle technique avant leur décollage en dépit de la grève**

P. 6

### MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

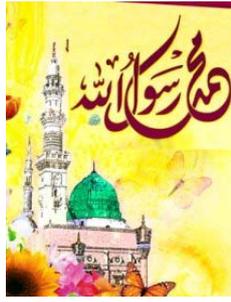
**13 bombes artisanales détruites à Médéa, Tlemcen et Tamanrasset**

P. 24

## Fête du Mawlid ennabawi

La journée du mardi prochain (12 Rabie El Aouel 1440 de l'Hégire), correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi sera chômée et payée, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Cette journée sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts

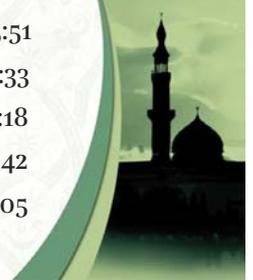
juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a précisé la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, a ajouté la même source. Cette mesure, intervient conformément à la loi N 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales.



## Horaire des prières

Vendredi 8- Samedi 9 Rabû al-awwal 1440

Fajr	05:51
Dohr	12:33
Asr	15:18
Maghreb	17:42
Isha	19:05



## MOUDJAHIDINE Zitouni à El Oued

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de El Oued. Au cours de cette visite, le ministre présidera l'ouverture d'un séminaire sur «La guerre de libération dans la région de Oued Souf».



## CE MATIN À 9H Réunion des directeurs de la Jeunesse et des Sports

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, présidera ce matin à partir de 9h, au siège de son département ministériel, une réunion qui regroupera les directeurs de la Jeunesse et des Sports consacrée à la présentation des axes de la stratégie de développement du secteur.



## CE MATIN AU CIC Journée d'étude sur la nouvelle stratégie nationale de lutte contre les inondations

En collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire et le ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, le ministère des Ressources en Eau, organise ce matin à partir de 08h30 au Centre International des Conférences Abdelatif Rahal (CIC) d'Alger, une journée d'étude portant sur la nouvelle stratégie nationale de lutte contre les inondations.



## DEMAIN AU MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

## Forum sur la stratégie nationale de lutte contre les inondations

Le ministère des Ressources en Eau, organise dimanche 18 novembre à 10h au siège du ministère, la deuxième édition du forum de l'eau qui débatera de la nouvelle stratégie nationale de lutte contre les inondations. La rencontre sera animée par Mme Nora Frioui, Directrice centrale de l'assainissement et de la protection de l'environnement au ministère des Ressources en Eau, en présence des cadres du secteur.



## LE 24 NOVEMBRE À LA SALLE IBN KHALDOUN Freeklane en concert

Le groupe de musique moderne «Freeklane», animera un concert samedi 24 novembre à partir de 16h, à la salle Ibn Khaldoun. L'événement est organisé par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger.



## Météo



	Max	Min
Alger	18°	11°
Oran	19°	14°
Annaba	18°	11°
Béjaïa	17°	10°
Tamanrasset	30°	17°

## TAJ Congrès de la wilaya de Tébessa

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 10h, à la maison de la culture Mohamed Chebouki, les travaux du congrès du parti de la wilaya de Tébessa.



## LE 19 NOVEMBRE À L'AURASSI 3<sup>es</sup> Rencontres algéro-françaises de la Santé



Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière en collaboration avec l'Ambassade de France en Algérie et la Mission économique Business France, organisent lundi 19 novembre 2018 à l'hôtel Aurassi, la troisième édition des Rencontres algéro-françaises de la Santé. Pour rappel, la 1ère édition de ces rencontres s'était tenue en décembre 2015 à Alger et la seconde édition en décembre 2016 à Paris. L'édition de cette année revient à Alger et a pour ambition de traiter différentes thématiques d'intérêt commun aux deux pays, telles que les évolutions des politiques de prévention et de dépistage des maladies transmissibles et non transmissibles, les progrès dans la prise en charge du patient, à travers les protocoles thérapeutiques innovants, les évolutions dans l'industrie pharmaceutique ainsi que l'implémentation des systèmes d'information hospitaliers et leurs applications.

## AUJOURD'HUI AU CENTRE CULTUREL ABANE RAMDANE Célébration du Mawlid Ennabawi

A l'occasion de la célébration du Mawlid el Nabawi El Charif, l'Etablissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger, organise samedi 17 novembre à partir de 13h30 au Centre des activités culturelles Abane Ramdane (12 rue Abane Ramdane, Alger), une série d'activités comprenant un spectacle andalous (Madih) présenté par les élèves de musique du centre avec le professeur Mme Hakima Haffad, une lecture poétique, El Hanna et un spectacle chaabi.

## ORAN Séisme d'une magnitude de 3,3 degrés à Sidi Chami

Un séisme d'une magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle de Richter a eu lieu jeudi à 4h26 du matin à Sidi Chami dans la wilaya d'Oran, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag) dans un communiqué.

L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 12 Km au Nord-Est de Sidi Chami, a précisé le Craag.

## MAISON DE LA CULTURE MOULOU MAMMERI

## Concert au profit des mal et non-voyants

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise cet après-midi à partir de 13h, à la maison de la culture Mouloud Mamméri, un concert au profit des mal et non voyants animé par une pelade d'artistes dont Djamel, Lounes Tagrawla, Malik Kezoui, Rachid Koceila, Bilal Mohri, Mayles, Yasmine Taleb, Elina, et plein d'autres surprises.

## SÛRETÉ DE WILAYA DE RELIZANE Saisie de 358 200 DA en faux billet

Agissant sur information, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Relizane, ont arrêté un (01) individu en possession la somme de (29.800) DA en faux billet de Banque, a indiqué dans un communiqué la cellule de communication et presse de la DGSN.

La perquisition faite en son domicile, suite à un mandat de justice, s'est soldée par la récupération d'une autre somme d'argent en faux billets estimée à (328.400) DA, ainsi que des outils servant à la falsification de billet de banque, ajoute le communiqué.

## APN: Le projet de loi de finances 2019 adopté à la majorité

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, jeudi à la majorité, le projet de loi de finances 2019, lors d'une séance plénière présidée par Mouad Bouchareb, en présence de membres du gouvernement.

Les partis de la majorité ont voté par « oui » tandis que les partis de l'opposition (Le Parti des Travailleurs (PT), le Mouvement de la société pour la paix (MSP), l'Union Ennahda-Adalabina, et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD)), ont voté contre le projet de loi, les députés du Front El-Moustakbal se sont abstenus.

A rappeler que les députés du Front des forces socialistes (FFS) ont été absents lors de la séance du vote en raison de la suspension, par le groupe parlementaire de ce parti opposant, de son activité parlementaire depuis la fin du mois dernier, annoncée dans un communiqué rendu public le 26 octobre dernier.

Selon le ministère des Finances, le texte de loi s'inscrit dans la continuité des efforts consentis par l'Etat en vue d'atténuer les effets négatifs de la diminution des ressources financières sur l'économie nationale, et ce dans un contexte marqué par des tensions sur l'équilibre financier interne et externe du pays, en raison de la baisse des cours du pétrole.

Le texte consacre, à cet effet, la poursuite du contrôle de la dépense publique dans le but de limiter l'impact de ces tensions sur le trésor public.

Les dispositions législatives prévues dans le projet



de loi ont pour objectifs l'amélioration des revenus de l'Etat, la coordination et la simplification des procédures, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, outre l'encouragement et la promotion de l'investissement productif et la bonification des taux d'intérêts bancaires au profit des citoyens.

Le PLF 2019 prévoit une baisse de 10,9 % des dépenses d'équipement et une hausse de 8,1 % des dépenses de fonctionnement, induisant un déficit du trésor de -10,4 % par rapport au produit intérieur brut (PIB) (contre -11 % en 2018).

Sur un total de dépenses estimé à 8.557,2 milliards DA, le projet de loi prévoit une hausse des dépenses de fonctionnement de 4.954,5 milliards DA en 2019 (+8,1 %) contre des dépenses d'équipement estimées à 3.602,7 milliards DA (-10,9 %). Les recettes budgétaires

prévues pour 2019 s'élèvent à 6.507,9 milliards DA, dont 2.714, 5 milliards DA de fiscalité pétrolière inscrite au budget.

La fiscalité pétrolière devrait atteindre 3.201,4 milliards DA en 2019. Toutefois, le déficit du trésor prévu par rapport au Produit intérieur brut (PIB) baissera à -5,7 % en 2020 et à -5 % en 2021, selon les prévisions du ministère des Finances. Le projet de loi prévoit une croissance de 2,9 % pour l'exercice 2019 contre une croissance hors hydrocarbures de 3,2%. Il a été élaboré sur la base d'un prix référentiel de 50 dollars (USD)/baril de pétrole algérien «Sahara Blend» et sur la base du prix du marché à 60 Usd. Pour ce qui est prix de change du dinar algérien, il devrait se situer autour de 118 dinars/dollar, prix moyen annuel pour la période 2019-2021 avec une inflation de 4,5 % en 2019 et 3,9 % en 2020

et 3,5 % en 2021.

Le projet de loi prévoit également une hausse du volume d'exportations des hydrocarbures de 4,2 % en 2020 avec des recettes estimées à 34,5 milliards USD et de 2 % en 2021 avec 35,2 milliards USD de recettes.

Refletant les mesures engagées par le gouvernement en vue d'encadrer les importations, le projet de loi prévoit, ajoute M. Raouya, un recul de l'importation des marchandises à 44 milliards USD en 2019, 42,9 milliards USD en 2020, et 41,8 milliards USD en 2021. De ce fait, le déficit de la balance commerciale ralentira progressivement pour passer de 10,4 milliards USD en 2019 à 8,2 milliards USD en 2020 et 6,4 milliards USD en 2021. Pour la période 2019-2021, le PLF prévoit une baisse continue de la balance des paiements qui devrait passer de 17,2 milliards USD en 2019, à 14,2 milliards USD en 2020, puis 14 milliards USD en 2021.

Ce recul conduira à une contraction des réserves de change à 62 milliards USD en 2019, puis 47,8 milliards USD en 2020 puis 33,8 milliards USD en 2021.

Sur les 21 amendements proposés par les députés dans le cadre du PLF 2019, le Conseil en a adopté trois.

Les amendements restant ont été refusés ou retirés volontairement par leurs auteurs.

## TRANSPORTS La réalisation des infrastructures dans le domaine du transport terrestre ouverte aux opérateurs privés par voie de concession

Le ministre des Travaux publics et des Transports Abdelghani Zaalane a affirmé, jeudi à Alger, que le domaine de réalisation des infrastructures dans le secteur des transports, notamment les gares routières, demeurerait ouvert aux opérateurs privés et ce, par voie de concession et en coordination avec les walis.

S'exprimant lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Abdelkader Bensalah, président du Conseil, le premier responsable du secteur a indiqué qu'«actuellement, la mouture finale d'un projet de décret interministériel est en cours de finalisation et sera présenté prochainement aux fins de son enrichissement et devra déterminer les normes propres à la classification, la réalisation et l'organisation des infrastructures de base dans le domaine des Transports, y compris les gares routières». Cette décision intervient, selon M. Zaalane, en application des dispositions du décret exécutif N 04-417 fixant les conditions relatives à l'octroi de la concession aux privés pour la réalisation de ces infrastructures. Répondant à une question orale d'un membre du Conseil de la Nation, relative à l'absence d'une gare routière de transport des voyageurs dans la wilaya de Boumerdes, M. Zaalane a fait savoir que «tout en coordonnant avec les walis, il est procédé, actuellement, à l'octroi d'assiettes foncières au niveau des wilayas et des daïras, au profit des opérateurs privés, en vue de la réalisation des infrastructures de transport de voyageurs par route, et ce, par voie de concession». «Le domaine demeure ouvert devant les opérateurs privés pour la réalisation des gares routières», a ajouté le ministre relevant l'inscription de maquettes des projets de gares routières dans les deux wilayas, à savoir Oran et Sétif. Selon le ministre, la concession octroyée aux opérateurs privés devra faciliter la réalisation de ces projets d'une part, et la valorisation des ressources et biens des Collectivités locales, d'autre part. Concernant la wilaya de Boumerdes, M. Zaalane a assuré qu'en cas d'amélioration de la situation financière du pays, il sera procédé à «l'inscription d'une opération de réalisation d'une gare de transport des voyageurs dans cette wilaya et qui sera financée par le Trésor public».

Dans ce cadre, le ministre a fait savoir que «le programme de développement décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a consacré à la même wilaya, à l'instar d'autres wilayas, une gare routière d'une enveloppe financière de 900 millions DA, néanmoins le projet n'avait pas abouti en raison d'entraves bureaucratiques». Après la levée de ces entraves, le projet a rencontré des obstacles en raison de la crise financière qu'a connue le pays en 2014, ce qui a entraîné le gel du projet qui sera inscrit au programme dès l'amélioration de la situation financière du pays, a-t-il précisé. 85 gares routières de différentes catégories ont été réceptionnées, dont 77 gares mises en exploitation, dans l'attente de l'équipement des 8 gares restantes, a ajouté le ministre. Répondant à une autre question concernant la wilaya de Chlef qui n'a pas bénéficié d'un projet de réalisation de tramway, M. Zaalane a indiqué qu'un projet a été prévu pour la réalisation d'un tramway à Chlef, mais cela n'était pas possible vu la conjoncture financière difficile du pays», soulignant «la détermination du ministère à réaliser ce projet dès la disponibilité de l'enveloppe financière nécessaire». Le transport par tramway est devenu une réalité concrète à travers de nombreuses wilayas, telles que Alger, Oran, Constantine, Sidi Bel Abbès, Ouargla et Sétif avec une longueur totale de 100 Km linéaires ayant permis le transport de 207 millions de voyageurs depuis leur mise en service, a-t-il dit. Le premier responsable du secteur a fait savoir que le premier tronçon de l'extension du tramway de Constantine vers Ali Mendjeli (10,30 km) sera réceptionné au début de 2019, tandis que le premier tronçon du tramway de Mostaganem sera réceptionné durant le premier semestre de la même année.

## Bouchareb : «Prise en charge de l'aspect social et création de postes d'emploi »

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb a affirmé, jeudi à Alger, que la loi de finances 2019 veillait à la prise en charge de l'aspect social et à la création de postes d'emploi, en dépit de la conjoncture financière difficile que traverse le pays.

A l'issue du vote du texte du PLF 2019 à la majorité par les membres de l'APN, M. Bouchareb a indiqué que «cette loi tient réellement compte de la situation économique et financière prévalant dans un monde où les affaires économiques, les finances et la politique sont étroitement liées.

Néanmoins, et sur orientations directes et claires et fermes instructions du président de la République, l'Etat s'engage à répondre aux aspirations

sociales du peuple, à promouvoir la croissance, à créer des postes d'emploi et à diversifier l'économie nationale». Le texte adopté à la majorité «qualifiée et claire» s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République visant à soutenir le développement économique et à préserver l'autonomie économique et financière du pays, a-t-il poursuivi. La réalisation de ces objectifs exige «l'adhésion collective de l'ensemble des composantes nationales, en faisant prévaloir le nationalisme sincère et l'entente positive à travers le resserrement des rangs, en sus d'une prise de conscience collective et la préservation des acquis réalisés», a-t-il précisé. M. Bouchareb a qualifié l'allocation du président de la République, à l'occasion du 64e an-

niersaire du déclenchement de la guerre de libération nationale de «message référentiel», dans lequel il a défini les contours de la voie à suivre et les défis auxquels le pays continue à faire face, en insistant sur l'importance «d'unifier les efforts et de faire front uni pour relever les défis actuels dans un climat empreint de stabilité, loin des discours populistes et démagogiques, sans enfreindre la loi, ni porter atteinte aux institutions constitutionnelles». Par ailleurs, M. Bouchareb a salué l'appel lancé par la majorité parlementaire à l'adresse du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour assurer «la continuité» et préserver les acquis et réalisations accomplies depuis son accession au pouvoir.

## Raouya: « Le gouvernement est conscient que le financement non conventionnel est une dette du Trésor »

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a affirmé que le gouvernement était conscient que les billets de banque imprimés par la Banque d'Algérie dans le cadre du financement non conventionnel étaient une dette du Trésor, appelé à diversifier ses sources de revenus.

Lors d'un point de presse tenu à l'issue de l'adoption du Projet de loi des Finances (PLF) 2019 par l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que «la conjoncture financière difficile a dicté le recours au financement non conventionnel qui demeure une dette du Trésor». Répon-

dant à une question sur la détermination du gouvernement à poursuivre ce mécanisme, le ministre a précisé que ce «financement, lancé depuis 2017, est limité à cinq ans, durant lesquelles le gouvernement œuvre inlassablement à diversifier son économie, notamment par l'augmentation des exportations hors hydrocarbures».

Le montant global des billets de banque imprimés dans le cadre de ce financement s'élève à 2.185 milliards DA en 2017 et 1.555 milliards DA depuis le début de l'année. Selon le PLF 2019, les besoins en financement non conventionnel sera de -1.874,4 milliards

DA en 2019, -746,5 milliards DA en 2020 et -796,5 milliards DA en 2021, précise le ministre.

A la question d'un journaliste de savoir si le volume des dépenses sociales importantes prévues dans le cadre du texte de loi visait à «acheter la paix sociale», le ministre a rejeté cette thèse, soulignant que la politique du gouvernement était claire dans le domaine social, en témoignant les transferts sociaux qui se sont poursuivis au même rythme que les années précédentes.

Plus de 21% du budget de l'Etat pour l'année 2019, soit plus 1.700 milliards de dinars

sont consacrés aux transferts sociaux. Revenant à la révision de la politique de subvention, M. Raouya a réaffirmé que le gouvernement ne renoncera en aucun cas à la politique de subvention, ajoutant «on ne renoncera pas à cette politique, il s'agit uniquement de la revoir pour orienter les subventions au plus nécessaires».

A une question sur l'avenir de la finance islamique en Algérie, le ministre a affirmé que les banques veilleront à accorder toutes les facilités pour présenter les produits de cette finance à leurs clients.

## MOUDJAHIDINE: Réduire la durée de délivrance de la licence d'achat de véhicules de 5 à 3 ans «exige des dispositions relevant des lois de finances»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a affirmé, jeudi à Alger, que la proposition relative à la réduction de la durée de délivrance de la licence d'achat des véhicules des moudjahidine et ayants droit de 5 à 3 ans «exige une adaptation juridique et des dispositions relevant des lois de finances».

Répondant à une question orale du membre du conseil de la Nation, Mohamed Zoubiri, lors des travaux d'une séance plénière, présidée par Abdelkader Bensalah, président du conseil, concernant la possibilité d'une réduction de la durée de délivrance de la licence d'achat des véhicules des moudjahidine et ayants droit de 5 à 3 ans et leur importation directe par le biais de la Banque d'Algérie, M.

Zitouni a indiqué que «cette proposition exige une concertation avec d'autres services et la proposition de mesures qui relèvent des lois de finances», ainsi qu'une adaptation juridique», vu que le ministère des Moudjahidine «œuvre, dans le cadre de ses compétences, à l'application des lois de la République et à la prise en charge des préoccupations des moudjahidine, conformément à la législation nationale».

Cette licence figure parmi «les avantages accordés aux moudjahidine et ayants droit».

Elle est profitable aussi aux invalides de la guerre de libération nationale dont le taux d'invalidité atteint ou dépasse 60%.

Ceux dont le taux d'invalidité est inférieur à 60 % bénéficient d'un rabais qui équivaut à leur taux d'invalidité, a-t-il précisé, ajoutant que les enfants de chouhada «bénéficient des mêmes avantages tous les 5 ans et d'une exonération des taxes douanières à l'achat d'un véhicule touristique et utilitaire».

Rappelant, dans ce cadre, que cet avantage concernait en réalité les véhicules aménagés aux personnes invalides ou handicapées», le ministre a affirmé que son département s'employait à la mise en place d'un cadre juridique adéquat afin de consacrer le contrôle de cette procédure, la réalité sur le terrain ne reflète pas les véritables objectifs de l'établissement de cet avantage.

Il a également fait état de la simplification des procédures administratives, de l'amélioration du service public et de sa décentralisation, notamment en ce qui concerne la délivrance des licences d'achat de véhicules au niveau des wilayas, sans la remise de documents ou la constitution d'un dossier, grâce à la liaison des services du ministère au fichier national d'état civil au niveau du ministère de l'Intérieur.

«L'Algérie est pionnière en matière de prise en charge des moudjahidine et de conservation du patrimoine et de l'histoire du mouvement national ainsi que de la résistance et de la révolution nationales», a affirmé M. Zitouni, soulignant que «les ministres des vétérans et anciens combattants d'Angola et d'Afrique du Sud ont exprimé, lors de leurs dernières visites en Algérie, leur souhait de tirer profit de notre expérience» dans ce domaine.

En réponse à une question sur la collecte des témoignages des moudjahidine, le ministre a estimé que cela «s'inscrit parmi les missions principales et fondamentales du ministère», ajoutant que le ministère a chargé le Centre national d'études et de recherche sur le Mouvement national et la Révolution nationale, le musée national du moudjahid, les musées de wilayas et régionaux et les directions des moudjahidine «de se rendre aux domiciles des moudjahidine afin d'enregistrer, par le son et l'image, leurs témoignages».

Dans le même contexte, M. Zitouni a fait état de la collecte d'un nombre important de témoignages sur la révolution nationale devant servir de matière brute aux recherches en histoire, précisant que cette opération se poursuit toujours et touchera l'ensemble du territoire national». Il a appelé les moudjahidine à apporter leurs témoignages en vue de faire taire certaines parties étrangères gênées par l'histoire de l'Algérie», qui constitue, a-t-il dit, «la fierté et la dignité du peuple algérien».

## DJELLAB: «Vers la création de mécanismes de la grande distribution des produits de base pour une meilleure maîtrise des prix »

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a annoncé, jeudi à Alger, que son département ministériel s'attelle à la mise en place des mécanismes de la grande distribution des produits de base non subventionnés en Algérie, pour davantage de maîtrise et de transparence des prix.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, présidée par Abdelkader Bensalah, le ministre a indiqué que son secteur «s'attèle à mettre en place les mécanismes de la grande distribution des produits de base à travers le territoire national», précisant que «les produits subventionnés ne sont pas concernés par cette mesure, étant disponibles à des prix maîtrisés».

Répondant à une question du sénateur Rachid Boushaba (tiers présidentiel) sur les mesures prises par le ministère du Commerce pour la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment avec la hausse des prix de certains produits locaux ayant remplacé les produits interdits à l'importation, le ministre a souligné que «la libération du commerce extérieur + en tant que choix stratégique adopté par le Gouvernement pour s'intégrer à l'économie internationale + était accompagnée de mesures préventives visant la protection des capacités de la production nationale et la réduction de la facture des importations».

Rappelant que son département a entrepris une série de mesures et de dispositions visant une meilleure maîtrise du commerce extérieur et la régulation des activités d'importation, M. Djellab a cité, entre autres, l'amendement, en 2015, de l'Ordonnance de 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation des marchandises, en sus de l'activation des textes réglementaires relatifs aux mécanismes de protection et de défense commerciales dont la lutte contre le dumping, l'imposition de droits compensateurs et la prise de dispositions préventives».

Le gouvernement a mis en place un nouveau système pour encadrer le commerce extérieur et protéger les secteurs nationaux productifs de la concurrence des produits importés, qui est entré en vigueur début janvier 2018, a-t-il ajouté. Les mesures prises



visent la protection, le renforcement et l'encouragement des capacités de production industrielle et agricole, en vue de fournir le marché national en produits de qualité avec des quantités suffisantes, a soutenu M. Djellab.

Comme première évaluation de ces nouvelles mesures initiées par le gouvernement, le ministre a dit qu'un recul relatif avait été enregistré dans la facture des importations, ce qui a entraîné une baisse du déficit de la balance commerciale du pays et une hausse des capacités de la production nationale, en vue de couvrir les besoins du marché national en différents produits, notamment agroalimentaires, outre le drainage d'investissements étrangers dans le cadre de partenariat avec des opérateurs algériens.

S'agissant des mesures de suspension provisoire de l'importation de marchandises ayant induit une hausse du prix du produit national, le ministre a affirmé qu'il avait été effectivement relevée une hausse des prix de certains produits, qui n'est pas «insignifiante», exception faite à certains produits agricoles de saison, tels que la pomme, dont le prix est tributaire de la disponibilité de la production saisonnière, imputant la hausse de certains produits au comportement unilatéral adopté par certains fabricants. A ce propos, il a cité l'exemple du yaourt dont les prix ont connu une hausse inattendue, indiquant que les services du secteur du commerce ont ouvert une enquête à ce sujet, ce qui a permis, selon lui, un retour à l'application de son prix habituel.

S'agissant de la promotion du produit national, le ministre a précisé que son secteur s'efforce d'assurer toutes les facilitations requises aux producteurs nationaux, telles que la mise en place de nouveaux mécanismes pour relever les capacités de production nationale, améliorer le climat des investissements et promouvoir le produit national en termes de qualité et de prix, pour devenir une véritable alternative aux produits importés, en sus de l'imposition du droit additionnel provisoire à l'importation, au lieu de procéder à une interdiction directe de l'importation, afin d'assurer au produit local une protection suffisante. Quant à la mesure portant sur l'interdiction d'importation de 857 produits, elle a permis, selon le ministre, d'économiser 1.4 milliards USD. Répondant à une question du sénateur Abdelwahab Benzaim (FLN) relative aux mesures prises pour le contrôle du commerce de l'eau minérale, M. Djellab a précisé que le bilan relatif au contrôle des commerces d'eaux et boissons, a fait ressortir, au cours des dix (10) premiers mois de l'année en cours, plus de 17.000 interventions qui se sont soldées par l'enregistrement de 461 infractions et l'établissement de 448 procès-verbaux de poursuite et de fermeture de 92 commerces. Le commerce des eaux minérales est soumis à

un contrôle préalable, à travers les mesures d'octroi de permis d'exploitation de sources par une commission multisectorielle, présidée par le ministre des ressources en eau, sachant que l'octroi du permis obéit aux conditions légales requises notamment celles relatives à la qualité du produit et à la santé du consommateur, a indiqué le ministre. Le nombre des opérateurs activant dans le domaine des eaux minérales sur le marché national est estimé à 42 (25 concessions pour l'exploitation des eaux minérales et 17 pour l'exploitation des eaux de source), a ajouté M. Djellab, citant dans ce contexte le contrôle documentaire et analytique et le contrôle des différentes étapes de production.

Les services de contrôle du ministère ont mobilisé 6800 agents au niveau national et 25 laboratoires spécialisés dans le contrôle de la qualité et la répression des fraudes afin de préserver la sécurité et la santé du consommateur.

En réponse à une autre question posée par le sénateur Mahmoud Kissari (FLN) sur le recul de l'utilisation de la langue nationale sur les affiches et coupons commerciaux et publicitaires, le ministre a précisé que son secteur s'efforce d'imposer, aux opérateurs économiques, l'utilisation de la langue nationale notamment dans l'étiquetage, la présentation du produit et le manuel d'utilisation avec la possibilité de rajouter une autre langue. Les services du contrôle économique et de la répression des fraudes ont enregistré près de 649.000 interventions sur le marché national durant les dix premiers mois de 2018, qui se sont soldées par l'établissement de 62.000 procès-verbaux de poursuite et de fermeture de 3838 commerces, a-t-il souligné. Les infractions pour défaut d'étiquetage de produits occupent la cinquième place avec 4.441 infractions, soit près de 7% du total des infractions enregistrées en matière de contrôle de qualité et de répression des fraudes.

## ELECTIONS AU SÉNAT: Le retrait des formulaires et dépôt des dossiers de candidature au niveau des services compétents des wilayas

L'opération de retrait des formulaires de déclaration de candidature et de dépôt du dossier de candidature pour l'élection en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation, s'effectue auprès des services compétents des wilayas (Direction de la Réglementation et des Affaires Générales), a indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, dans un communiqué. «Le ministère porte à la connaissance des élus locaux postulant à la candidature à cette élection, que l'opération de retrait des formulaires de déclaration de candi-

dature et de dépôt du dossier de candidature, s'effectue auprès des services compétents des wilayas (Direction de la Réglementation et des Affaires Générales)», précise le texte. Pour la wilaya d'Alger, l'opération s'effectue «auprès de la Direction de l'Administration locale, des élections et des élus», a-t-on ajouté dans le communiqué. Le ministère a précisé que cette opération intervient suite à la signature du décret présidentiel portant convocation du collège électoral en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation pour le samedi 29 décembre 2018, et en

vertu des dispositions de la loi organique n° 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral.

Le collège électoral est composé de l'ensemble des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des membres des Assemblées populaires communales (APC) de chaque wilaya. Le Conseil de la nation a été créé lors de la révision de la Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel.

## HABITAT:

**Le dossier de révision de la loi sur l'urbanisme est à «un stade avancé»**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a indiqué, jeudi, que le dossier de la révision de la loi sur l'urbanisme était à «un stade avancé».

S'exprimant lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, M. Temmar a fait savoir que son département œuvrait, avec un groupe d'experts, et en coordination avec les différents secteurs notamment de l'Intérieur et de l'Environnement, à la révision de la loi sur l'urbanisme, précisant que «le dossier en question est à un stade avancé».

Le secteur de l'Habitat s'emploie actuellement au lancement d'un atelier de travail, dédié à la relance du contrôle dans le domaine de l'urbanisme et à la réorganisation des inspections de l'urbanisme, en leur attribuant de plus larges prérogatives afin de mettre un terme au phénomène des bidonvilles.

Dans ce contexte, le ministre a cité l'instruction ministérielle de 2017 qui souligne l'impératif de veiller, lors de la délivrance des permis de construire, au respect des règles d'urbanisme, notamment dans les régions à risque pour les citoyens et leurs biens.

Il a insisté à cet effet sur les efforts considérables et continus déployés par l'Etat pour l'élimination des bidonvilles et la prise en charge de ce phénomène, afin de préserver l'esthétique urbaine



des villes algériennes. Compte tenu du cadre juridique en vigueur, toute construction anarchique ne pouvant pas être régularisée dans le cadre des dispositions de la loi n° 15-08 de 2008 - fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement - «risque la démolition, après constat de l'infraction par les inspecteurs de l'urbanisme, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) et le Wali, pour la prise des mesures légales nécessaires». A ce propos, le ministre a fait état du recensement de 117.451 infractions à la loi suscitée au niveau national durant l'année 2017, dont 16.572 constructions sans permis, ajoutant que les procès-verbaux des contraventions enregistrées ont été envoyés aux présidents d'APC et aux

walis, ce qui a permis de procéder à la démolition d'environ 1.000 constructions illicites jusqu'à présent».

Dans le cadre de l'application de la loi n° 08/15 du 20 juillet 2008, fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement, promulguée dans le but de juguler le phénomène des constructions sans permis ou inachevées dans les délais fixés, 873.373 dossiers ont été déposés au niveau des différentes communes du pays, dont 624.539 ont été examinés à ce jour, a indiqué M. Temmar. L'examen de ces dossiers a permis la régularisation de 342.377 dossiers, le rejet de 107.311 autres et le report de l'examen de 174.830 autres, en attendant la levée des réserves techniques ou la régularisation de la situation foncière par les services

des domaines de l'Etat, a poursuivi le même responsable.

Pour ce qui est de la prolongation de l'application des dispositions de la loi 08-15 jusqu'au 2 août 2019, M. Temmar l'a qualifiée de «deuxième chance» permettant aux propriétaires de constructions inachevées n'ayant pas pu déposer leurs dossiers dans les délais fixés, de régulariser la situation de leurs constructions, faisant état, à ce titre, du dépôt, depuis la prolongation des délais, de 75.000 dossiers au niveau de différentes communes.

Il a affirmé, par ailleurs, que la période de prolongation «est très suffisante pour mettre fin au phénomène des constructions anarchiques» qui ont déformé l'image des villes et des villages algériens, mettant en garde les propriétaires de constructions non conformes quant à la prise de sanctions sévères allant jusqu'à la démolition, après épuisement de leur droit de recours.

En réponse à une question sur la restauration du parc urbain au niveau national, le ministre a affirmé que l'opération de restauration et d'entretien se poursuit, et que le ministère et les autorités compétentes œuvreront, à l'avenir, à la réhabilitation du poste de concierge.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

**La vision du secteur des télécommunications vise à garantir la souveraineté par la protection de l'économie nationale**

La stratégie de développement du secteur des télécommunications vise la préservation de la souveraineté nationale à travers la protection de l'économie nationale et la réalisation de l'équité dans l'exploitation des prestations du secteur, a indiqué, jeudi à Adrar, le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoune.

Intervenant au terme d'un exposé sur les efforts entrepris pour la réalisation du réseau en fibre optique, le ministre a affirmé que «la stratégie de développement du secteur des télécommunications tend à garantir la souveraineté nationale à travers la protection de l'économie nationale et en assurant l'équité en matière d'exploitation, par l'ensemble, des prestations du secteur et faire des technologies un moyen stimulant le développement humain et l'essor de la société».

Pour Mme.Feraoune, «le secteur est dans une course contre la montre pour généraliser un réseau numérique national couvrant, à travers un maillage de 140.000 km, tout le territoire national avec un débit moyen de deux (2) Terabyte/seconde (TB/S), ainsi que l'installation de supports hertziens pour le raccordement à ce réseau de plus de 1.541 communes, 142 annexes communales et des centaines de régions enclavées». Le ministre a fait savoir également qu'il a été procédé à la mise en place d'un nouveau système numérique permettant un bond qualitatif dans la gestion commerciale et technique de l'entreprise, axé sur la formation intensive lancée par l'entreprise d'Algérie-Télécom pour permettre aux personnels d'exploiter ce système susceptible de réduire les coûts de gestion et d'améliorer la rentabilité.

La liaison axiale transsaharienne, lancée en 2000, a été consolidée par la signature, aujourd'hui, d'une convention portant création du siège de l'instance de coordination de cette liaison, qu'accueille l'Algérie, en vue de parachever le processus ayant fait l'objet de démarches et du soutien des organisations africaines et d'investissement colossaux de la part de plusieurs pays. L'occasion a été mise à profit pour signer aussi la convention de partenariat et de coopération dans le domaine commercial entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et Algérie-Télécom Satellite (ATS), lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de représentants du corps diplomatique de Mauritanie, Mali, Niger et Tchad, accrédité en Algérie. Il a été procédé aussi à la présentation des projets e-éducation et e-santé via le satellite algérien de télécommunications Alcomsat-1, en présence des ministres de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, et de l'Education nationale, Imene Houda Feraoune et Nouria Benghabrit, respectivement.

## PROJET E-ÉDUCATION:

**Benghabrit: 67 sites du secteur de l'Education raccordés par fibre optique**

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a fait état, jeudi depuis Adrar, du raccordement par liaisons en fibre optique de 67 sites relevant du secteur. S'exprimant lors de la cérémonie officielle de lancement du raccordement des établissements éducatifs à l'Internet via le satellite algérien de télécommunications Alcomsat, la ministre a affirmé qu'à compter de ce jour (Ndlr, jeudi), est lancée l'opération de raccordement graduelle de l'ensemble des établissements scolaires à l'Internet via ce satellite, en coordination avec le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique. Les premières applications de cette nouvelle technologie ont été lancées à travers la connexion de deux établissements de l'enseignement moyen à Adrar et Alger, au profit d'une cinquantaine d'élèves ayant suivi une formation sur cette opération et suivie simultanément par une cinquantaine de directions de l'Education nationale à travers le pays, a-t-elle fait

savoir. Mme Benghabrit a fait part de démarches du secteur pour l'introduction des nouvelles technologies de l'Information et de la communication (NTIC), en application des orientations des hautes autorités du pays depuis la mise en place de la commission nationale de la réforme scolaire en 2000 et ce, à travers l'étude et la proposition de voies et modalités d'introduction des TIC dans le système scolaire.

Ce support numérique, une «fierté» pour le secteur, concrétisée par de jeunes compétences du secteur et qui permet de s'adapter aux évolutions et innovations technologiques, regroupe neuf (9) espaces numérisés liés à la scolarité, la ressource humaine, les infrastructures, l'évaluation, les cours multimédia de soutien scolaire, ainsi que la formation à distance, la bibliothèque virtuelle et la communication, a précisé la ministre.

L'exploitation de cette technologie contribue à davantage de transparence et de clarté dans la gestion et la rationa-

lisation des dépenses, en plus de permettre une gestion de proximité, un partage et l'échange de l'information, de sorte à améliorer le travail collectif et à rapprocher les structures éducatives du citoyen, a conclu la ministre de l'Education nationale. Les projets e-éducation et e-santé, utilisant les capacités du satellite Alcomsat-1 dans les domaines de l'Education (e-éducation) et de la Santé (e-santé), ont été présentés à l'occasion d'une visite de travail dans la wilaya d'Adrar de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Feraoune, et de la ministre de l'Education, Nouria Benghabrit, en présence de représentant du corps diplomatique accrédité en Algérie. Par ailleurs, une convention relative au siège africain de la fibre optique sera signée lors d'une cérémonie qui verra également la signature de plusieurs autres conventions dans le domaine des télécommunications.

## INTERNET

**Feraoune: Le débit Internet fixe passe à 2 mégas avec une baisse du tarif**

Le débit Internet fixe passera à 2 mégas/bits avec une baisse du coût de la prestation, a annoncé jeudi la ministre de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoune.

«Tous les Algériens connectés à internet aujourd'hui à 1 méga verront, automatiquement le débit passer à 2 mégas, le minimum requis pour accéder à une vidéo et autres services à valeur ajoutée», a annoncé la ministre sur les ondes de la Radio nationale, expliquant que l'opérateur public Algérie Télécom «ne fera plus d'offres à moins de 2 mégas» Elle a ajouté par ailleurs que le tarif de ce service passera de 2.600 DA à 1.600 DA, effectif à partir du 1 janvier 2019. Dans le même registre, la ministre a relevé que les pouvoirs publics ont toujours œuvré pour parvenir à «une connexion pour tous avec l'amélioration de la qualité, mais aussi avec une baisse des prix pour que ce soit accessible pour tout le monde». Relevant que l'objectif consistait à permettre à chaque Algérien «un accès à internet avec un prix abordable», Mme Feraoune a soutenu que «l'accès à internet en Algérie est une réalité», relevant que le pays compte un réseau étendu sur toutes les wilayas en zones urbaines comme en zones rurales. Mme Feraoune a souligné, par la même occasion, que «l'accès équitable à l'Internet constitue la base des politiques publiques». La ministre qui effectue depuis mercredi une visite de travail à Adrar est accompagnée par des membres du gouvernement, de l'ambassadeur de Palestine et d'autres ambassadeurs accrédités en Algérie. Au programme de la délégation figurent, outre des exposés sur les réalisations du secteur de la PTTN et sur le projet de liaison Adrar-Tindouf, la signature d'une convention relative à l'instance chargée de la liaison africaine de fibre optique, ainsi que la présentation d'un exposé sur les prestations du nouveau satellite algérien de télécommunications Alcomsat-1.

## RELIGION

**Parachèvement de programmes religieux destinés aux détenus impliqués dans des affaires de terrorisme**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a annoncé, jeudi à partir de Tïpasa, le parachèvement, par les services conjoints de son département et celui de la Justice, de programmes religieux destinés aux détenus impliqués dans des affaires de terrorisme. «Des programmes ont été élaborés dans le cadre d'une convention signée avec le mi-

nistère de la Justice en 2018 en vue d'orienter (sur le plan religieux) les détenus impliqués dans des affaires de terrorisme et les extraire de la pensée extrémiste qui a ancré en eux de fausses croyances et de faux principes, à l'origine des fautes qu'ils ont commises», a indiqué Mohamed Aissa en réponse à une question de l'APS. Il a signalé la mise en application «pro-

chaine» de ce programme, qui clôture une série de rencontres, ayant réuni les deux ministères de la Justice et des Affaires religieuses. Un programme basé essentiellement, a-t-il assuré, sur l'islam du juste milieu qui a toujours été prôné par l'Algérie de par le monde. Ce programme religieux, a précisé le ministre, prévoit notamment des rencontres avec les détenus afin

de réviser, avec eux, leurs idées extrémistes et leur en dévoiler les erreurs, avec toutes les preuves nécessaires à l'appui. «Il s'agit-là d'un programme d'importance, dont la force réside dans la qualité et les compétences en la matière des hommes qui l'ont élaboré», soit des universitaires hautement qualifiés en affaires religieuses, Coran, Hadith et Sunna, a-t-il souligné.

## AIR ALGÉRIE: Tous les avions sont soumis au contrôle technique avant leur décollage en dépit de la grève

Le conseiller du directeur général d'Air Algérie, Mohamed Charef, a affirmé jeudi à Alger que tous les avions étaient soumis au contrôle technique avant leur décollage en dépit de la grève des techniciens de maintenance, appelant les grévistes à faire preuve de «sagesse» et à reprendre leur travail dans l'attente de parvenir à un accord sur les revendications soulevées.

«Un avion n'est autorisé à décoller sans subir des contrôles techniques et sans finaliser toutes les procédures administratives», a déclaré M. Charef lors d'une conférence de presse consacrée au thème de la grève des techniciens de maintenance des avions de la Compagnie aérienne Air Algérie, entamé dans la nuit de dimanche à lundi, soulignant que l'administration de la Compagnie est actuellement en dialogue avec les employés non grévistes.

«Les avions sont contrôlés par les techniciens et ingénieurs qui ont refusé de répondre à l'appel de cette grève», a-t-il ajouté.

M. Charef, qui est ancien pilote à Air Algérie, a précisé qu'«il n'y a rien à craindre pour la sécurité des voyageurs» puisque le commandant de bord est «le premier à refuser le décollage de l'avion s'il n'a pas confirmé que ce dernier ait soumis aux opérations de maintenance et de contrôle nécessaires de manière à ne pas risquer sa vie et celle des voyageurs».

Le même responsable a mis l'accent sur la qualité du contrôle technique et de maintenance prodigués par les techniciens et ingénieurs d'Air Algérie, ajoutant que «ces contrôles sont conformes aux normes et règles de sécurité en vigueur à l'échelle mondiale». Il a déploré, par ailleurs, «certaines voix qui se sont élevées en faveur de cette grève ou pour d'autres intérêts, en prétextant qu'il y a absence de contrôle technique et de maintenance des avions avant le décollage, un prétexte pour tromper l'opinion publique et porter atteinte à l'image de la Compagnie à l'étranger».

Concernant la grève, le même responsable a estimé que cette dernière était «illégitime» et «inopinée» d'autant que les intéressés «ont refusé, sans aucun préavis, de reprendre leur travail en dépit des appels

lancés par l'administration pour qu'ils rejoignent leurs postes de travail», ce qui a exigé, a-t-il expliqué, «la suspension à titre conservatoire de treize (13) employés grévistes».

A ce propos, M. Charef a indiqué que cette suspension avait été décidée à l'encontre «des employés ayant enfreint la loi et ce conformément aux procédures et aux lois réglementaires en vigueur».

Sur un total de 70 grévistes 13 employés instigateurs de ce mouvement de contestation illégale ont été suspendus à titre conservatoire, a-t-il révélé.

Par ailleurs, le conseiller du DG a fait savoir que «l'administration de la compagnie qui est actuellement en dialogue avec les travailleurs non grévistes a appelé les grévistes à faire preuve de sagesse en reprenant leurs fonctions en attendant de parvenir à un accord sur les revendications soulevées, qualifiant ce dialogue de «difficile» eu égard aux revendications soulevées.

Il a indiqué, dans ce sens, que les revendications principales des grévistes concernaient essentiellement la grille de salaire et les primes», rappelant que Air Algérie avait déjà proposé de procéder à une comparaison entre sa grille des salaires et celles des autres compagnies aériennes», une proposition qui a été, selon M. Charef, acceptée par tous les syndicats à l'exception du SNTMA. «La situation financière de la compagnie «ne permet pas de procéder à une révision de la grille des salaires» a relevé le même responsable, soulignant que la compagnie «ne peut satisfaire, suite à chaque grève, cette revendication d'augmentation des salaires». S'agissant du programme des vols d'Air Algérie, M. Charef a indiqué qu'aucune perturbation n'a été enregistrée.

«La grève a créé quelque perturbations



au niveau de la base de maintenance réservée aux avions destinés à la maintenance et au contrôle périodique et non pas aux vols», précise le conseiller.

Il a également saisi cette occasion pour appeler les grévistes à faire preuve de sagesse en reprenant leurs fonctions et à s'asseoir autour de la table du dialogue pour trouver des solutions aux problèmes soulevés.

Pour sa part, le directeur central d'Air Algérie, Ziouche Salim, a indiqué que les appareils relevant de la compagnie étaient contrôlés en Algérie et à l'étranger, et que l'opération de maintenance se déroulait «normalement en dépit de la grève», ajoutant que tous les avions d'Air Algérie et même ceux des autres compagnies qui se trouvent dans l'aéroport Houari Boumediene étaient contrôlés «minutieusement».

S'agissant du taux d'adhésion à la grève à laquelle a appelé le syndicat national des techniciens de la maintenance des avions (SNTMA), le directeur de la base de maintenance d'Air Algérie, Saïd Boulaouad, a fait savoir que le nombre global des techniciens de maintenance était de 1.256 travailleurs dont 627 techniciens et ingénieurs, 576 d'entre eux étaient des techniciens au niveau de l'aéroport Houari Boumediene d'Alger et 81 autres au niveau des autres aéroports

du pays. M. Boulaouad a précisé qu'il n'y avait pas de grévistes parmi les 81 techniciens et ingénieurs activant dans les autres aéroports du pays. Concernant les 576 techniciens et ingénieurs travaillant au niveau de l'aéroport Houari Boumediene d'Alger, le responsable a indiqué que 70 % des techniciens de maintenance des avions concernés par les vols et 50 % des techniciens de maintenance des avions soumis au contrôle périodique n'ont pas adhéré à la grève. Le responsable a ajouté que près de 70 grévistes sur 627 techniciens et ingénieurs travaillaient normalement, ce qui explique «l'absence de perturbations dans les programmes des vols».

Pour ce qui est des revendications des grévistes, M. Boulaouad a fait savoir que l'administration se réunissait chaque semaine avec les travailleurs pour examiner les problèmes soulevés. Cependant, a-t-il ajouté, la SNTMA «refuse depuis près de quatre mois d'assister à ces réunions sous prétexte qu'elle n'est pas habilitée à aborder la question des salaires».

Evoquant la grille des salaires et les primes des techniciens de maintenance, M. Boulaouad a soutenu que les ingénieurs et les techniciens percevaient un salaire allant de 150.000 à 250.000 DA/mois, faisant remarquer qu'un technicien de maintenance débutant à Air Algérie percevait 65.000 DA pour atteindre 90.000 DA après une année et 150.000 DA après trois années de son installation suite à une formation spécialisée et après l'obtention des primes de poste.

S'agissant de l'aspect technique, le responsable a souligné que la grève «n'a pas eu d'impact sur la maintenance des appareils concernés par les vols», mais pourrait influencer sur la maintenance des avions concernés par le contrôle périodique.

## COMMERCE

### Les prix des fruits et légumes baisseront à partir de fin novembre

Les prix des fruits et légumes connaîtront une baisse à partir de fin novembre en cours, a déclaré à l'APS, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Saïd Bekai.

Les prix connaîtront une baisse sensible après la récolte de la nouvelle production des serres, a indiqué M. Bekai, précisant que le secteur œuvre actuellement sur trois fronts pour rééquilibrer les marchés, contribuer à la rationalisation des prix et éviter la spéculation (marchés de gros, marchés de détail et système de régulation).

Dans ce cadre, le ministre du Commerce, Saïd Djellab a présidé, mardi dernier, une réunion des directeurs du secteur et des directeurs régionaux où il a donné des orientations allant dans le sens de l'interdiction de la spéculation sur les prix.

Entre autres orientations, le ministre a mis en avant la nécessité de désigner des équipes de contrôle qui doivent s'assurer que les commerçants affichent les vrais prix et suivre la traçabilité des produits agricoles, des marchés de gros aux marchés de détail pour mettre un terme aux intermédiaires.

En parallèle, M. Djellab a chargé ses services de déterminer les causes qui sont à l'origine de la hausse des prix, abstraction faite des explications liées à cette période de l'année appelée «période de soudure», étant en dehors de la phases plateau de production. Les fruits et légumes disponibles actuellement sur le marché sont vendus en dehors de la saison de production. Il s'agit des stocks de

la précédente saison et des productions des serres, a affirmé le même responsable.

Les spéculateurs et intermédiaires dans certaines wilayas ont saisi la situation, ce qui a perturbé les opérations de distribution entre les marchés de gros et les marchés de détail, a-t-il indiqué.

«Cette situation s'explique, entre autres, par l'augmentation de la demande sur les fruits et légumes et autres produits durant la rentrée sociale par les restaurants, les cantines scolaires, les restaurants universitaires et les centres de formation», a ajouté M. Bekai. Une «cartographie nationale des marchés de gros et marchés de détail» est actuellement en cours d'élaboration pour garantir une meilleure organisation du marché et une meilleure maîtrise des prix des produits agricoles, a-t-il indiqué, précisant que ces marchés seront dotés de cahiers de charge pour s'assurer de l'application de la loi.

Dans ce contexte, les efforts constants de la Société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros) sont revalorisés, cette dernière ayant réalisé des programmes positifs pour élargir la présence des marchés de gros réglementaires à travers le territoire national.

Le secteur compte parachever la réalisation de 8 marchés de gros dans plusieurs wilayas. Celui réalisé dans la wilaya de Sétif sera inauguré le 18 novembre en cours, en attendant d'apporter les dernières retouches pour le lancement du nouveau marché dans la wilaya de Aïn Defla qui jouera un rôle

très important dans la traçabilité des fruits et légumes pour une meilleure maîtrise des prix, a fait savoir M. Bekai. Ces marchés seront un espace de rassemblement des agriculteurs et des vendeurs, à condition de disposer de la carte professionnelle et du registre de commerce. Les acteurs seront également liés directement en toute transparence à travers l'établissement des factures pour les commandes. L'exigence du registre de commerce lors des transactions entre vendeurs (gros et détail) est à même de faciliter le contrôle, d'identifier les contrevenants et de connaître les failles, a estimé M. Bekai. S'agissant de l'organisation en place au niveau des marchés de Hataba et des Eucalyptus, le responsable a affirmé qu'ils assureraient l'approvisionnement de la capitale en légumes et fruits, relevant qu'une brigade a été mise en place pour assurer le contrôle et le suivi de ces marchés.

Concernant le marché de Kheimis El Khechna, M. Bekai a fait état de dissolution de l'entreprise communale qui gère cette structure, annonçant que la gestion de cette infrastructure proposée dans le cadre d'un appel d'offres.

Par rapport au mois de septembre, les prix de la pomme de terre ont connu une hausse de plus de 80%, en raison de «la période de soudure» dans les différents wilayas à l'exception de Mostaganem qui entamera la récolte dans les prochains jours, a-t-il expliqué.

Dans ce contexte, M. Bekai a mis en avant que ce marché était régulé grâce au système de régulation des produits agricoles (Syr-

palac). A noter que le système Syrpalac, adopté depuis 2008, consiste en le stockage des produits durant la saison de récolte dans l'objectif de protéger les superficies cultivées, le produit national et l'agriculteur en cas de surproduction.

Dans ce cadre, 100.000 tonnes de pomme de terre ayant été stockés lors de la précédente saison seront acheminés aux marchés par les services des ministères du Commerce et de l'Agriculture conformément à un programme permettant à chaque agriculteur d'accéder au marché au moment opportun.

Des cellules mise en place à cet effet en sus des brigade des contrôle, assureront le suivi de cette opération au niveau de chaque wilaya.

Pour ce qui est des marchés couverts de vente en détail inexploités dans plusieurs wilayas, le même responsable a affirmé que le secteur s'employait à «recenser ces structures abandonnées depuis des années afin de les réaménager», soulignant l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes ayant menées à cette situation.

Selon M. Bekai, l'ouverture de ces marchés servira d'un trait d'union entre le programme de réalisation des marchés de gros et la réhabilitation des marchés de détail, ce qui permettra de maîtriser le flux de légumes et de fruits, ainsi que leurs prix. Les services du ministère sont destinataires des rapports quotidiens sur les prix de tous les produits du marché et les raisons de leur hausse dans certaines périodes de l'année, et

s'emploient à lutter contre la spéculation, a poursuivi le même responsable.

#### Le Conseil national interprofessionnel de la filière avicole (CNIEA) contribuera à réguler les prix

S'agissant de la hausse importante des prix des viandes blanches, notamment le poulet, le responsable a fait savoir que le ministère avait lancé des enquêtes pour identifier les raisons à l'origine de cette hausse des prix qui ont augmenté de 14% par rapport à la même période de l'année précédente. Ces enquêtes ont fait ressortir, ajoute le directeur général, que la hausse des prix de poulet était due au nombre d'intermédiaires et à la mauvaise organisation du métier en général, mettant en exergue que cette situation connaîtra une amélioration palpable après la constitution du CNIEA. Par ailleurs, l'enquête a dévoilé plusieurs autres causes derrière la fluctuation des prix de la volaille, à l'instar du recours aux anciens modes d'élevage qui sont à l'origine de la perte de la volaille durant les périodes qui connaissent une baisse de la température. Les résultats de ladite enquête ont également pointé du doigt la hausse de prix des fourrages, notamment ceux de la volaille, et le faible nombre de wilayas où cette activité est développée. La hausse de prix des viandes rouges et des poissons durant cette période de l'année a engendré une forte demande sur les viandes blanches de la part des citoyens, ce qui a impacté l'offre et la demande et, partant, les prix.

## FORUM DES EXPORTATEURS DE GAZ: Guitouni relève le rôle complémentaire du gaz aux énergies renouvelables

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a relevé à Port d'Espagne (Trinité et Tobago) le rôle du gaz dans le développement d'une économie mondiale «croissante et responsable» ainsi que son rôle complémentaire aux énergies renouvelables.

Intervenant à la 20<sup>ème</sup> réunion ministérielle du Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GECF) tenue mercredi dans la capitale de cet Etat des Caraïbes, le ministre a affirmé que le gaz naturel «a encore de l'avenir, grâce à sa disponibilité, à son accessibilité, et parce qu'il est un carburant de choix dans la protection de l'environnement, en particulier de par son rôle complémentaire aux énergies renouvelables», indique un communiqué du ministère.

Pour mieux valoriser les qualités du gaz naturel, le ministre a plaidé pour des efforts conjoints afin «de faire face à des politiques énergétiques qui ont une incidence défavorable sur la demande de gaz naturel, en particulier en Europe, parfois au profit de sources d'énergie plus polluantes comme le charbon». Il a par ailleurs observé «l'émersion de nouveaux acteurs qui accordent la priorité au court terme au lieu de la vision à long terme qui caractérise l'industrie du gaz naturel».

Le premier responsable du secteur énergétique en Algérie a mis l'accent sur les défis et enjeux auxquels fait face l'industrie du gaz naturel, qui imposent «de redoubler d'efforts pour valoriser ces industries et de valoriser grandement le potentiel de nos pays en la matière».

Il a ensuite appelé les pays membres du GECF, qui célèbrent son 10<sup>ème</sup> anniversaire, à «œuvrer à toujours privilégier le dialogue entre les producteurs de gaz et les pays consommateurs» de sorte à «assurer la stabilité et la transparence des marchés gaziers et un prix équitable pour tous les intervenants qui créent de la richesse sur ces marchés».

Dans son intervention, le ministre a aussi mis l'accent sur un autre défi encore plus décisif, celui «des progrès technologiques rapides dans toute la chaîne de valeur du gaz naturel».

A ce sujet, il a rappelé l'importance capitale que les pays membres du Forum doivent accorder à l'Institut de recherche du Gaz du GECF dont la feuille de route pour l'implémenter en Algérie est en cours de concrétisation.

En ce sens, la réunion ministérielle de ce Forum a examiné et approuvé la recommandation du Conseil exécutif de lancer les activités nécessaires liées au fonctionnement de l'Institut.

Sur un autre plan, M. Guitouni a félicité le GECF de l'accession de l'Angola comme membre observateur au sein du Forum. Lors de cette 20<sup>ème</sup> réunion, les ministres des pays membres ont notamment débattu du rôle du gaz dans l'économie mondiale et des tendances actuelles et futures des marchés énergétiques telles que projetées dans le Global Gas Outlook 2040 (GGO) et dans le bulletin statistique annuel du GECF à paraître en décembre 2018.

Les ministres ont abordé notamment les projections énergétiques modélisées à long terme, fondées sur des hypothèses en rapport avec les conditions macroéconomiques, les prix de l'énergie et les politiques énergétiques en vigueur. En marge de la tenue de cette rencontre, M. Guitouni a eu des entretiens avec le ministre des Mines



et des Hydrocarbures de la Guinée Equatoriale, Gabriel MbagaObiang Lima, et le ministre des Hydrocarbures de la Bolivie, Luis Alberto Sanchez Fernandez.

Avec le ministre de Guinée Equatoriale, les deux parties ont évoqué les opportunités d'investissement et de partenariat ainsi que les échanges d'expériences et de savoir-faire dans le domaine énergétique. Ils ont également abordé la possibilité de développer des partenariats en vue de se positionner ensemble sur le marché africain. A ce propos, M. Guitouni a témoigné de la volonté du secteur de se déployer davantage sur le marché africain, mettant en avant l'expertise et les services que le secteur de l'Énergie peut apporter compte tenu du haut niveau d'intégration nationale déjà atteint.

Ils ont aussi évoqué les préparatifs de la tenue du prochain sommet ministériel de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO) ainsi que du prochain sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du GECF en Guinée Equatoriale. Avec son homologue bolivien, M. Guitouni a abordé les perspectives prometteuses dans le domaine des hydrocarbures entre les deux pays.

Ils ont également discuté

des projets concrets de partenariat mutuellement bénéfiques notamment dans l'exploration, production des hydrocarbures, la pétrochimie, le transport et la commercialisation du GNL et la formation.

A ce propos, les parties se sont félicitées de la mise en place d'un groupe d'experts des compagnies nationales d'hydrocarbures algérienne et bolivienne qui travaillent conjointement à l'effet d'élaborer un plan d'actions en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures avec la possibilité de créer des associations à cet effet, et ce, suite à la signature par Sonatrach et YPFB d'un Memorandum d'entente en août dernier à Santa Cruz (Bolivie).

Pour rappel, le GECF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8<sup>ème</sup> session du Forum informel des mêmes pays, tenue à Moscou en décembre 2008.

Il est actuellement composé de 12 pays (Algérie, Bolivie, Egypte, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigeria, Qatar, Russie, Trinité-et-Tobago, Emirats arabes unis et le Venezuela) alors que l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, le Pérou et l'Angola ont le statut de membres observateurs.

## ALGÉRIE-PALESTINE Anniversaire de la création de l'Etat de Palestine: émission d'un timbre postal

La célébration officielle du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Etat de Palestine a eu lieu jeudi à Adrar et a été marquée par l'émission d'un timbre postal commémorant l'évènement, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du numérique, Houda Imane Feraoune.

La cérémonie, qui s'est déroulée à la Maison de la Culture, en présence de la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, et de l'Ambassadeur de Palestine à Alger, Aïssa Louaï, a donné lieu aussi à la présentation par les élèves de l'école «Moudjahid Messaoud Aïchouï» d'une opérette intitulée «L'Algérie et la Palestine, une histoire d'amour éternelle». Lors de la cérémonie, à laquelle ont assisté également les représentants du corps diplomatique de Mauritanie, Mali, Niger et Tchad, accrédité en Algérie, l'ambassadeur de Palestine a souligné que l'ancrage profond de la solidarité entre les peuples algérien et palestinien, nourrit continuellement l'espoir du peuple palestinien pour le recouvrement de son indépendance, malgré les complots internationaux ourdis contre lui.

M.Aïssa Louaï a aussi exprimé sa «fierté» de partager avec les algériens la célébration de cet évènement historique qui traduisait la cohésion entre les deux peuples.

## ALGÉRIE-EUROPE L'APN prend part aux travaux du forum de Lisbonne sur la jeunesse et la sécurité dans la région euro- méditerranéenne

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, les 15 et 16 novembre courant au Portugal, aux travaux de la 24<sup>e</sup> édition du forum de Lisbonne, a indiqué mercredi un communiqué de l'Assemblée. Ce forum, qui aura pour slogan «Jeunesse, Paix et sécurité dans la région euro-méditerranéenne: une contribution pour l'implémentation de la résolution 2250 (2015)», débatera du renforcement de l'engagement des jeunes à l'égard des processus démocratique et de la sécurité dans la région euro-méditerranéenne.

Plusieurs thèmes seront abordés lors de cette rencontre, dont «l'implication des jeunes dans les sociétés en proie aux conflits dans la région euro-méditerranéenne» et «des approches multilatérales des processus de paix dans cette région». La chambre basse du parlement sera représentée à ce forum par la députée, Faïza Boudjamai.

## ALGÉRIE-BAII Le président de la BAII en visite à Alger du 17 au 19 novembre (ministère)

Le programme d'infrastructures réalisé par l'Algérie au cours de ces dernières années sera au cœur des discussions entre le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et le président de la Banque Asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII), Jin Liqun, en visite à Alger du 17 au 19 novembre, a annoncé le ministère dans un communiqué.

«Au cours de son séjour, il (M. Liqun) aura avec le ministre des Finances des entretiens. Cette rencontre sera l'occasion pour les deux parties d'échanger sur le programme d'infrastructures réalisé par l'Algérie au cours de ces dernières années, ainsi que les perspectives de coopération entre l'Algérie et cette institution» financière, a précisé la même source.

Jin Liqun, en visite pour la première fois en Algérie, aura à rencontrer d'autres membres du Gouvernement en charge du secteur des infrastructures. Il s'agit du ministre des Ressources en eau, Hocin Necib et du ministre des Travaux publics et des transports Abdelghani Zaïlène, a poursuivi le communiqué. La BAII dont le siège est basé à Pékin (Chine), est une banque multilatérale de développement, créée en janvier 2016. Elle détient un capital social de 100 milliards de dollars et compte 87 Etats membres, des régionaux et non régionaux. Cette banque a pour mission d'intervenir dans ses pays membres, en investissant principalement dans les infrastructures durables ainsi que dans les secteurs de production.

APS

## AFRIQUE

### L'UA veut doter son Fonds pour la paix d'une somme de 400 millions de dollars d'ici 2020 (Chergui)

Le Fonds de l'Union africaine pour la paix sera «officiellement» relancé ce samedi à Addis Abeba à l'occasion du sommet extraordinaire de l'Union, a indiqué le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Chergui, précisant que ce Fonds sera doté, à travers les contributions des pays membres, d'une somme de 400 millions de dollars d'ici 2020.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la 20<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'UA, M.

Chergui a indiqué que «ce Fonds qui existe depuis 1993, sera relancé officiellement ce samedi», ajoutant que «le but fixé est de le doter, à travers les contributions des états

membres, d'un montant de 400 millions de dollars d'ici 2020».

Il a relevé, dans ce contexte, que le Fonds, créé dans le but de faire face à des situations de crise dans le continent, «n'a été doté que d'un montant de 59 millions de dollars ces deux dernières années au lieu des 65 millions de dollars prévus par an, comme cela a été décidé en 2016».

«En raison de l'absence de directives sur la manière dont les 65 millions de dollars seraient mobilisés au sein des différentes régions du continent, la formule de répartition n'a pas été appliquée, ce qui nécessite l'élaboration de certaines options afin d'évaluer les contributions des états

membres à ce Fonds», a-t-il expliqué. Selon M.Chergui, il a été décidé également de la mise en place d'un conseil d'administration de ce Fonds, qui sera composé de cinq membres en plus du président de la Commission de l'UA, du Commissaire à la paix et à la sécurité et du Commissaire chargée des affaires politiques.

Pour rappel, la 20<sup>e</sup> session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA, tenue les 14 et 15 novembre, a été consacrée à la réforme de l'Organisation panafricaine en prévision du 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> sommet extraordinaire de l'UA prévu samedi et dimanche au siège de l'Organisation panafricaine à Addis-Abeba.

## GYROPHARE D'AIN DEFLA La 4<sup>e</sup> édition du salon national des arts artistiques

Salim Ben

La maison de la culture Emir Abdelkader, organisera du 18 au 20 novembre 2018 la 4<sup>e</sup> édition du Salon national des arts plastiques, en présence de plusieurs amoureux de la toile.

Plusieurs associations prendront part à cette manifestation, selon le directeur de la maison de la culture «Emir Abdelkader» initiateur de la manifestation.

Des ateliers seront installés, dans le grand hall de la maison de la culture, pour le grand public. Ainsi des remises de prix seront destinées aux participants dans un concours qui vise à activer le mouvement artistique, encourager les étudiants et les artistes à la créativité.

Cette manifestation, organisée sous l'égide de la direction de la culture, marquera des visites touristiques guidées aux profits des participants.

## Célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif

Toutes les mosquées et les écoles coraniques des 36 communes de la wilaya d'Ain Defla célébreront El Mawlid Ennabaoui Echarif ce lundi 19 novembre en présence de tous les fideles et les enfants récitant du Coran, en vue d'inculquer et suivre les qualités et vertus du Prophète Mohamed (QSSSL) et d'enseigner sa tradition aux jeunes et à l'ensemble des franges de la société.

Au cours d'un programme de la wilaya, une nouvelle mosquée s'inaugurera dans la commune de Djelida, il s'agit de la mosquée d'Ali Ibn Abi Taleb dans la localité de Zehahfa, puis une visite de la Zouia Belkaidia dans la commune d'El Mekhatria.

Par ailleurs la Zouia El Belkaidia d'Essalam à Khemis Miliana notera un riche programme, ou les fideles observeront des récitations du Saint Coran et du Hadith.

A Ain Lechiekh, selon la cellule de communication, l'APC organise une grande cérémonie religieuse qui verra la présence de plusieurs fideles et les associations autour d'une grande Zerda, et chants religieux sur les qualités et la tradition du Prophète.

Ainsi que dans les établissements scolaires, universités et structures culturelles, signaleront des activités religieuses.

Cette fête du Mawlid exprime un grand et profond amour pour le prophète (QSSSL), qui est un héritage légué à la société basé sur la conduite, la morale religieuse et la spiritualité du Sceau de l'Islam, valeurs devenues une référence pour la société algérienne en particulier et le monde musulman en général.

## La direction de la culture récompense les services de la police

La direction de l'environnement, a récompensé hier les services de la sûreté de wilaya pour leurs efforts dans la réussite de l'événement de la journée de l'arbre, au niveau de la même dite direction.

Une journée très bénéfique qui a vu la participation de plusieurs clubs d'environnement au profit des enfants.

Les services de la police ont participé dans cette manifestation purement environnementale avec leur exposition et au reboisement.

Par cette occasion, la directrice de l'environnement a remercié le corps sécuritaire et en leur offrant un certificat de remerciement et reconnaissance.

## 3<sup>E</sup> PHASE DE LA 24<sup>E</sup> OPÉRATION DE RELOGEMENT D'ALGER: Quelque 251 familles relogées, jeudi, et 70 autres, lundi

La wilaya d'Alger a entamé, jeudi, la 1<sup>e</sup> tranche de la 3<sup>e</sup> phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement au profit de quelques 251 familles issues des bidonvilles et des habitations précaires, tandis que la 2<sup>e</sup> tranche de cette opération sera lancée, lundi prochain, au profit de 70 familles issues de la commune d'El-Hammamet dans la circonscription administrative de Cheraga, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya d'Alger.

La 1<sup>e</sup> tranche de la 2<sup>e</sup> phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement lancée ce jeudi, concerne 251 familles qui résidaient dans les bidonvilles et habitations précaires dans les communes des Eucalyptus, Oued Smar, El Magharia, Bouzareah, Ben Aknoun, Dely Brahim, Alger-centre et de Mohammadia.

Quant à la 2<sup>e</sup> tranche, elle concerne quelques 70 familles habitant la base de vie de l'EPIC Netcom, dans la commune d'El-Hammamet dans la circonscription administrative de Chéraga, soulignent les mêmes services.

Les familles bénéficiaires de ces logements seront recasées au niveau des nouvelles cités: à savoir, la cité des 2100/3500 logements dans la commune de Douera, la cité des 958/1602 logements dans la commune de Douera, la cité des 1200 logements à Haouch Mihoub dans la commune de Baraki, la cité des 264/1200 logements à Slimani dans la commune des Eucalyptus et la cité des 122/2140 logements dans la commune d'Ouled Fayet, précise-t-on de même source.

Le relogement de ces 70 familles habitant la base de vie de l'entreprise Netcom dans la commune d'El-Hammamet, permettra la récupération



d'une assiette foncière aux fins de réalisation d'un lycée d'une capacité d'accueil de 800 places pédagogiques, ce qui allégera la pression sur les lycées limitrophes, tels que ceux des deux communes de Rais Hamidou et d'Ain Benian ouest, souligne-t-on de même source.

Selon le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, la 3<sup>e</sup> phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement concerne, dans son ensemble, quelques 580 familles

occupant des habitations précaires.

A rappeler que la première phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement à la wilaya d'Alger, qui avait eu lieu juillet dernier, a touché plus de 1000 familles, outre 2.000 de familles relogées dans le cadre de la deuxième phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement, sachant que cette 24<sup>e</sup> opération de relogement est divisée en 4 étapes et devra profiter à 8.000 familles.

## OUARGLA:

## 1.887 agriculteurs formés par le Centre de vulgarisation agricole de Touggourt

Au moins 1.887 agriculteurs ont été formés par le Centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) implanté dans la localité de Sidi-Mahdi dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au Nord d'Ouargla), durant les quatre dernières années, a-t-on appris des responsables de cet établissement.

Issus de cinq (5) wilayas du Sud-est du pays, à savoir Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi et Ghardaia, ces agriculteurs, dont des porteurs de projets désireux de s'in-

vestir dans le domaine agricole, ont bénéficié, sur la période 2014- 2018 d'une formation spécialisée notamment dans la phéniculture, la céréali-culture, l'oléiculture le maraîchage, la serri-culture, l'arboriculture, l'apiculture et l'élevage de bétail, a-t-on précisé.

Encadrée par un staff pédagogique spécialisé, cette formation (théorique et pratique) a permis aux stagiaires d'obtenir un savoir-faire et d'améliorer leurs aptitudes et connaissances scientifiques néces-

saires pour développer leurs projets, a-t-on souligné.

Durant la même période, pas moins de 1.138 autres agriculteurs des wilayas précitées ont été touchés par le Programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique (PRCHAT), a-t-on fait savoir, en signalant que ce programme, initié par le ministère de tutelle, assure des formations spécifiques et adaptées à différents types d'intervenants.

Avec le concours de dif-

férents acteurs, le CFVA organise périodiquement des journées et des initiatives de formation, sensibilisation, orientation et vulgarisation en direction des agriculteurs sur l'organisation des exploitations agricoles, l'énergie solaire, la gestion de l'eau destiné à l'irrigation agricole, y compris les systèmes économiseurs d'eau, ainsi que sur les techniques de lutte contre les ravageurs du palmier dattier, l'aquaculture intégrée à l'agriculture et autres, selon la même source.

## SOUK AHRAS/TOURISME:

## Réception «prochaine» de nouveaux instituts de formation spécialisés

La réception «prochaine» de deux (2) instituts de formation professionnelle, en cours de réalisation dans les communes de M'daourouch et de Souk Ahras, permettra d'offrir une main d'œuvre spécialisée dans les métiers du tourisme et de l'eau, a indiqué le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), Sebti Hesida.

Ces structures de formation s'ajoutent à l'institut national de la commune de Sedrata, mis en service au cours de la session de février 2017, spécialisé dans les métiers du bâtiment et des travaux publics, a précisé à l'APS, le même responsable.

Il a dans ce sens souligné que pour la saison scolaire 2019-2020, il est attendu la réception de l'institut natio-

nal de formation de la commune de M'daourouch, d'une capacité de 300 postes pédagogiques, et d'un internat de 120 lits soulignant que ce nouveau établissement sera réservé aux spécialités des métiers agricoles.

M. Hesida a détaillé que le chantier de ce projet affiche actuellement 85% de taux d'avancement de travaux, indiquant que des formations liées à l'élevage des animaux domestiques, la santé animale, les plantes médicinales et les grandes cultures seront proposées aux apprenants.

La même source a relevé que d'autres chantiers du secteur de la formation professionnelle avancent à une cadence jugée «accélérée» citant entre autres, le chantier d'un institut spécialisé en hôtellerie, d'une capacité de

300 places et d'un internat de 120 lits, implanté au chef lieu de wilaya.

L'entrée en exploitation de cet institut permettra de répondre aux exigences du marché local en matière de main d'œuvre qualifiée correspondant à la nature de la région et ses spécificités pour être au diapason du développement, a affirmé M. Hesida.

Le centre de formation en cours de construction dans la localité de Zaârouria (250 places) dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 75% sera ouvert au titre de l'année 2019-2020, tandis que le projet d'extension du centre de formation de la commune de Merahna, doté de 50 places supplémentaires a atteint 95%, a fait savoir la même source.

## PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS À ALGER: Un plan préventif de la SEAAL pour contrôler plus de 60 points noirs

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a mis en place un plan préventif relatif au principal réseau d'assainissement qui s'étend sur une distance de 3.800 km, et ce pour assurer le contrôle de plus de 60 points noirs à travers les 13 circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, a-t-on appris jeudi auprès des services d'assainissement de cette société.

Concernant les mesures initiées pour éviter les inondations à Alger, la SEAAL, qui a assuré tous les moyens matériels et humains en temps normal, prévoit de les intensifier en cas de pluies diluviennes pour contrôler plus de 60 points noirs à travers les 13 circonscriptions administratives que compte la capitale, et ce conformément au plan préventif relatif au principal réseau d'assainissement, a déclaré à l'APS le directeur chargé du service d'assainissement de la SEAAL, Mohamed Boudab.

En sus de cette démarche préventive, la SEAAL veille depuis des années à la rénovation et à l'extension des vieux réseaux d'eaux et la création de réseaux principaux des eaux usées et eaux de pluie pour prévenir tout incident pouvant survenir, en assurant 85 postes de relevage à travers les différents quartiers de la capitale pour éviter tout risque d'inondations, a ajouté le même responsable.

Les stations de relevage de la wilaya d'Alger



ont pour mission de pomper les eaux usées et eaux de pluie des canalisations et de les transférer vers d'autres déversoirs pour éviter les dangers des inondations, a précisé M. Boudab, citant à ce titre, la station de relevage de Bab Ezzouar qui pompe 24.000 M3/heure, soit 2 millions de M3/ mois et les stations de relevage de Bordj El Bahri, du Carroubier, des Trois Caves et Kourifa à El Harrach.

M. Boudab a fait savoir, dans le même cadre, que la SEAAL procédait quotidiennement au dévasement de 200 tonnes de

boue et de matériaux solides au niveau des 3 stations d'épuration principales se trouvant dans les communes de Baraki, Beni Messous et Reghaia, et ce pour parer à tout risque d'inondation, outre la réalisation de chambres à sable comme mesure préventive contre ce phénomène.

### Aménagement des cours d'eaux et des oueds: facteurs essentiels pour éviter les inondations

Le même responsable a relevé, par ailleurs, que l'aménagement et l'entretien réguliers des cours

d'eaux et des oueds, au niveau de la wilaya d'Alger, ainsi que la rénovation et le renforcement des réseaux principaux d'eaux usées et pluviales, outre l'installation de stations de relevage sont autant de facteurs qui «réduisent sensiblement» les risques d'inondations.

Après avoir mis en garde, dans ce sens, contre la «couverture» et la transformation des cours d'eaux en «routes», l'oued étant, a-t-il dit, une évacuation naturelle de l'excédent des eaux, usées et pluviales, vers la mer, M. Boudab a souligné la nécessité d'interdire «toute construction aux abords des oueds pour éviter le jet de déchets solides», d'autant que la capitale vit depuis des années au rythme de grands travaux générant une quantité importante de déchets solides.

M. Boudab a mis l'accent, enfin, sur la nécessaire élaboration d'études approfondies autour des canalisations d'eaux usées qui doivent être, selon lui, mises à terre avant la réalisation des agglomérations.

## SOCIÉTÉ Mise en exergue du rôle du système éducatif dans l'ancrage des valeurs et de la culture de citoyenneté dans les sociétés arabes

Les participants au colloque international sur la «Société du savoir et culture de citoyenneté» ont insisté, jeudi à Oran, sur le rôle du système éducatif dans l'ancrage des valeurs et de la culture de citoyenne dans les sociétés arabes. Des intervenants ont soutenu, lors de la troisième et dernière journée de cette rencontre organisée par les laboratoires de recherche en philosophie et histoire relevant de la faculté des sciences sociales de l'université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», que l'école est en mesure de jouer un rôle prépondérant dans la société, à travers la formation, consistant à inculquer les valeurs de citoyenneté qui font du citoyen un responsable dans la société. L'universitaire Wahid Belakhdar de l'université d'Oran 2 a souligné que l'école a un grand rôle d'éducation en matière de citoyenneté à travers l'initiation à l'enfant les principes du débat et du respect de la différence d'opinions et les modes de soulever les préoccupations de la société, appelant à faire le lien entre les objectifs de l'école du savoir et de la société et à revoir les programmes pédagogiques en permanence de manière à s'adapter à l'évolution du monde notamment dans le domaine du savoir.

L'enseignant Omar Berkaoui de la même université a insisté sur l'importance d'instaurer les valeurs de citoyenneté dans la société dont

celles de l'acceptation de l'autre, de la liberté d'expression et du dialogue constructif.

Le conférencier a expliqué que la citoyenneté escomptée peut être réalisée à travers des programmes et des activités pédagogiques visant, entre autres, à ancrer ses valeurs et à fonder des clubs citoyens au niveau des écoles des universités et autres espaces. Dans ce contexte, Mustapha Killani de l'université de Sousse (Tunisie) a souligné qu'on ne peut

fonder la citoyenneté qu'à travers la culture de l'amitié et de l'acceptation de l'autre, soutenant que le Vivre ensemble se construit avec l'amabilité et le respect de l'autre permettant à l'individu d'exercer sa liberté de réflexion et de communication et de concrétiser la citoyenneté participative créative et responsable.

Ce colloque international de trois jours a enregistré la participation de chercheurs et universitaires du pays et de la Tunisie.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ 95.000 unités de produits pyrotechniques et 358.200 DA en faux billets saisis à Ouargla et Relizane

Plus de 95.000 unités de produits pyrotechniques et 358.200 dinars en faux billets ont été saisis lors d'opérations distinctes menées par les forces de police récemment à Ouargla et Relizane, indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). A Ouargla, une quantité s'élevant à 95.351 unités de produits pyrotechniques a été saisie lors d'une perquisition opérée dans un local commercial, précise le communiqué. Par ailleurs, un individu a été arrêté à Relizane en possession de 29.800 DA en faux billets de Banque. Une perquisition faite en son domicile s'est soldée par la récupération d'une autre somme de 328.400 DA en faux billets, ainsi que des outils servant à la falsification de billet de banque, note la même source.



## LUNETTERIE : Plus de 700.000 articles contrefaits saisis en 2017

Plus de 700.000 lunettes de contrefaçon ont été saisies en 2017 à l'échelle nationale, indique jeudi la direction générale des Douanes algériennes.

Sur un total de 11 millions de saisies de lunettes contrefaites durant la période comprise entre 2007 et 2017, il a été recensé plus de 700.000 articles interceptés en 2017 contre plus de 600.000 en 2016, plus d'un million en 2013 et autant en 2014, a déclaré à l'APS le Chef de bureau chargé de la lutte contre la contrefaçon aux Douanes algériennes, Kamel Kadi, en marge de la 12e édition du salon international de l'optique et de la lunetterie d'Alger (SIOL) qui se tient du 15 au 17 novembre à l'école supérieure de l'hôtellerie et de la restauration (ESHR) d'Ain Bénian (Alger), en présence d'une trentaine d'exposants.

Le représentant de l'institution douanière a précisé que c'est le port d'Alger qui vient en tête en matière d'introduction de ce type de produits, suivi de ceux de Skikda et Bejaia, soulignant que certains importateurs recourent à des méthodes «pouvant déjouer la vigilance des douaniers».

«Il faut savoir que nous intervenons à la demande des propriétaires de la marque, objet de contrefaçon, par souci de protéger leurs droits de propriété intellectuelle», a-t-il expliqué, ajoutant que les services douaniers «peuvent intervenir d'eux-mêmes en cas de soupçons sur le produit pour alerter le détenteur de la marque déposée et protégée».

Par ailleurs, la 12e édition du salon de l'optique et de la lunetterie d'Alger ambitionne de «répondre aux exigences des professionnels du monde de la santé et de la lunetterie en particulier, notamment en matière de formation», explique son organisateur, Rachid Hesses, directeur de «RH International communication».

Au menu de cette 12e édition, des journées professionnelles et des thématiques inhérentes à la contrefaçon et au rôle des Douanes algériennes dans la lutte contre ce phénomène, aux pathologies de l'œil, de même qu'un symposium sur l'émergence de l'optique en Algérie.

## ENVIRONNEMENT: Lancement d'un concours youtubeurs sur la lutte contre la pollution plastique

Un concours de youtubeurs sur la lutte contre la pollution plastique a été lancé par l'Agence nationale des déchets (AND), a indiqué cet organisme dans un communiqué.

Intitulé «Ensemble contre la pollution plastique», ce concours accessible au grand public est ouvert jusqu'au 30 novembre en cours.

Faisant partie d'un plan d'action de l'AND dans la lutte contre cette forme de pollution, le concours consiste à produire des vidéos de sensibilisation en faisant appel aux nouveaux outils du numérique qui offrent un potentiel considérable pour répondre aux enjeux de la gestion des déchets, explique cette agence.

Son objectif est aussi d'encourager les youtubeurs à traiter des thématiques en relation avec la protection de l'environnement en général et la gestion des déchets en particulier.

Ce concours intervient suite aux orientations de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, concernant la nécessité d'adopter des outils numériques pour la modernisation et l'amélioration de la performance des différents projets du secteur de l'environnement.

Il vient aussi se conformer à la thématique «Combattre ensemble la pollution plastique», retenue par l'Organisation des Nations unies (ONU) à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement célébrée le 5 juin de chaque année. Ainsi, l'Algérie, à l'instar des autres pays, œuvre à son échelle pour la sensibilisation du citoyen à la lutte contre la pollution plastique et la réduction des déchets. Pour rappel, près de 13 millions de tonnes de déchets ont été produits en Algérie en 2017, dont 17% de déchets plastiques, soit 2,2 millions de tonnes. L'impact négatif de la pollution plastique sur les écosystèmes, tant marins que terrestres, porte également atteinte à la biodiversité des océans, au littoral, au climat et, en fin de parcours, à la santé humaine.

Le règlement du concours est disponible sur le lien suivant: <http://and.dz/site/wp-content/uploads/reglement-concours-youtubeurs.pdf>.

## AUSTRALIE THÉ OU CAFÉ ? Les goûts déterminés par la génétique, selon une étude



Qu'est-ce qui nous fait préférer le café au thé ? Les goûts seraient déterminés en partie par la «génétique», révèle une étude australienne, publiée dans la revue scientifique Nature.

«L'étude a utilisé un échantillon très large» pour montrer que «la perception de l'amertume influence la consommation de thé et de café», a indiqué Daniel Liang-Dar Hwang, de l'université de Brisbane, co-auteur de l'étude.

Selon celle-ci, les personnes présentant la plus grande sensibilité au goût amer du café sont paradoxalement ceux qui en boivent le plus.

Cela «suggère que les consommateurs de café développent un goût ou une capacité à détecter la caféine», a indiqué la professeure en médecine préventive Marilyn Cornelis, co-auteur de l'étude.

«La génétique entre en compte légèrement plus dans la perception de l'amertume que dans la perception du sucré», a expliqué Daniel Liang-Dar Hwang. La perception des goûts est également influencée par nos comportements.

«Même si naturellement les humains n'aiment pas l'amertume, nous pouvons apprendre à apprécier des aliments amers», a expliqué le chercheur. «Les buveurs de café étant généralement moins sensibles que les buveurs de thé à l'amertume, ils ont également plus de chances d'apprécier l'amertume d'autres aliments, comme les légumes verts», s'est amusé le jeune scientifique. L'étude, basée sur les données génétiques de quelques 438.000 Britanniques participant à l'étude, n'est «pas généralisable à d'autres pays et cultures», selon ses auteurs.

## ZIMBABWE: 42 morts dans l'incendie d'un bus



Au moins 42 passagers d'un bus sont mortes dans la nuit de jeudi à vendredi dans le sud du Zimbabwe a annoncé la police locale, après l'explosion, pour une raison encore inconnue, d'une bonbonne de gaz appartenant à un passager.

«À l'heure qu'il est, nous savons que plus de 42 personnes sont mortes», a déclaré une porte-parole de la police, Charity Charamba.

«Une bonbonne de gaz appartenant à un des passagers est la cause probable du brasier qui a détruit le bus», a affirmé le quotidien gouvernemental The Herald sur Twitter.

«Des dizaines de personnes sont mortes et d'autres ont été brûlées», a ajouté le journal.

La télévision nationale ZBC a publié des photos montrant la carcasse du véhicule sur une route qui relie la frontière sud-africaine à Bulawayo (sud), la deuxième ville du pays.

La semaine dernière, 47 personnes étaient mortes dans une collision entre deux bus sur une route entre la capitale Harare et la ville de Rusape (est). Le président Emmerson Mnangagwa avait alors insisté sur la nécessité de faire des efforts en matière de sécurité dans un pays dont le réseau routier et la flotte de véhicules privés sont généralement mal entretenus.

## ÉTATS-UNIS Incendie en Californie: plus de 600 personnes portées disparues

Le nombre de personnes portées disparues dans l'incendie qui dévaste actuellement la Californie a grimpé jeudi à plus de 600 personnes, a annoncé le shérif local.

Le nombre de morts dans l'incendie appelé «Camp Fire», qui était déjà le plus meurtrier jamais vu dans cet État de l'ouest américain, a lui aussi été relevé à 63 personnes, après la découverte de sept corps supplémentaires, a déclaré le shérif du comté de Butte, Kory Honea, lors d'une conférence de presse.

«Je veux que vous compreniez le chaos exceptionnel auquel nous avons fait face» lorsque le feu s'est déclenché, a déclaré jeudi soir devant des journalistes le shérif du comté de Butte, Kory Honea, pour justifier cette brutale augmentation.

Certaines des personnes manquant à l'appel ont pu être hébergées par leur famille ou des amis mais d'autres ont pu mourir dans l'incendie, avait-il expliqué plus tôt.

Le shérif avait indiqué auparavant que des tests ADN étaient en cours pour confirmer l'identité des victimes.

A plusieurs centaines de kilomètres au sud, près de Los Angeles, le «Woolsey Fire» a, lui, fait au moins trois morts.

Les secours se concentrent sur la petite ville de Paradise, dans le comté de Butte, au nord de la capitale Sacramento, prise de retraités et presque entièrement détruite par l'incendie. Au total, 461 secouristes, aidés de 22 chiens spécialisés dans la recherche de restes humains, sont déployés sur le terrain, se rendant en



maison en maison dans la ville dévastée.

«Notre mission est de trouver les victimes de cet incendie, de les récupérer et de les identifier pour informer leurs proches et leur donner des réponses», a indiqué le responsable des enquêtes au sein de la police du comté de Butte, Steve Collins, cité par CNN.

Le feu, qui s'est déclaré jeudi dernier, a brûlé plus de 57 hectares, et les fumées ont atteint Sacramento, à 130 km au sud de Paradise.

«Nous sommes au milieu d'une catastrophe», a déclaré le gouverneur démocrate de l'État, Jerry Brown, alors que plus de 50.000 personnes ont été

évacuées à cause de l'incendie qui fait toujours rage. A Chico, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Paradise, un campement de fortune d'une centaine de tentes s'est formé sur le parking d'un supermarché. En marge du campement se trouve une aire de distribution gratuite de nourriture, d'eau, de masques et d'articles d'hygiène. Il y a aussi un tableau blanc pour noter les noms des personnes portées disparues, qui s'ajoutent ensuite à la liste officielle.

Plusieurs centres d'hébergement d'urgence sont pleins et la promiscuité provoque des problèmes sanitaires, selon les autorités locales.

## TURQUIE: Nouvelles arrestations d'universitaires et figures de la société civile

Les autorités turques ont arrêté vendredi plusieurs universitaires et figures de la société civile à Istanbul, ont rapporté les médias. Selon l'agence de presse DHA, le doyen de la faculté de droit de l'université Bilgi, Turgut Tarhanli, et une professeure de mathématiques de la prestigieuse Université du Bosphore, Betül Tanbay, font notamment partie des personnes arrêtées à l'aube. Au moins cinq autres personnes, dont la productrice Cigdem Mater et une figure de la scène culturelle et artistique stambouliote, Asena Günal, ont été interpellées, a indiqué DHA. Les raisons de

leur arrestation n'étaient pas connues dans l'immédiat, mais toutes ces personnes ont pour point commun d'être membres ou liées à l'ONG Culture Anatolie qui oeuvre à surmonter les différences au sein de la société turque à travers la culture et les arts.

Cette ONG est présidée par l'homme d'affaires et philanthrope Osman Kavala, lui-même écroué depuis plus d'un an dans le cadre d'une enquête très critiquée pour des liens présumés avec le putsch manqué.

M. Kavala a été placé en détention préventive en novembre 2017 et n'a tou-

jours pas été formellement mis en accusation. Selon ses avocats, les autorités le soupçonnent d'être lié à la tentative de putsch du 15 juillet 2016 et d'avoir «financé» les manifestations antigouvernementales de 2013 lors du «mouvement Gezi».

Son incarcération est régulièrement dénoncée par des responsables européens et des défenseurs des droits de l'homme.

Après la tentative de putsch du 15 au 16 juillet 2016 visant à renverser le président Recep Tayyip Erdogan, les autorités ont lancé une répression implacable avec plus de 50.000 personnes

arrêtées et plus de 100.000 personnes limogées ou suspendues.

Ankara accuse le prédicateur Fethullah Gülen d'avoir ourdi le coup de force.

Mais celui-ci, un ancien allié de M. Erdogan qui réside aujourd'hui aux États-Unis, dément toute implication.

Signe que les purges ne faiblissent pas plus de deux ans après le putsch manqué, la justice turque a émis vendredi des mandats d'arrêt contre 188 personnes, dont 100 militaires, soupçonnées d'être liées au prédicateur Gülen, selon l'agence de presse étatique Anadolu.

## KOWEÏT: Suspension des vols aériens après des pluies torrentielles

Le Koweït a suspendu jeudi les vols aériens au départ de son aéroport international et redirigé les arrivées vers des pays voisins en raison des inondations qui ont touché la capitale de ce pays désertique du Golfe, selon le chef de l'aviation civile du pays, Cheikh Salman al-Humoud Al-Sabah.

«Les pluies qui se sont abattues dans la nuit de mercredi ont submergé les principaux couloirs de l'aéroport, et plusieurs vols ont été redirigés vers les aéroports de Dubaï, Bahreïn et Dammam», a expliqué ce responsable.

La vie dans cet émirat désertique riche en pétrole est complètement paralysé depuis 48 heures à cause des pluies torrentielles, estimées à 96 mm de précipitations par le département météorologique national -- quasiment l'équi-

valent des averse annuelle dans ce pays. Les ponts et les principales routes ont été inondés et des immeubles dans des quartiers résidentiels endommagés. Un apatride a été tué samedi en tentant de sortir sa famille de leur maison inondée à Koweït.

Le gouvernement a ordonné la fermeture mercredi et jeudi des écoles et des institutions publiques.

Les autorités, toujours dans un état d'alerte avancée, ont exhorté les habitants à ne pas sortir de leurs maisons.

Des pluies diluviennes se sont récemment abattues dans plusieurs pays de la région.

Par ailleurs, la Jordanie a connu le plus lourd bilan: au moins 13 personnes y ont été tuées dans des inondations.

La Défense civile de l'Arabie saoudite

## Des spécialistes en pneumologie insistent sur une «prise en charge totale» du traitement des patients

Des spécialistes en pneumologie ont insisté, jeudi à Alger, sur la nécessité d'une «prise en charge totale» du traitement des patients atteints de la maladie broncho-pneumopathies chroniques obstructives (BPCO), dont la prévalence est de 4,9% pour l'ensemble de la population.

Lors d'une conférence organisée par l'Association algérienne de solidarité aux malades respiratoires à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la BPCO, le 21 novembre de chaque année, les spécialistes ont relevé les difficultés que traversent les patients pour la procuration du matériel adéquat et ce, à cause de «la non prise en charge à 100% de leurs maladies, notamment par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), et dont leur nombre est de 9,8% à l'échelle nationale».

Selon le professeur en Pneumologie, Soumeïya Taright, cette maladie, caractérisée par une obstruction des bronches et une destruction du tissu pulmonaire, appelée aussi «emphysème» et souvent méconnue des médecins et ignorée du grand public, touche notamment la population âgée de plus de 40 ans, ayant un long passé tabagique, ainsi que tout sujet exposé à un facteur de risque (professionnel ou autre) et les patients présentant une «symptomologie évocatrice».

Pour elle, les personnes atteintes de la BPCO ont un énorme déficit respiratoire, un retentissement sur hématoxémie et un handicap respiratoire, d'où



l'importance de mettre à la disposition de ce type de malades «le matériel nécessaire qui est excessivement cher à procurer à titre individuel», a-t-elle précisé. Dans le même sens, le professeur en pneumologie, A. Ketfi, a expliqué que le tabagisme intervient en premier lieu et demeure le «principal facteur de risque», mettant également en garde les jeunes sur le danger du «narguilé» qui gagne de plus en plus la population urbaine. «Le tabagisme

majorité cette prévalence qui atteint 31,5% chez les fumeurs, 14,6% chez les ex-fumeurs et 2,5% chez les non-fumeurs», a-t-il fait remarquer.

De son côté, le responsable de la médico-technique de la société «hôpital à domicile» (HAD), Sahnoune Mohamed Yacine, a expliqué que les malades «sont loin de pouvoir s'acheter, voire louer le matériel comme la ventilation non invasive (VNI) et le concentrateur d'oxygène».

## PÉDIATRIE: Appel aux parents à vacciner leurs enfants contre la rougeole



Les participants aux tères journées méditerranéennes de pédiatrie ont appelé, jeudi au terme de leurs travaux tenus au palais de la culture de Skikda, les parents «à faire preuve de responsabilité et vacciner leurs enfants contre à la rougeole».

Dr. Abdellatif Bensoussi, président de l'association algérienne de pédiatrie, a qualifié d'«irresponsable» la décision, prise l'année dernière par certains parents, de ne pas vacciner leurs enfants, estimant que leurs craintes étaient «injustifiées» car les études ont «prouvé que les cas de réactions allergiques au vaccin étaient extrêmement rares avec un cas pour un million» et pouvaient être pris en charge immédiatement au niveau des établissements sanitaires. Soulignant qu'il n'existe pas une autre alternative au vaccin qui est «obligatoire et nécessaire», le même praticien a estimé que c'est à cause de cette «obstination» des parents que des cas de rougeole sont apparus à Batna, Mostaganem et Alger.

«Les nouvelles complications, qui seraient dues au vaccin et qui s'étaient répandues alors, n'ont pas été prouvées à ce jour et ne peuvent être confirmées que par des spécialistes», a ajouté Dr. Bensoussi.

Selon la même source, le vaccin contre la rougeole a été introduit en Algérie en 1985 et «18 millions d'Algériens ont été vaccinés depuis, sans que l'on signale de complications».

De son côté, Pr. Mohamed Bejaoui, enseignant à la faculté de médecine de Tunis et chef du service pédiatrie au Centre national tunisien de greffe de la moelle osseuse, a estimé que l'anémie falciforme, maladie génétique répandue dans les pays maghrébains, apparaît chez les enfants dès les premiers trois mois avec pour symptôme majeur la pâleur.

Il a en outre relevé le grand niveau de coopération entre les équipes médicales du Maghreb dans le domaine des greffes de la moelle osseuse qui assure aux malades atteints d'anémie falciforme une guérison totale avec «des taux de réussite dépassant 90%». Cette rencontre, de deux jours qui a réuni des médecins de plusieurs wilayas du pays ainsi que du Maroc, de Tunisie, de France et de Mauritanie a donné lieu à l'adoption d'une série de recommandations appelant à la mise en place d'une «stratégie scientifique de suivi des évolutions modernes et la multiplication des manifestations scientifiques dans le cadre de la formation continue des praticiens».

Il a été également préconisé la constitution d'un réseau de prévention des maladies transfusionnelles et la proposition d'une convention entre les pays voisins pour la prise en charge des enfants atteints de maladies chroniques.

## RD CONGO: 25.000 cas de choléra recensés en 10 mois

Plus de 25.000 cas de choléra, dont 857 décès, ont été recensés en République démocratique du Congo (RDC) pendant les dix premiers mois de l'année 2018, révèle un rapport conjoint du ministère congolais de la Santé et l'OMS. L'épidémie a touché principalement 21 des 26 provinces de la RDC, a précisé le rapport relayé par la radio onusienne Okapi, notant que les premiers cas de choléra ont été recensés en janvier 2018. Plus de 80% des cas ont été notifiés dans huit provinces, en l'occurrence Kasaï-Oriental, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Mai-Ndombe, Kongo-Central, Kasaï et Kinshasa. Une tendance à la baisse a été observée dans certaines localités à la faveur d'une riposte organisée par le ministère de la Santé et ses partenaires, a fait savoir le rapport, notant tout de même que la résurgence de l'épidémie a été notifiée dans certains anciens foyers, à la suite de la persistance de certains facteurs de risque favorisant la transmission. En 2017, la RDC a connu l'une de ses pires épidémies de choléra depuis des dizaines d'années avec 132 décès et plus de 53 600 cas suspects. Le choléra est un problème de santé publique majeur en RDC.

## CONSTANTINE:

### Un nouveau service de médecine légale et un centre de transfusion sanguine opérationnels à l'hôpital de Didouche-Mourad

L'établissement hospitalier de la commune de Didouche Mourad (Constantine) a été doté d'un nouveau service de médecine légale et d'un centre de transfusion sanguine, a indiqué jeudi son directeur Abdelkrim Ben M'hidi.

Le même responsable a précisé dans une déclaration à l'APS que l'opération est inscrite dans le cadre de l'amélioration des prestations de services offertes par cette structure de santé visant à alléger la pression exercée sur les autres établissements de la wilaya, rappelant que le service de médecine légale est le troisième du genre dans la wilaya après ceux du centre hospitalier universitaire,

CHU- Benbadis et l'établissement public hospitalier (EPH) de la commune d'El Khroub. Du personnels médical, paramédical et administratif ainsi que des équipements médicaux modernes ont été mobilisés afin d'assurer le bon fonctionnement de ces infrastructures de santé, selon le même responsable.

Evouant la relance des activités de l'unité de rééducation fonctionnelle, M.Ben M'hidi a affirmé qu'une équipe de six (6) kinésithérapeutes, chapeauté par un professeur, vient d'être mise en place pour assurer les meilleurs soins aux patients de la région et leur éviter ainsi les contraintes liées aux longs déplacements. Il a

par ailleurs mis en exergue les efforts déployés au sein de cet établissement sanitaire pour l'ouverture prochaine d'un service d'anapathologie.

M.Ben M'hidi a aussi fait savoir que depuis le début de l'année en cours le service d'oncologie de cet établissement a pris en charge plus 2200 malades atteints de cancer (dont 700 nouveaux cas) habitants la région Est et Sud-Est du pays.

Les responsables de cette infrastructure sanitaire œuvrent à faire de ce service d'oncologie un «pôle d'excellence» pour le traitement du cancer, a affirmé le même responsable, soulignant que ce dernier contribue depuis son

ouverture en 2016 à réduire la pression exercée sur le centre anti-cancer (CAC) du CHU-Benbadis qui ne peut, selon lui, répondre aux besoins de tous les patients dont le nombre augmente de jour en jour. Après sa session par les autorités militaires, l'hôpital de Didouche Mourad a fait l'objet en 2012 d'une vaste opération de modernisation.

Inaugurée le 16 avril 2016, cette infrastructure de santé dispose actuellement de 240 lits répartis sur plusieurs services dont le service de pédiatrie, d'oncologie, de médecine interne et de gynécologie, ainsi que le service des urgences et l'unité de chirurgie générale.

## DIABÈTE:

### Ouverture du 20<sup>e</sup> Congrès national de diabétologie

Le 20<sup>e</sup> congrès national de diabétologie s'est ouvert jeudi en fin de journée à Oran avec la participation de spécialistes en diabétologie de différentes régions du pays ainsi que de l'étranger pour discuter des moyens de traitement de cette maladie.

Dans une allocution d'ouverture, le président de la rencontre, Mourad Semrouni a souligné que «le diabète est une véritable calamité, qui ne cesse de croître dans notre pays, avec tout son lot de complications».

«La gratuité des soins en Algérie pourra être remise en cause, si des

mesures préventives ne seront pas adoptées», a-t-il mis en garde, faisant savoir que cette maladie touche une population de plus en plus importante en Algérie.

«L'espérance de vie ne cesse de s'allonger, ce qui fait de la prise en charge de cette maladie, un fardeau financier lourd à porter», a-t-il estimé. Des spécialistes en diabétologie de différentes régions du pays et de l'étranger animeront des conférences et ateliers lors de cette rencontre scientifique, qui se poursuit à Oran jusqu'au 17 novembre en cours. Différentes thématiques tou-

chant à cette maladie seront abordées par des spécialistes, notamment «Les moyens thérapeutiques mis à la disposition du diabétologue pour contrer les affûts de cette maladie», «le HTA intériorisée liée au diabète sucré», «Le risque coronarien du diabète» et «la vaccination des sujets à risque».

Cette rencontre donnera, par ailleurs, la parole aux économistes dans l'objectif de mieux comprendre les enjeux des nouvelles stratégies thérapeutiques, avec l'apparition de nouvelles molécules, note encore les organisateurs.

# FOURMIS DANS LES JAMBES

## Et si vous manquez de fer ?

*Picotements, tiraillements, brûlures : au repos, nos jambes sont parfois victimes de sensations difficiles à définir mais très désagréables. Et s'il suffisait de doper nos réserves de fer pour mettre nos jambes au repos ?*

### Vos jambes ne trouvent jamais le repos ?

Vous souffrez d'une envie irrésistible de remuer les jambes, surtout le soir, tranquillement assis devant la télévision, ou la nuit, alors que vous aimeriez tant dormir ? C'est « le syndrome des jambes sans repos », ou encore « des Impatiences des membres inférieurs ».

Ces sensations indéfinissables et désagréables sont variables selon les personnes. Elles sont décrites comme des tiraillements, des picotements, des brûlures, voire une impression d'eau qui coule le long des mollets... La sensation est parfois si pénible qu'elle oblige à se lever pour marcher, à plier les genoux, à se masser les jambes, ou même à les tremper dans l'eau, froide ou chaude.

### Ne confondez pas jambes sans repos et jambes lourdes

Chacun a son truc pour atténuer le malaise provoqué par le syndrome des jambes sans repos. Certains sont modérément gênés, alors que d'autres vivent l'enfer. Quand les sensations désagréables sont trop intenses, il y a de quoi devenir nerveux et insomniaque ! Comme les symptômes sont étranges, et que rien ne se voit de l'extérieur, les proches pensent volontiers que « c'est dans la tête ». Cette incompréhension tend à aggraver les troubles. Les médecins ont longtemps pensé que l'origine en était veineuse. Certains le croient encore...

En fait, « le syndrome des jambes sans repos » n'est ni psychosomatique ni circulaire. Les mécanismes ne sont pas encore tous élucidés, mais on observe un dysfonctionnement au niveau des nerfs qui com-



mandent les mouvements et la sensibilité des jambes. À l'intérieur de ces nerfs, les informations circulent grâce à des molécules chimiques appelées médiateurs. Les chercheurs pensent que ce syndrome est lié à

une anomalie au niveau d'un de ces médiateurs, la dopamine.

D'ailleurs, l'administration de médicaments dont l'effet est similaire à celui de la dopamine soulage. Mais ces traitements ne

sont pas anodins et peuvent agir au niveau du cerveau.

D'après le Pr Jean Krieger, de l'hôpital de Strasbourg, « il serait souvent possible de s'en passer. Il faut savoir, poursuit-il que le fer est indispensable à la fabrication de la dopamine et le système nerveux en consomme beaucoup. Dans de nombreux cas, le « syndrome des jambes sans repos » pourrait être tout simplement dû à un manque de fer. D'ailleurs, en prescrivant uniquement du fer à chaque fois que la prise-d'essai en révèle un taux bas, nous obtenons d'excellents résultats. »

### Jambes sans repos : un besoin accru en fer

On ne sait peut-être pas bien évaluer la quantité de fer nécessaire au bon fonctionnement de notre organisme. Actuellement, on considère qu'un individu manque de fer quand son taux sanguin est trop faible pour satisfaire aux besoins des globules rouges. Mais le sang n'est pas le seul à avoir besoin de fer pour fonctionner, les nerfs aussi. Et ils seraient beaucoup plus gourmands !

Certaines d'entre nous en ont donc probablement assez pour ne pas être anémiques, mais trop peu pour ne pas souffrir d'impatiences des membres inférieurs. Il faudrait donc peut-être réviser les normes du fer sanguin. Il s'agirait parfois d'une véritable maladie génétique (on la retrouve souvent chez un parent), d'une maladie du nerf lui-même, ou des conséquences d'une insuffisance rénale, fréquente chez les personnes âgées. Mais la gravité des symptômes est toujours corrélée à la quantité de fer en réserve dans le sang. Le traitement est simple, peu coûteux et soulage parfois durablement. Autant d'excellentes raisons d'en discuter avec votre médecin.

# LE RÉGIME SANS GLUTEN N'EST PAS UN RÉGIME AMAIGRISSANT

La majorité de la population imagine des vertus santé et amaigrissantes au régime sans gluten, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Et trop de femmes le suivent pour de mauvaises raisons et sans connaître les risques pour la santé de ce choix alimentaire.

Le régime sans gluten n'est pas amaigrissant et n'est pas forcément bon pour la santé, selon une nouvelle étude scientifique publiée dans la revue médicale le *Journal of Nutrition Education and Behaviour*, contrairement à ce qu'une grande partie de la population croit.

« Si je suis une étudiante et que je souhaite perdre du poids, je peux lire sur Internet que le régime sans gluten est idéal pour arriver. Je risque alors de me priver des aliments qui contiennent des nutriments essentiels » explique le professeur Shelnutt de l'université de Floride.

Trop de femmes pensent qu'un régime sans gluten est un régime amaigrissant. Or, les personnes contraintes de suivre un tel régime n'ont pas le

choix et le font pour des raisons médicales. Comme les aliments sans gluten raffinés sont pauvres en vitamines et en minéraux essentiels, elles rééquilibrent leur alimentation et compensent ces manques avec des compléments en vitamines.

Pour mettre en exergue les idées reçues de la population sur le régime sans gluten, la chercheuse a réalisé une étude comportementale avec 97 étudiants.

Les volontaires devaient évaluer le goût et les bienfaits pour la santé des aliments sans gluten.

60% des participants ont déclaré que le régime sans gluten pouvait traiter des maladies. Un tiers d'entre eux (35%) pense qu'il peut améliorer les problèmes digestifs, et qu'il est plus sain pour la santé, 32% des participants pensent même que les médecins le prescrivent pour perdre du poids.

« Comme cette étude a été réalisée avec un petit nombre de participants, elle n'est pas représentative de la population. En revanche elle met en

avant les idées reçues de la population sur le régime sans gluten » conclut la chercheuse. « Le problème est qu'il y a beaucoup de femmes en bonne santé qui choisissent un régime sans gluten parce qu'elles pensent qu'il est plus sain pour elles et qu'il peut les aider à maigrir en plus de leur procurer une plus jolie peau » explique le Professeur Shelnutt.

### Le régime sans gluten, une obligation pour les personnes atteintes de la maladie coeliaque

La maladie coeliaque est une intolérance permanente à certaines fractions protéiques du gluten. Elle provoque une atrophie villositaire (destruction des villosités de l'intestin grêle). Il s'ensuit une malabsorption des nutriments, en particulier du fer, du calcium et de l'acide folique. Ses symptômes sont douleur (diarrhée chronique, ventre ballonné, anémie...) et le seul traitement de la maladie coeliaque consiste à suivre un régime sans gluten strict et à vie car il n'existe aujourd'hui, aucun médicament.



## MALADIES CARDIAQUES : être aimable protège le cœur

Les bonnes relations de voisinage réduiraient les risques de maladies cardiaques, selon une étude scientifique américaine.

Finis les querelles de voisinages pour une hale mal tondue ou un chien trop bruyant. Car, bien s'entendre avec ses voisins limiterait les risques de développer des problèmes cardiaques, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Epidemiology and Community Health*.

Modifier son mode vie, changer son alimentation, arrêter de fumer, consommer moins d'alcool, faire plus de sport. Les médecins et les pouvoirs publics ne cessent de nous inciter à mieux prendre soin de nous pour limiter les risques de maladies cardiaques et de mourir précocement.

Pourtant, un simple changement d'attitude avec ses voisins serait aussi efficace que d'arrêter de fumer. En effet, être aimable avec son entourage protège votre cœur. Les chercheurs de l'Université du Michigan ont étudié pendant 4 ans 3276 adultes âgés en moyenne de 70 ans (dont deux tiers de femmes) et qui n'avaient pas de problème cardiaque connu au début des travaux. Eric S Kim, chercheur au département de psychologie et son équipe ont voulu comprendre si bien s'entendre avec ses voisins pouvait limiter les risques d'être atteint de problèmes cardiaques.

Les participants ont rempli un questionnaire sur leurs perceptions décrivant leur complexité, la confiance et la convivialité au sein de leur communauté. Après que les facteurs tels que l'âge, le sexe, le statut marital, le poids, le mode de vie ou encore les problèmes de santé (diabète, hypertension artérielle...) ont été pris en considération, l'étude a révélé que la cohésion sociale a été associée à une diminution de 22% des risques de subir un infarctus.

"Ce bénéfice est significatif et à peu près comparable à celui observé entre un fumeur et un non-fumeur" explique Eric S Kim. "Une bonne cohésion sociale, une vie de quartier harmonieuse et des bonnes relations avec ses voisins permettent de limiter les risques des développer des maladies cardiaques" conclut Eric S Kim. Pour prendre soin de son cœur et rire parfois franchement, on laisse nos chers voisins exprimer leurs mécontentements et on pacifie nos relations de quartier.

# Le sport, un antidouleur sous-estimé

Moins d'antidouleurs, plus de sport. Une étude australienne vante les mérites de l'activité physique pour réduire la sensibilité à la douleur.

Et si le sport permettait de mieux tolérer les souffrances physiques ? Des Australiens nous prouvent que cette hypothèse n'est pas si éloignée de la réalité. Des chercheurs de l'Université de New South Wales et d'un vaste centre de recherche privé, le Neuroscience Research Australia à Sydney, ont testé le potentiel antidouleur du sport sur 24 volontaires. Tous ont accepté de tester leur sensibilité à la douleur. Pendant six semaines, la moitié du groupe, des adultes en bonne santé mais inactifs, ont participé à un programme sportif tandis que l'autre moitié n'a pratiqué aucun sport.

L'effet analgésique a été relevé au terme de l'expérience au sein du groupe actif. Aux tests de sensibilité à la douleur, les sportifs se sont montrés plus tolérants que le groupe inactif à un appareil pressant leur peau et à un brassard à tension gonflé progressivement. Les premiers ont résisté à une pression plus forte que les seconds.

### Le sport c'est la santé !

"L'effet analgésique pendant l'exercice physique est bien connu, justifient les auteurs de l'étude, cités par *Le Figaro*, ce pendant les effets de l'exercice



régulier sur la sensibilité à la douleur sont largement inconnus."

Ces résultats, publiés dans la revue spécialisée *Medicine & Science in Sports & Exercise*, confirment ce dont on se doutait, à savoir que le sport nous rend

plus fort et mieux armé au quotidien. Par exemple, l'activité physique entraîne notre cœur et l'aide à mieux se protéger contre les maladies cardiovasculaires. Il n'est plus à démontrer que des sports comme la course renforcent notre système immunitaire

(pratique contre le virus en hiver). Sans oublier qu'à ces avantages physiques de l'activité physique s'ajoutent de sérieux bénéfices sur la santé mentale, le sport étant un bon allié contre le stress ou la dépression. C'est décidé, à la rentrée on s'y met !

## PRISE DE POIDS : bientôt un médicament pour la réguler

Des médicaments pour lutter contre la prise de poids de la quarantaine pourraient bientôt être mis au point, selon une étude scientifique américano-écossaise.

La prise de poids de la quarantaine serait due à la paresse de certaines cellules du cerveau, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Endocrinology*. Les chercheurs travaillent à des traitements pour relancer leur activité, donc pour éviter de grossir. Les chercheurs de l'Université d'Aberdeen, en Écosse en collaboration avec des experts des universités de Cambridge et du Michigan (États-Unis) ont travaillé pour comprendre pourquoi à la quarantaine, les personnes ont tendance à s'enrober. Ils ont constaté que les cellules du cerveau qui contrôlent la sensation de faim sont moins actives et performantes au fil du temps.

"Une des raisons de cette prise de poids peut être attribué à un petit sous-ensemble de cellules d'une zone du cerveau où l'appétit est contrôlé" explique le professeur Lora Heisler.

### La régulation de l'appétit fonctionne moins bien

Ces cellules produisent les hormones cérébrales importantes appelées "peptides proopiomélanocortine" (POMC) qui sont responsables de la régulation de notre appétit et de notre poids corporel. "Alors que nous approchons du milieu de la vie de ces cellules, elles deviennent paresseuses dans



l'envoi de signaux d'informations, ce qui conduit à une erreur de jugement de la quantité de nourriture dont notre corps a besoin" analyse la chercheuse.

"Notre nouvelle compréhension du rôle crucial que joue les POMC dans la propagation de la masse graisseuse chez les quarantennaires ouvre la porte à de nouveaux médicaments qui pourraient être développés pour contrôler l'appétit et donc aider à perdre du poids" explique le professeur Lora Heisler. "Compte tenu des liens établis entre l'obésité et les maladies médicales graves, dont le cancer, les maladies cardiaques et le diabète, il est essentiel que nous nous efforçons de trouver de nouvelles méthodes pour lutter contre cette épidémie pour améliorer notre santé" conclut la scientifique.

En effet, l'obésité est un problème de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé a mis en garde les pouvoirs publics européens sur la prévalence de l'obésité dans les différents pays de l'UE. Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de onze ans sont en surpoids. L'obésité deviendrait même la nouvelle norme de poids dans une majorité de pays du Vieux continent.

## RCA: Le Conseil de sécurité proroge d'un mois le mandat de la MINUSCA

Le Conseil de sécurité des Nations-Unies a prorogé jeudi d'un mois le mandat de la mission de l'ONU en République centrafricaine (MINUSCA).

A quelques heures de l'expiration du mandat de la MINUSCA, les membres du Conseil ont accordé un sursis de 30 jours qui vise à permettre «un renouvellement technique» du mandat de cette mission onusienne, a déclaré l'ambassadeur de France à l'ONU, François Delattre, à cette occasion.

«Il s'agit bien d'une nécessité technique afin de permettre à l'un des membres de ce Conseil d'effectuer les démarches requises par sa législation interne pour pouvoir voter le projet de résolution discuté par les membres de ce Conseil au cours des dernières semaines», a expliqué l'ambassadeur de France, plume d'un projet de résolution proposant une prorogation d'un an de l'opération onusienne.

Les Etats-Unis auraient demandé plus de temps avant que le Conseil ne procède au vote sur le renouvellement d'un an de la MINUSCA.

Sur le fond, les négociations sur le nouveau mandat de la MINUSCA sont allées à leur terme, a estimé M. Delattre. La France a expliqué que son projet de résolution contient un certain nombre d'éléments importants concernant le soutien que la MINUSCA pourra apporter aux autorités centrafricaines dans leurs efforts en faveur de la paix et de la réconciliation en RCA. M. Delattre a rappelé la nécessité de «maintenir le format et le mandat robuste de la MINUSCA» et a souligné le soutien politique que la mission onusienne pourra apporter à l'initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA «afin de favoriser un dialogue direct et inclusif entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés».

Il a également mentionné le soutien supplémentaire que la MINUSCA pourra apporter aux autorités centrafricaines pour étendre l'autorité de l'Etat sur le territoire centrafricain.

## AFRIQUE

# La réforme institutionnelle de l'Union africaine au menu du 11<sup>e</sup> Sommet de l'organisation panafricaine

La réforme institutionnelle de l'Union Africaine (UA), visant à donner plus d'efficacité à l'action de l'organisation, appelée à s'adapter aux nouvelles réalités mondiales, sera à l'ordre du jour du 11<sup>e</sup> sommet extraordinaire de l'organisation, prévu les 17 et 18 novembre à Addis-Abeba en Ethiopie.

Les chefs d'Etat et de gouvernements des 55 pays membres de l'UA, créée en 1963 sous l'appellation de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA), devenue en 2002 l'Union Africaine (UA), devront discuter des questions relatives aux réformes de cette organisation panafricaine, qui fait face à des défis multiformes, liés notamment à des dysfonctionnements structurels, des difficultés financières et des lacunes en matière de coordination au sein de son système institutionnel.

Le Premier ministre Malimou Ouahia, représentera le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à ce sommet dont les travaux ont été précédés par la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'UA. La rationalisation des modes de gestion des contributions, les nouvelles modalités de travail et du financement de l'UA figurent parmi les principaux chantiers de cette réforme entamée depuis 2016.

Chargé, en juillet 2016, par ses pairs d'élaborer un rapport sur la réforme de l'UA, Paul Kagame, président en exercice de l'UA et chef de l'Etat rwandais, a proposé, entre autre, la transformation du mécanisme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en agence de développement de l'UA. Pour le président de la Commission africaine, Moussa Faki Mahamat, il s'agit de «doter le NEPAD en tant qu'entité de personnalité juridique distincte et de créer entre autre une matrice de division du travail entre la commission africaine, les communautés économiques régionales pour aligner les programmes».

Une autre proposition portant sur le renforcement des compétences du président de la Commission a été également formulée dans les recommandations de ce rapport élaboré avec le concours des experts et adopté par l'Assemblée générale de l'organisation panafricaine.

Il est également recommandé la mise en œuvre immédiate de la «taxe Kaberuka», de 0,2% sur les importations avec le renforcement des sanctions pour les pays qui ne paient pas leur contribution. Ce prélèvement permettra de financer le budget opérationnel de l'UA, dont 75% seront consacrés au budget du programme, tandis que



25% du budget seront destinés à soutenir les opérations de maintien de la paix.

Cette taxe aidera également à réduire la dépendance vis-à-vis des fonds des partenaires pour la mise en œuvre des programmes continentaux et d'alléger les pressions exercées sur les trésors nationaux.

### Réforme de l'UA : l'Algérie pour une révision du fonctionnement mais pas des principes fondamentaux

L'Algérie, qui accorde une importance particulière au processus de réforme de l'UA, réaffirmera, à l'occasion de ce sommet, sa position favorable à une révision du fonctionnement technique des structures de l'organisation, estimant nécessaire l'adhésion la plus large de l'ensemble des Etats membres de l'UA à ce projet de réforme.

«Le contenu de la réforme de l'UA devrait bénéficier de l'adhésion la plus large de l'ensemble des Etats membres de l'UA dont la mécanique financière devrait tenir compte des capacités économiques de chaque pays», avait estimé M. Ouahia, lors de la session de consultations sur la question de la réforme de l'UA, tenue, en janvier dernier à Addis-Abeba.

M. Ouahia avait souligné que l'Algérie «partage l'impératif d'une réforme institutionnelle et structurelle de l'UA» ajoutant

sur un autre registre que la mécanique financière de l'Organisation «devrait tenir compte d'un minimum d'équilibre entre l'ensemble des Etats membres et de leurs capacités économiques».

Il avait, dans le même contexte, mis l'accent sur «l'importance d'une gestion consensuelle du processus de réforme, à travers notamment, une approche basée sur l'appropriation par les Etats membres et l'examen exhaustif des propositions qui y sont contenues».

En terme de réforme de l'UA, il est attendu selon l'approche algérienne de donner à l'organisation les moyens de répondre aux aspirations des peuples du continent en matière de développement et d'intégration sans que cette réforme ne touche aux principes fondamentaux de l'Union. Il s'agit en fait d'une réforme qui ne touchera pas les objectifs et les principes de l'Union mais plutôt d'une révision du fonctionnement technique de l'organisation et de ses structures afin d'améliorer leur rendement.

A titre d'exemple, le Conseil pour la paix et de sécurité (CPS) de l'UA ne figure pas dans l'Acte constitutif de l'organisation panafricaine, mais il y a juste un protocole relatif au CPS ajouté à cet Acte alors que l'expérience a prouvé que le CPS constitue un organe essentiel dans le fonctionnement de l'UA.

## SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

# Eucoco 2018: rester vigilant à la veille de la reprise des négociations Maroc-Front Polisario (Cnasp)

Le Président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnasp), Saïd Ayachi, a appelé vendredi, à rester vigilant face aux éventuelles manœuvres engagées par le Maroc pour perturber les négociations avec le Front Polisario prévues le mois prochain à Genève, sous l'égide de l'ONU.

«Nous sommes à la veille du premier round des négociations entre le Front du Polisario et le Maroc à Genève, nous veillons à rester vigilant vis-à-vis des manœuvres que peut mener le Maroc pour parasiter ces négociations», a averti M. Ayachi, dans une déclaration à l'APS, avant l'ouverture, à Madrid, de la 43<sup>e</sup> Conférence de solidarité européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2018). La 43<sup>e</sup> Conférence intervient à quelques semaines de la tenue des premières négociations entre le Front Polisario et le Maroc, les 4 et 5 décembre, à Genève. Cette rencontre prévue à l'initiative de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, devrait marquer la relance du processus de paix au Sahara Occidental, au point mort depuis 2012.

Après s'être réjoui des arrêts rendus par

la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en faveur du Front Polisario, le Cnasp a dénoncé les manœuvres du Maroc et de l'UE pour «contourner et rafistoler de nouveaux accords appelant à arrêter ce dérapage juridique de la part de la Commission européenne». Il a, à ce titre, culpabilisé l'Union européenne, de violer sa propre juridiction, l'exhortant à s'en tenir aux lois. Réitérant le soutien du Cnasp au Front Polisario quant à sa demande majeure d'organiser le référendum d'autodétermination en faveur du peuple sahraoui, M. Ayachi a affirmé que le Comité algérien «accompagnera le peuple sahraoui dans cette trajectoire de négociation et continuera de le faire à travers un programme qui sera établi par la Conférence pour pouvoir, dans tous les espaces et domaines, apporter notre soutien au peuple sahraoui».

Selon le responsable algérien, cette conférence est une occasion pour dresser un constat d'évaluation du programme qui a été mis en œuvre durant l'année 2018, et un point de situation politique et humanitaire dans le Sahara occidental pour ensuite «travailler dans des groupes et ateliers à différents thèmes». «Le Comité algérien est très

largement impliqué du moment d'abord que la Cnasp est membre de la Task Force qui est le bureau exécutif de l'Eucoco mais aussi nous allons impliquer les membres de la délégation qui vont se répartir à travers les ateliers pour pouvoir apporter le point de vue du Cnasp sur les différents thèmes qui seront débattus», a-t-il expliqué. La Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2018) débute ce vendredi après-midi dans la capitale espagnole Madrid, sous le slogan «Pour l'indépendance du Sahara Occidental».

La responsabilité de l'Espagne et de l'Europe dans la solution».

Cette Conférence annuelle de deux jours, organisée depuis 1976 sans interruption dans différentes villes européennes, à l'instar de Madrid, Barcelone, Rome, Bruxelles, Valence et Paris, est considérée comme la plus importante manifestation internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, où des centaines de militants réitérent leur soutien chaque année à la cause sahraouie et au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Elle coïncide également avec le 43<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la Déclaration de Madrid

(14 novembre 1975), qui avait ouvert la voie à l'invasion marocaine des territoires sahraouis. Elle verra la participation d'environ 400 invités, représentants de gouvernements venus des cinq continents, des ambassadeurs de pays reconnaissant la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des députés et des élus européens et nationaux. Des organisations nationales et internationales, prendront également part à cet événement, a-t-on appris auprès des organisateurs. En plus des délégations officielles, des syndicalistes, des militants des droits de l'Homme, des ONG et des associations amies avec le peuple sahraoui, par ailleurs, attendus à ce rendez-vous, comme chaque année. Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part à la conférence.

Elle est composée du président de la de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté, Abdelhamid Si Afif et de la présidente du Groupe d'amitié de fraternité parlementaire «Algérie-Sahara Occidental», Saïda Brahimi Bounab, ainsi que les députés, Mohamed Moussaoudja, Djamel Madi, Sid Ahmed Abiri et Noureddine Belmeddha.

APS

## LIGUE ARABE - PALESTINE

## Le Conseil de la Ligue arabe condamne les crimes israéliens systématiques contre le peuple palestinien

Le Conseil de la Ligue arabe a condamné, lors de sa réunion de clôture jeudi au Caire, les crimes israéliens systématiques commis contre les enfants du peuple palestinien et les civils non armés.

Ces crimes, dont le plus récent est l'agression israélienne brutale qui a commencé le 11 novembre à l'encontre du peuple palestinien dans la bande de Gaza et l'ensemble des territoires occupés, faisant des dizaines de martyrs et de blessés parmi les citoyens non armés, sont considérés, par le Conseil, comme des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, en vertu du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'Homme et des statuts des tribunaux internationaux.

Par ailleurs, le Conseil a appelé, au niveau des représentants permanents, tous les pays frères et amis, parmi lesquels les pays membres de l'Organisation de la Coopération islamique, de l'Union africaine, du mouvement des non-alignés et des pays de l'Amérique du Sud, à rejeter le projet de décision «partiel et injuste» que les Etats-Unis veulent soumettre au vote de l'Assemblée Générale des Nations unies, en faveur d'Israël.

Il a également souligné son soutien aux initiatives et efforts palestiniens qui visent à responsabiliser Israël au regard de ses crimes contre le peuple palestinien et l'apport de son soutien technique et



financier nécessaires à ces initiatives. Le Conseil de la Ligue arabe a aussi souligné l'importance de mettre en place un comité juridique consultatif dans le cadre de la Ligue, et ce dans l'objectif de présenter l'avis visant à saisir les procès devant les tribunaux internationaux au sujet des violations des droits des palestiniens par Israël.

Le Conseil a invité le Parlement arabe et les parlements arabes de chaque Etat, les institutions et les médias, ainsi que les organisations

arabes de la société civile à s'activer afin de dénoncer les crimes commis par Israël et à assurer une protection internationale aux Palestiniens.

Par ailleurs, il a chargé les groupes arabes au sein des Nations-Unies et du Conseil des droits de l'Homme, le Conseil des Ambassadeurs arabes et les Missions de la Ligue arabe à interagir avec les pays et les groupements régionaux pour suivre l'exécution de ce qui est apparu dans ce communi-

## CORÉE DU NORD

## Pyongyang affirme avoir testé une arme de «haute technologie»

Le leader nord-coréen Kim Jong Un a supervisé le test d'une nouvelle arme tactique, «de haute technologie», a rapporté vendredi un média d'Etat nord-coréen, selon l'agence sud-coréenne Yonhap.

«Kim Jong Un a supervisé le test d'une nouvelle arme tactique de haute technologie à l'Académie nationale de science de Défense», a précisé le média nord-coréen cité par Yonhap. Le test a été couronné de succès, mais la nature de l'arme testée n'a pas été spécifiée.

Cette arme, qui a été développée sur une longue période, «contribue à



construire une défense invulnérable pour notre pays et renforce la puissance de combat de l'armée de notre peuple», a ajouté le média nord-coréen. Le

président américain Donald Trump et Kim Jong Un se sont rencontrés en juin dernier lors d'un sommet historique à Singapour, qui a abouti à

un accord de désarmement nucléaire dont les termes étaient restés vagues.

Depuis ce sommet, le Nord s'est abstenu de procéder à de nouveaux essais balistiques ou nucléaires, a démantelé un site de tests de missiles et promis, si les Etats-Unis acceptent de faire des concessions, de démontrer son principal complexe nucléaire.

Mais les progrès ont été lents et les deux pays s'accusent mutuellement de ne pas avoir tenu parole.

Donald Trump a dit espérer une deuxième rencontre avec Kim Jong Un au début de l'année prochaine.

## PAKISTAN-IRAN

## 5 soldats iraniens retrouvés «sains et saufs» au Pakistan après leur enlèvement

Cinq soldats iraniens ont été retrouvés «sains et saufs» après avoir été enlevés il y a un mois par des hommes armés dans le sud-est de l'Iran, près de la frontière pakistanaise, a annoncé le ministère des Affaires étrangères pakistanaise.

«Avec les efforts concertés des forces de l'ordre et des forces armées, cinq (soldats) iraniens qui avaient été enlevés ont été retrouvés sains et saufs», a déclaré dans un communiqué le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohammad Faisal. «Ils sont en

bonne forme et sont en train d'être remis aux autorités iraniennes», a-t-il fait savoir, ajoutant que le Pakistan s'employait également à retrouver «les autres» membres des forces de sécurité manquants, sous l'autorité de son armée.

Enlevés le 16 octobre dans les environs du village de Lulakdan dans la province du Sistan-Balouchistan (sud-est de l'Iran), les 12 policiers et soldats iraniens ont été «retrouvés inconscients» par «un agent infiltré» puis emmenés au Pakistan, avait affirmé Mohammad

Ali Jafari, un commandant des Gardiens de la Révolution, cité par Irna.

Le Pakistan avait informé Téhéran des «efforts intensifs» mis en oeuvre pour retrouver les disparus, alors que le ministre des Affaires étrangères iranien s'est rendu deux fois à Islamabad en un mois.

Le ministère des Affaires étrangères pakistanaise avait imputé l'enlèvement à des «ennemis communs, malheureux des relations proches et amicales entre Pakistan et Iran».

## FRANCE:

## Macron et son gouvernement face aux «gilets jaunes»

Près de 1500 actions de blocage sont prévues samedi par les «gilets jaunes», un mouvement redouté par le gouvernement qui compte faire de cette journée de blocage pour contester la hausse des prix du carburants en France. Blocages de péages, d'autoroutes, de tunnels, occupations de ronds-points, rassemblements, les initiateurs de ce mouvement parlent déjà de 700 points de blocage, en plus d'autres actions. Les initiateurs du mouvement veulent également durer en visant des cibles stratégiques, telles que des raffineries, des aéroports, ou des poste-frontières. Doté d'un site internet et d'une page Facebook, dont le premier appel à la mobilisation est parti des réseaux sociaux, le mouvement, jouissant d'un fort soutien de la population, a déjà donné 9 consignes : «Je mets mon gilet jaune», «Je ne bloque pas les secours», «Respect des forces de l'ordre», «Sang-froid», «Pas de politique, ni de racisme», «Pas d'enfant», «Je filme en live si ça dérape», «Je suis responsable» et «Du bon sens et de la logique». Les initiateurs de ce mouvement affirment leur indépendance vis-à-vis des partis et syndicats et réfutent l'improvisation dont le gouvernement les accuse dans l'organisation du blocage. Mais les autorités craignent un dérapage de ce mouvement avançant que la majeure partie des actions ne sont pas «autorisées», on avance même que seulement une centaine d'actions ont été déclarées en préfecture. C'est un vrai casse-tête pour le président Emmanuel Macron et son gouvernement qui se trouve, au début du quinquennat, face une contestation populaire inédite, à l'issue de laquelle ils peuvent y laisser des plumes, selon des observateurs. «C'est un vrai casse-tête. Sans déclarations, les préfets ne peuvent pas faire une demande précise de renforts policiers, ni savoir combien de forces de l'ordre sont nécessaires, et où», a confié une source policière à l'AFP. D'autres sources policières s'attendent à une situation «compliquée» du fait du manque de visibilité et de l'absence d'un porte-parole du mouvement. Le nouveau ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, n'a pas manqué d'exprimer mardi sur BFMTV son inquiétude sur la difficulté d'encadrer cette contestation qui n'est pas venue d'un cadre traditionnel, le syndicat, et qui s'étend comme une toile d'araignée. Un cellule de suivi de ce mouvement a été installée au niveau du ministère de l'Intérieur en lien avec le ministère des transports. Se référant au Code de la route, les autorités ont averti les bloqueurs que l'entrave à la circulation est un délit punissable de 4.500 euros d'amende, deux ans de prison, immobilisation et mise en fourrière du véhicule. Selon un sondage réalisé par Elabe pour BFMTV, 73% des Français soutiendraient ou disent avoir de la sympathie pour le mouvement des «gilets jaunes» et 70% estiment que le gouvernement devrait abandonner ces nouvelles taxes.

Confronté pour la première fois à un mouvement citoyen spontané, le président Macron a affirmé mercredi qu'il ne changera pas de cap. «Quand je regarde beaucoup de mes prédécesseurs, quand les choses se sont compliquées, ils ont changé de cap. Je ne le ferai pas», a-t-il dit, assurant toutefois «entendre la colère» de ceux qui veulent manifester samedi. Mais les initiateurs du mouvement ne l'entendent pas de cette oreille en annonçant que «l'objectif, c'est de durer, et tant que Macron ne jouera pas selon nos règles, on ne s'arrêtera pas». Le bras-de-fer est engagé.

## DIPLOMATIE:

## Les Etats-Unis restent «confiants» que Kim remplira ses engagements

Les Etats-Unis restent «confiants» que les engagements sur la dénucléarisation pris par le leader nord-coréen Kim Jong Un lors de son sommet avec le président américain Donald Trump seront tenus, a déclaré jeudi un porte-parole du département d'Etat.

Au sommet de Singapour en juin dernier, MM.

Trump et Kim «ont pris un certain nombre d'engagements sur une dénucléarisation définitive et complètement vérifiée et sur la création d'un avenir plus brillant pour la Corée du Nord», a indiqué le porte-parole dans un communiqué.

«Nous parlons avec les Nord-Coréens de l'application de tous ces engagements», a-t-il déclaré.

«Nous restons confiants que les promesses faites par le président Trump et par le dirigeant Kim seront tenues». Le département d'Etat réagissait à l'annonce quelques heures plus tôt par l'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA que M. Kim venait de superviser le test d'une nouvelle arme tactique de haute technologie.

## ARMÉE

# Le Sud-Est a constitué une base et une route d'acheminement d'armes pour la Révolution

Les participants à une journée d'étude sur «l'approvisionnement et l'armement de la guerre de libération dans la région Sud-est du pays», tenue jeudi à Ouargla, ont présenté «la zone Sud-est du pays comme ayant été alors une base et une route sécurisées d'approvisionnement et d'acheminement d'armes pour la Guerre de libération nationale depuis la Tunisie et la Libye».



Dans sa communication intitulée «Approvisionnement et armement de la Révolution dans la région d'El-Oued», Mohamed Saïd Aguiéb de l'université Hamma Lakhdar (El-Oued) a indiqué que cette zone a tissé d'étroites relations avec les pays voisins, de longue date, que la Révolution a raffermies avec la contribution des voisins à l'armement de la guerre de libération nationale en vue d'arracher l'indépendance. Selon l'intervenant, «les intérêts commerciaux, sociaux et la cohésion civilisationnelle et historique ont contribué largement au raffermissement des relations qui ont été mises en avant par les Moudjahidine de la guerre de libération nationale pour acheminer, à travers des voies et routes sécurisées, des armes et des fonds».

M. Aguiéb a, à ce titre, évoqué les moyens adoptés par les Moudjahidine pour

l'acheminement d'armes et les personnalités ayant mené ces opérations, à l'instar de Mohamed Issami, Abdelkader Lamoudi, Bachir Benmoussa et Ahmed Miloudi, et d'autres ayant pris part à ces actions via l'axe El-Oued-Biskra, avant de transporter ces armes vers la région des Aurès (Batna).

Inscrite au titre du plan de communication du commandement de l'Armée Nationale Populaire (ANP) au titre de l'année 2018/2019, cette rencontre, retenue également dans le cadre de la commémoration du 64ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, s'assigne comme objectifs la vulgarisation de la rôle crucial et efficace joué par la zone Sud-est dans l'approvisionnement de la glorieuse révolution en fonds et en armes.

La rencontre a ainsi permis de braquer les lumières

sur les moyens mobilisés par les Moudjahidine de cette région pour la constitution des cellules d'armement à partir des pays voisins, la Tunisie et la Libye, ainsi que sur le desserrement de l'état colonial sur les Moudjahidine des régions du Nord.

Dans son intervention d'ouverture au nom du commandant de la 4ème Région Militaire, le chef d'état-major de cette RM, le général Tahar Ferhat, a souligné que «l'histoire est le souvenir référentiel des pays et une base sur laquelle s'appuient les Nations pour assurer la jonction entre les générations».

«Les Démarches prônées par le commandement de l'ANP visant à conférer toute l'importance voulue à l'Histoire nationale vise la formation d'une génération imbue des valeurs de son histoire», a conclu l'officier supérieur.

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 وزارة السكن والعمران والمدينة  
 MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
 مديرية التعمير والهندسة المعمارية والبناء لولاية بجاية  
 DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
 DE LA WILAYA DE BEJAIA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 10 /2018

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bejaia lance un avis d'appel d'offres national Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimale pour la Réalisation des Travaux d'Aménagement d'une Zone D'activité au profit des jeunes investisseurs à SEDDOUK.

Site: zone d'activité commune de SEDOUK

Lot 01 :- Assainissement des EAUX Usée (AEU)  
 - Drainage Des EAUX Pluviales (DEP)  
 - Alimentation en EAU Potable (AEP)

LOT 02 :- Voirie-Trottoirs et Aménagements extérieurs

LOT 03 :- Eclairage Public

L'offre s'adresse à toutes les entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité comme suit :

**Lot N° 01 :** Les entreprises titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, dans le domaine travaux hydraulique activité principale ou secondaire catégorie **Quatre (IV) ou plus**, doivent avoir réalisé durant les cinq (05) dernières années au moins un projet d'un montant Quarante millions de dinars (40 000 000,00 DA) justifié par présentation d'une attestation de bonne exécution soit en AEP, DEP ou AEU délivré par un maître d'ouvrage public.

**Lot N° 02 :** Les entreprises titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, de la catégorie **Trois (III)** et plus dans le domaine travaux publics activité principale ou secondaire, doivent avoir réalisé durant les cinq (05) dernières années au moins un projet montant Vingt millions de dinars (20 000 000,00 DA) justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivré par maître d'ouvrage public.

**Lot N° 03 :** entreprises publiques et privée ayant la qualification et classification professionnelle en cours de validité, dans le domaine des travaux publics (Eclairage public) code 348/4924 dans le domaine du bâtiment (Electricité) code 341/3912 catégorie trois (III) et plus, doivent avoir réalisé durant les cinq (05) dernières années au moins un projet similaire d'un montant vingt millions de dinars (20 000 000,00 DA) justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivré par maître d'ouvrage public.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges par une personne dûment mandatée auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bejaia, site, au: **RUE HASSIBA BEN BOUALI EX BRANDY**

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées dans l'instruction aux soumissionnaires du dossier d'appel d'offres.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément à l'article 67 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le dossier comprend :

### A - DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Statut de l'entreprise
- Déclaration de Probité paraphée signée.
- Certificat de Qualification et de classification professionnelle dans le domaine.
- Références bancaires de l'entreprise
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants des 05 dernières années (2013-2014-2015-2016-2017), signées par le maître de l'ouvrage Le **Chiffre d'affaires** qui est justifiées par les bilan des 03 dernières années (2015-2016-2017) **ou C 20.**

### B - OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à souscrire paraphée signée.
- Instruction au soumissionnaire
- Liste des moyens matériels mobilisables « Le matériel roulant devra être justifié par des cartes grises + assurances, pour le matériel fixe devra être justifié par une expertise délivrée par des agents habilités ou le cas échéant par un agent de contrôle technique (expert ou huissier de Justice) ».
- Liste des moyens humains signé et cacheté « Encadrement technique de l'entreprise doit être Justifié par des copies des diplômes +affiliation CNAS » signée cachetée a la date de l'année en cours.
- Planning des travaux et délai global de réalisation

### C - OFFRE FINANCIERE :

- Soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse et le BOMOP.  
 Les trois (03) enveloppes séparées doivent être introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant uniquement la mention suivante :

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**  
**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°10/2018**

Réalisation des Travaux d'Aménagement d'une Zone D'activité au profit des jeunes investisseurs à SEDDOUK

SITE : Zone d'activité commune de SEDOUK

Lot 01 :- Assainissement des EAUX Usée (AEU)  
 - Drainage Des EAUX Pluviales (DEP)  
 - Alimentation en EAU Potable (AEP)

Lot 02 :- Voirie-Trottoirs et Aménagements extérieurs

Lot 03 :- Eclairage Public

Les offres devront être déposées à la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bejaia, site au **RUE HASSIBA BEN BOUALI EX BRANDY**.

Les offres qui ne répondent pas aux conditions du cahier de charges de l'appel d'offres notamment la présentation de la soumission en 3 volets distincts (dossier de candidature, offre technique et offre financière) dans 3 enveloppes séparées seront rejetées par la commission d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **Trois (03)** mois augmentée de la durée de préparation des offres qui est de **Quinze (15)** Jours et ce à compter de la date limite de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14h00** au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bejaia .

## TISSEMSILT

# Nécessité d'étudier l'histoire des érudits de la wilaya

Les participants à une journée d'étude sur les érudits de la région de l'Ouarsenis ont insisté, mercredi à Tissemsilt, sur la nécessité d'étudier l'histoire de ces oulémas. L'enseignant Gharbi Bekkai du centre universitaire de Tissemsilt a mis l'accent sur l'importance d'approfondir les recherches traitant des érudits de la région, notamment à travers l'intensification de telles rencontres mettant en exergue les œuvres de personnalités locales. Pour sa part, l'universitaire Ahmed Menad a insisté sur l'intérêt à accorder aux chercheurs en histoire des savants de la wilaya dont Ahmed Ben Yahia El Wancharissi, tout en proposant la création d'un laboratoire de recherche au niveau du centre universitaire de Tissemsilt en collaboration avec la direction des affaires religieuses et wakfs. Mohamed Bahloul du même centre a appelé, pour sa part, à activer le rôle de diverses institutions éducatives et culturelles dans l'intérêt du patrimoine des érudits de la région, mettant l'accent sur la recherche de mécanismes d'accès aux manuscrits conservés dans les bibliothèques familiales. Cette rencontre a constitué une occasion pour le petit-fils du savant Ahmed Ben Yahia El Wancharissi, cheikh Bouhadja Mokhtar, imam de la ville de Lazharia, de mettre la lumière sur le patrimoine légué par son ancêtre en figh malékite dont son livre "El Miaayar". Initiée par l'annexe du centre culturel islamique de Tissemsilt en collaboration avec la direction des affaires religieuses et des wakfs, cette rencontre a regroupé des directeurs d'annexes de centres culturels islamiques des wilayas de Médéa, Djelfa, Blida et Laghouat, des imams, des cheikhs de zaouias et des universitaires de Tissemsilt.

## ALGÉRIE-ITALIE

## «Ali Bitchin. Pour l'amour d'une princesse», une pièce de théâtre présentée à Alger

«Ali Bitchin. Pour l'amour d'une princesse», une pièce de théâtre sur le parcours singulier de Aldo Piccinin, un jeune esclave italien devenu gouverneur sous la Régence d'Alger au XVI<sup>e</sup> siècle, a été présentée mercredi à Alger, devant un public nombreux.

Accueilli au Théâtre municipal d'Alger Centre, le spectacle, mis en scène par l'Italien, Alberto Nicolai, sur un texte de Riccardo Nicolai (son frère), a été organisé par l'Institut culturel italien d'Alger, dans le cadre du programme culturel «Italia Culture Mediterraneo», destiné à «renforcer les échanges et l'amitié algéro-italienne». Pendant près d'une heure de temps, le spectacle raconte l'histoire réelle d'un jeune esclave italien, Aldo Piccinin, capturé au XVI<sup>e</sup> siècle à Massa (Toscane-centre ouest de l'Italie), par les Barbaresques, puis adopté par son maître, avant de se convertir à l'Islam sous le nom d'Ali Bitchin. Plusieurs tableaux d'échanges intenses ou de danses chorégraphiques, ont montré l'ascension fulgurante du jeune Ali qui va grimper très vite dans la hiérarchie des Janissaires, et devenir le «Lion des mers» régnant sur la Méditerranée.

Follement amoureux de Lalla Lallahoum, la Princesse de Koukou qui dédaigne ses cadeaux somptueux, Ali Bitchin construit

une luxueuse mosquée dans la basse Casbah d'Alger pour gagner le cœur de la jeune fille au caractère trempé. Durant son parcours, Ali Bitchin, rendu par Tarik Bouarrara, verra son destin se croiser successivement avec, la mère naturelle, la mère adoptive, la princesse, l'épouse et la servante qui tentera de l'empoisonner, toutes, campées avec brio, par Meryem Medjkane, qui, dans différents accoutrements, a su varier son jeu et le ton de son propos en fonction des registres de personnages qu'elle a rendu.

Le duo de comédiens s'est livré à un rythme soutenu, dans une succession de situations, comiques ou burlesques pour certaines, indépendantes les unes des autres, mais constituant les moments pertinents de la vie atypique de l'esclave, Aldo Piccinin, devenu Ali Bitchin, Gouverneur sous la Régence d'Alger.

Sur un espace nu, le metteur en scène a préféré miser sur un éclairage minimaliste et la capacité des comédiens à porter un texte aussi exigeant, à travers une



occupation optimale de l'espace scénique et un jeu juste dans lequel Meryem Medjkane et Tarik Bouarrara ont brillé, faisant montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs.

En présence de représentants des missions diplomatiques italienne et britannique accréditées à Alger, le public, prenant part à une belle immersion dans l'histoire, a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation.

«Ravis de présenter notre travail à Alger devant ce public magnifique», a déclaré Alberto Nicolai, avant que son frère Riccardo n'ajoute: «Nous avons monté ce spectacle en 2017 avec une quarantaine de personnages, pour l'adapter en 2018 à six seulement».

La pièce de théâtre, «Ali Bitchin. Pour l'amour d'une princesse» a été organisée en collaboration avec le Théâtre municipal d'Alger Centre.

## PRIX CHEIKH ABDELKRIM DALI :

## La 2<sup>e</sup> édition s'ouvre à Alger

La deuxième édition du Prix Cheikh Abdelkrim-Dali de musique andalouse s'est ouverte jeudi soir à Alger avec un concert animé par trois artistes devant un public de fans nombreux.

Accueillie à l'Auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la soirée a été animée par Manel Gherbi, Toufik Aoun et Nesrine Ghenim, qui ont gratifié le public de pièces classiques du répertoire andalou dans ses variantes Sanâa, El Ghenati et Malouf. Accompagnés de l'Orchestre de la fondation Cheikh Abdelkrim-Dali, dirigé par Naguib Kateb, les trois artistes se sont produits en dehors des épreuves finales du concours qui débiteront samedi. Manel

Gherbi a ouvert le bal de cette soirée en interprétant «Ya men saken sadri», une nouba exécutée sur le mode Mezoum, avec des rythmes successifs et évolutifs. Toujours sous la baguette de Naguib Kateb, qui accompagnera également les artistes en compétition, Toufik Aoun et Nesrine Ghenim ont étalé des pièces du répertoire andalou devant un public exquis. Présent à la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi, a affirmé que le Prix Abdelkrim Dali était une manifestation culturelle qui contribue à la «préservation» du patrimoine musical andalou.

En hommage à Abdelkrim Dali, le ministre a annoncé que le Palais de la culture

de Tlemcen sera baptisé du nom de cet artiste et figure de la musique andalouse.

Les épreuves finales du concours de la 2<sup>e</sup> édition du Prix Cheikh Abdelkrim-Dali se dérouleront vendredi, samedi et dimanche avec la participation de neuf candidats finalistes, issus des trois Ecoles andalouses. L'Orchestre maghrébin des musiques andalouses, une fusion des ensembles, algérien, tunisien et marocain, animera la soirée de clôture, prévue lundi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, avec la remise des prix aux lauréats. Le Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, organisée par la Fondation éponyme, vise à «découvrir et promouvoir de jeunes talents».

## Remise du prix «MANARA» sur la description de la Grande mosquée d'Alger le 16 décembre

Les lauréats du prix «MANARA» pour la description de la grande mosquée, organisé sous le patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika seront connus le 16 décembre 2018, coïncidant avec le 62<sup>e</sup> anniversaire de la création de «la radio de l'Algérie combattante», a indiqué jeudi un communiqué de la radio nationale. A ce titre, le secrétariat du prix «MANARA» a annoncé avoir reçu du 22 septembre au 30 octobre 2018 par courrier postal et électronique 1.120 participations dont 503 textes conformes aux conditions de participation fixées dans le règlement intérieur de ce prix. Présidé par Dr. Abdellah El Achi de l'université de Batna, le jury a exprimé sa satisfaction quant à cette importante participation des poètes algériens à ce prix qui a pour objectif la description de «cet édifice unique et son apport comme centre de rayonnement religieux assurant la promotion des valeurs de tolérance, de dialogue et du vivre ensemble».

## MANIFESTATION

## Lancement des journées d'arts urbains d'Oran avec la participation de 40 artistes

La manifestation culturelle «Journées d'Oran d'arts urbains» s'est ouverte jeudi à la maison de jeunes «Maoued Ahmed» au centre-ville d'Oran avec la participation de 40 artistes d'Algérie, de France et d'Espagne, selon les organisateurs.

Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, cible les élèves des écoles des beaux arts de wilayas du pays et les jeunes artistes qui excellent en arts de fresques, graffitis, slam, danse hip-hop, tags muraux et musique, entre autres, a souligné le directeur artistique de ces journées culturelles.

Cette rencontre, organisée par l'association locale «Civiel» d'Oran, vise à «réunir ces spécialités artistiques modernes en un seul rendez-vous, encourager la culture des arts urbains par la formation, l'exercice et faire valoir les performances de jeunes en ces genres très répandus dans le monde», a-t-on souligné. Dans ce cadre,



des ateliers en graffitis sont prévus traitant des thèmes «la mer Méditerranée», «pensée artistique», «hommage à des dramaturges», «Oran histoire et patrimoine» et «attachement à la nature et à l'environnement» sont programmés au théâtre régional «Abdelkader Aloulou», aux instituts français et espagnol et aux sièges des associations «Santé Sidi El Houari» (SDH) et «Bel Horizon» et seront encadrés par des spécialistes en cet art urbain.

Dans ce contexte, le commissaire des journées d'Oran d'arts urbains a indiqué nous proposons à la direction locale du tourisme et de l'artisanat d'introduire les arts de graffitis

pour faire connaître la beauté et le patrimoine d'Oran dans le circuit touristique, dans le but de redynamiser le tourisme et de mettre en exergue le patrimoine culturel de la ville.»

Cette manifestation, à laquelle contribuent des partenaires, comporte également des ateliers d'écriture destinés aux amateurs de Slam et un autre de Hip Hop et Rap, en plus de soirées animées par des artistes de ces genres attirant l'intérêt des jeunes. Cette manifestation, qui sera clôturée au théâtre régional «Abdelkader Aloulou», prévoit aussi une exposition au siège de l'association «Civiel» intitulée «La rue du Pop à Oran».

## GYROPHARE D'AIN DEFLA La 4<sup>e</sup> édition du salon national des arts artistiques

La maison de la culture Emir Abdelkader, organisera du 18 au 20 novembre 2018 la 4<sup>e</sup> édition du Salon national des arts plastiques, en présence de plusieurs amoureux de la toile. Plusieurs associations prendront part à cette manifestation, selon le directeur de la maison de la culture «Emir Abdelkader» initiateur de la manifestation. Des ateliers seront installés, dans le grand hall de la maison de la culture, pour le grand public. Ainsi des remises de prix seront destinées aux participants dans un concours qui vise à activer le mouvement artistique, encourager les étudiants et les artistes à la créativité. Cette manifestation, organisée sous l'égide de la direction de la culture, marquera des visites touristiques guidées aux profits des participants.

### Célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif

Toutes les mosquées et les écoles coraniques des 36 communes de la wilaya d'Ain Defla célébreront El Mawlid Ennabaoui Echarif ce lundi 19 novembre en présence de tous les fideles et les enfants récitant du Coran, en vue d'inculquer et suivre les qualités et vertus du Prophète Mohamed (QSSSL) et d'enseigner sa tradition aux jeunes et à l'ensemble des franges de la société. Au cours d'un programme de la wilaya, une nouvelle mosquée s'inaugurera dans la commune de Djelida, il s'agit de la mosquée d'Ali Ibn Abi Taleb dans la localité de Zehafha, puis une visite de la Zouia Belkaïdia dans la commune d'El Mekhatria. Par ailleurs la Zouia El Belkaïdia d'Essalam à Khemis Miliana notera un riche programme, ou les fideles observeront des récitation du Saint Coran et du Hadith. A Ain Lechikh, selon la cellule de communication, l'APC organise une grande cérémonie religieuse qui verra la présence de plusieurs fideles et les associations autour d'une grande Zerda, et chants religieux sur les qualités et la tradition du Prophète. Ainsi que dans les établissements scolaires, universités et structures culturelles, signaleront des activités religieuses. Cette fête du Mawlid exprime un grand et profond amour pour le prophète (QSSSL), qui est un héritage légué à la société basé sur la conduite, la morale religieuse et la spiritualité du Sceau de l'Islam, valeurs devenues une référence pour la société algérienne en particulier et le monde musulman en général.

### La direction de la culture récompense les services de la police

La direction de l'environnement, a récompensé hier les services de la sûreté de wilaya pour leurs efforts dans la réussite de l'événement de la journée de l'arbre, au niveau de la même dite direction. Une journée très bénéfique qui a vu la participation de plusieurs clubs d'environnement au profit des enfants. Les services de la police ont participé dans cette manifestation purement environnementale avec leur exposition et au reboisement. Par cette occasion, la directrice de l'environnement a remercié le corps sécuritaire et en leur offrant un certificat de remerciement et reconnaissance.

Salim Ben





## JEUX MÉDITERRANÉENS-2021 :

### La commission technique de CIJM reporte sa deuxième visite à Oran

La commission technique du Comité International des Jeux Méditerranéens (CIJM) a reporté au premier trimestre de l'année 2019, sa deuxième visite d'inspection à Oran qui sera le théâtre de la 19e édition des Jeux Méditerranéens en 2021, a-t-on appris vendredi du directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la ville.

La commission technique du CIJM avait programmé initialement de se rendre à Oran le 21 novembre en cours, avant d'ajourner son voyage, a affirmé à l'APS, Badreddine Voybari.

Lors de sa première visite, effectuée entre le 21 et le 24 septembre passé, la commission en question, présidée par le Français Bernard Amsalem, avait exprimé sa satisfaction quant à l'évolution des préparatifs en prévision de l'organisation des JM de 2021, rappelle-t-on.

Plusieurs infrastructures sportives, en cours de réalisation ou faisant l'objet d'opérations de réhabilitation, ont été visitées par M.

Amsalem et trois autres membres de sa commission lors de leur précédente visite à Oran, au terme de les hôtes d'Oran avaient déclaré qu'ils s'attendaient d'ores et déjà à ce que la 19e édition soit «inédite».

L'Algérie accueillera pour la deuxième fois de son histoire cette manifestation sportive régionale, après avoir abrité à Alger le tournoi de 1975. La précédente édition a été organisée en juin dernier dans la ville espagnole Tarragona.

## HANDBALL / CAN-2018 DAMES : Les Algériennes poursuivent leur préparation

La sélection algérienne dames de handball a entamé jeudi son quatrième stage de préparation consécutif qui s'étalera jusqu'au 23 novembre à Zeralda (Alger), en prévision de la CAN-2018 prévue début décembre au Congo. Pour ce quatrième regroupement, le staff technique composé de l'entraîneur en chef Abdelkrim Bendjemil assisté de l'ancienne internationale Nassima Dob, a convoqué 18 joueuses évoluant au niveau national.

L'ossature du Sept national est composé des joueuses du GS Pétroliers (8 joueuses) et du HBC El Biar (6 joueuses).

Installés fin septembre, Bendjemil et Dob, ont la lourde tâche de remettre sur pied la sélection nationale féminine en hibernation depuis près de deux années.

Au Championnat d'Afrique des nations 2018, prévu du 2 au 18 décembre à Brazzaville (Congo), l'Algérie évoluera dans le groupe A aux côtés de la Tunisie, du Cameroun, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. La poule B est composée de l'Angola (tenante), du Congo, de la RD Congo, de la Guinée et du Maroc.

APS

## ESCRIME/MONDIAL-2018 DE SABRE «MASCULIN»: Coup d'envoi de l'étape d'Alger

Le coup d'envoi de la Coupe du monde 2018 de sabre (masculin), première des huit étapes inscrites au programme de la fédération internationale d'escrime (FIE), a été donné, vendredi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, avec les épreuves éliminatoires auxquelles prennent part quelques 145 athlètes, représentant 31 pays, dont l'Algérie (pays hôte).



Les tours de poules du tournoi individuel s'étaleront sur deux jours, avec la participation de six Algériens qui concourront dans des poules. Il s'agit de Hamza Adel Kasdi, Akram Belkheir, Lokman Benmarouf, Akram Bounabi, Mohamed Lamine Boudene et Adem Abdelhacib Izem.

Outre l'Algérie qui prendra part à la compétition, avec six escrimeurs seulement, l'étape d'Alger a enregistré la présence des sabreurs des Etats-Unis (13 athlètes), la France et l'Italie (12 athlètes chacune), l'Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chili, RD Congo, Colombie, Egypte, Géorgie, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Hongrie, Iran, Iles Vierges, Italie, Japon, Kazakhstan, Corée du Sud, Maroc, Mali, Pologne, Roumanie, Russie, Sénégal, Tunisie, Turquie et Ukraine.

Les cent quarante cinq (145) sabreurs de trente et un pays

(31) sont répartis sur vingt et une (21) poules, deux de six concurrents et les dix neuf autres (19) de sept athlètes chacune.

Les chances de la représentation algérienne à l'étape d'Alger sont minimes, mais l'espoir reposera surtout sur Hamza Adel Kasdi (seniors), qui sera la figure de proue de la sélection nationale et à un degré moins sur Akram Bounabi. Kasdi est engagé dans la poule No 13, aux côtés des Américains Andrew Mackiewicz, de l'Italien Alberto Pellegrini, du Français Remi Senegas, de l'Egyptien Ziad El-sissy, du Coréen Jeong Hoon So et du Chinois Xiao Lin.

Les autres quatre sabreurs (Belkheir, Benmarouf, Boudene et Izem), des juniors et cadets, participent pour la première fois à une étape de coupe du Monde.

«L'objectif recherché pour nos athlètes, qui joueront sans

pression aucune, est de côtoyer le haut niveau et essayer de progresser dans le jeu. A part Kasdi et Bounabi, les autres découvriront à l'occasion la haute compétition. On n'attend pas grande chose d'eux, car c'est à partir de ce rendez-vous qu'on va les situer. Les sabreurs choisis sont dans le top huit africain», a indiqué l'entraîneur national Nassim Bernaoui. Le continent africain sera représenté aussi par trois Egyptiens Mohamed Amer, Mohab Samer et Ziad El-sissy, trois Sénégalais Ibrahima Konte, Moustapha Diagne, deux Tunisiens Hichem Smandi et Ahmed Ferjani, Deux Congolais Yabuya Yane Siadi et Mankanya Glodie Bingoto, un Marocain Ali Maf-touh et un Malien Kane Abdoul Kafar. Sur les 145 escrimeurs inscrits aux tours des poules, seize (16) sont exemptés, en raison de leur classement mondial. Les escrimeurs de chaque poule s'affrontent entre eux dans des confrontations de cinq touches pour désigner le vainqueur. A l'issue de la fin des matchs, un classement par poules sera établi et désignera les escrimeurs qui formeront le tableau des tours éliminatoires, en fin de journée.

La compétition individuelle se poursuivra, samedi avec le tableau principal de 64

athlètes et les parties se dérouleront en élimination directe avec des matchs de 15 touches, jusqu'à la finale qui aura lieu en fin d'après midi de la même journée. Par contre, la journée du dimanche sera consacrée à l'épreuve par équipe où 18 nations se sont engagées pour la compétition qui oblige, selon la réglementation internationale, les équipes à inscrire pour le tournoi 3 athlètes et un remplaçant. «C'est la réglementation en vigueur de la fédération internationale d'escrime (FIE) qui le dicte. Pour le concours par équipes, une nation ne peut prétendre à une participation, si elle n'engage pas trois escrimeurs et un remplaçant. D'ailleurs, pour l'Afrique, c'est le cas de l'Egypte, le Maroc, le Mali, présents avec deux athlètes, tout comme la Tunisie et le RD Congo (1 escrimeur). L'Espagne, la Turquie, l'Argentine», a souligné le comité d'organisation.

**Les poules des sabreurs algériens:**

**Poule 11:** Akram Belkheir.  
**Poule 12:** Lokman Benmarouf.  
**Poule 13:** Hamza Adel Kasdi.  
**Poule 14:** Akram Bounabi.  
**Poule 17:** Mohamed Lamine Boudene.  
**Poule 18:** Adem Abdelhacib Izem.

## BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (1/2 FINALES) : L'Algérie rejoint l'Arabie Saoudite en finale

La sélection algérienne de basket-ball s'est qualifiée en finale du Championnat arabe des nations (messieurs), en s'imposant devant son homologue de Bahreïn sur le score de 74 à 66, jeudi au Caire (Egypte).

Dans un match disputé de bout en bout avec plusieurs changements de leaders au tableau d'affichage, les Al-

gériens ont réussi à creuser l'écart durant le dernier quart-temps en s'appuyant notamment sur l'adresse à trois points et la domination aux rebonds.

A égalité (37-37) à la mi-temps, le Cinquième algérien a d'abord pris deux points d'avance à la fin du 3e quart (53-51) avant de s'imposer avec huit points d'écart (74-66).

L'Algérie affrontera en finale prévue vendredi, l'Arabie saoudite qui a créé la surprise des demi-finales en éliminant le tenant du titre l'Egypte sur le score de 70 à 69. La 23e édition du Championnat arabe des nations s'est limitée à cinq pays seulement. Les Emirats arabes unis est la cinquième nation participante.

## COMPLEXE SPORTIF OLYMPIQUE D'ORAN : L'ancien nageur Salim Iles désigné directeur général

L'ancien nageur international, Salim Iles, a été désigné à la tête du nouveau complexe sportif d'Oran en cours de construction, a-t-on appris jeudi du wali d'Oran, Mouloud Chérifi.

«En concertation avec le ministre de la Jeunesse et des sports, nous avons désigné l'ancien nageur, Salim Iles, au poste de directeur général

du nouveau complexe sportif d'Oran. Il prendra ses nouvelles fonctions dans les jours à venir», a déclaré le chef de l'exécutif à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection sur les lieux.

Le complexe olympique, implanté dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran), devrait être réceptionné fin 2019. Il est composé de plusieurs

structures, dont un stade d'athlétisme de 4000 places, une salle omnisports de 7000 places, et d'un centre nautique comportant quatre piscines.

Cette grande infrastructure sportive, dont la réalisation est confiée à la société chinoise Metallurgical China Construction (MCC), va accueillir notamment les principales compétitions de la 19e édition des

jeux méditerranéens prévus à Oran en 2021.

Salim Iles est un ancien nageur algérien, spécialiste des épreuves de sprint en nage libre (50 m et 100 m), né le 14 mai 1975 à Oran. Il a représenté l'Algérie dans plusieurs compétitions internationales et régionales, tout en réussissant à y monter sur le podium plusieurs fois.

## BOXE/MONDIAUX-2018 (DAMES) : Khelif Hadjila (57 kg) éliminée en 32es de finale

La boxeuse algérienne Khelif Hadjila (57 kg) a été éliminée en 32es de finale des Championnats du monde 2018 (seniors) qui se déroulent du 15 au 24 novembre à New Delhi en Inde. L'Algérienne (21 ans) a été battue par la Néo-Zélandaise, Andrew Amy (32 ans), journaliste de profession.

Un peu plus tôt, Seffouh Widad (51 kg), championne d'Afrique en titre, s'était qualifiée en seizièmes de finale après sa victoire devant l'Allemande Gottlob Ur-

sula Maria. En 16es de finale prévus samedi, elle sera opposée à la Polonaise, Drabik Sandra Katarzyna.

Vendredi, trois Algériennes entreront en lice : Boualem Roumaïssa (48 kg) sera opposée à la Française, Connane Marie pour le compte des 32es de finale. En cas de victoire, elle rencontrera la Turque, Cagirir Ayse. Bahmed Nour El Houda (54 kg) affrontera la Brésilienne, Romeu Jucielen pour le même tour. En cas de qualification, elle croisera les gants avec

la Russe, Kuleshova Viktoria. De son côté, Khelif Imène (60 kg) fera son entrée en lice pour le compte des seizièmes de finale en affrontant la Kazakhe, Ibragimova Karina. Six Algériennes sont engagées aux Mondiaux 2018 qui verront la participation de 277 boxeuses représentant 62 pays : Boualem Roumaïssa (48 kg), Seffouh Widad (51 kg), Bahmed Nour El Houda (54 kg), Khelif Hadjila (57 kg), Khelif Imène (60 kg) et Taberkout Soumeïya (64 kg).

## CAN-2019 (QUALIFICATIONS - 5<sup>E</sup> JOURNÉE) : La pelouse du stade de Lomé, une arme à double tranchant pour les Verts

La pelouse en synthétique du stade municipal de Lomé, théâtre dimanche du match Togo - Algérie (17h00, algériennes) comptant pour la 5e journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, sera une arme à double tranchant pour les joueurs du sélectionneur national Djamel Belmadi.



L'état de la pelouse, qualifiée de déplorable, qui a souvent handicapé les Togolais face à leurs adversaires dans ces qualifications (1-1 face à la Gambie et 0-0 face au Togo), devrait être un atout inattendu pour les Verts dans la quête d'un résultat qui leur permettra de composer leur billet pour la phase finale au Cameroun. Le sélectionneur des "Eperviers" le Français Claude Leroy a longuement contesté jeudi l'état de cette pelouse : "Le terrain est impraticable pour développer un football moderne.

C'est inadmissible qu'on puisse aujourd'hui évoluer sur une pelouse avec une gomme de pneus usés, ce qui va nous handicaper et provoquer même des maladies dermatologiques notamment pour les gardiens de but", a-t-il déploré à la presse. Les joueurs de l'équipe nationale, dont la majorité évoluent dans les plus grands championnats européens, vont devoir ainsi faire face à deux adversaires dimanche : le Togo et la pelouse. Ce qui suscite encore plus les interrogations est que ce stade n'est pas doté d'un espace d'échauffement pour les remplaçants.

"A l'issue des qualifications de la CAN-2019, nous allons entamer celles du Mondial-2022. Nous devons penser dès maintenant pour déménager de ce stade et opter pour une enceinte plus adéquate. La CAF est appelée à imposer les pelouses en gazon naturel dans ses différentes compétitions", a ajouté Leroy.

### Les absences chamboulent les plans de Leroy

Les absences déplorées chez la sélection togolaise ont complètement chamboulé les plans de Claude Leroy, ce dernier a affirmé qu'il n'avait pas encore arrêté le onze entrant face à l'Algérie : "Je ne suis pas encore fixé sur l'équipe qui va démarrer cette rencontre en raison de nombreuses défections.

Je suis face à un véritable casse-tête". Avant d'enchaîner : "J'ai essayé plusieurs variantes tactiques, mais je n'ai rien encore décidé notamment en l'absence des défenseurs titulaires". Le Togo sera privé de pas moins de quatre éléments cadres : Gilles Sunu et Razak Boukari, blessés, alors qu'Ouro Sama Hakim et Djene Dakonam, sont suspendus, ce qui devra pousser les Verts à mettre à profit ce détail important pour piéger les "Eperviers". L'Algérie n'est pas en reste puisqu'elle sera amoindrie par l'absence du milieu offensif et l'un des capitaines Yacine Brahimi et le défenseur Mohamed Fares, alors que le défenseur Aissa Mandi est suspendu.

L'Algérie, qui s'est inclinée le 16 octobre dernier à Cotonou face au Bénin (1-0), occupe conjointement le fauteuil de leader en compagnie du Bénin avec 7 points, devant le Togo (5 pts). La Gambie ferme la marche avec 2 points. Une victoire dimanche à Lomé permettra aux Verts de composer leur qualification pour la phase finale au Cameroun, avant le match de la dernière journée prévu en mars 2019 à Blida face à la Gambie.

## CAN-2019 (QUALIFICATIONS/ 5E JOURNÉE) ALGÉRIE : Brahimi et Mohamed Fares forfaits contre le Togo demain (FAF)

Le milieu offensif Yacine Brahimi et le défenseur Mohamed Fares, blessés, sont forfaits pour le match en déplacement de l'équipe nationale de football, dimanche prochain face au Togo à Lomé (17h00), comptant pour la 5e journée (Gr.D) des qualifications de la CAN-2019, a annoncé vendredi la fédération algérienne (FAF) sur sa page facebook.

«L'équipe nationale qui s'envole ce vendredi (14h00) à Lomé verra l'absence de Yacine Brahimi, libéré

par le staff technique pour blessure, et Mohamed Fares», a indiqué l'instance fédérale.

En revanche, le gardien de but Rais M'bolhi, remis d'une blessure au genou, devrait tenir sa place dimanche face aux coéquipiers d'Emmanuel Adebayor.

Avant de rejoindre lundi le stage des Verts à Sidi Moussa, M'bolhi avait pris part au dernier match de son club d'Al-Ittifaq, battu à domicile face à Al-Nasr (1-2) en championnat

saudien. L'Algérie, qui s'est inclinée le 16 octobre dernier à Cotonou face au Bénin (1-0), occupe conjointement le fauteuil de leader en compagnie du Bénin avec 7 points, devant le Togo (5 pts).

La Gambie ferme la marche avec 2 points. Une victoire dimanche à Lomé permettra aux Verts de composer leur qualification pour la phase finale au Cameroun, avant le match de la dernière journée prévu en mars 2019 à Blida face à la Gambie.

### Echos de Lomé

Echos recueillis par l'APS dans la capitale togolaise Lomé où aura lieu dimanche la rencontre Togo - Algérie, comptant pour la 5e journée (Groupe 4) des qualifications pour la CAN-2019 de football prévue au Cameroun.

● **RELIGION**: Le peuple togolais pratique librement sa religion, comme le stipule la loi en vigueur au Togo. La communauté musulmane est estimée à 40% de la population togolaise, est autorisée à se rendre à la mosquée pour y accomplir la prière de vendredi, avant de retourner à son lieu de travail. Les autorités togolaises accordent une grande importance à toutes les religions à travers l'existence des chaînes de radio pour chaque religion.

● **FRUITS**: Le commerce des fruits exotiques (Ananas, Mangue, Avocat) au Togo, qui est un pays équatorial, est largement répandu aussi bien dans les grands artères que les quartiers populaires, un commerce largement tenu par la gente féminine dont la plupart portaient leurs bébés sur le dos, ce qui ne les empêchait pas de gagner leur vie.

● **DENSITE**: La plupart de la population du Togo habite au Sud du pays dont le littoral fait face à l'Océan atlantique, et qui connaît une grande activité économique comparativement au Nord du pays dont le climat est rigoureux en hiver. Les ports du pays à l'instar des pays du Sahel (Niger, Mali et Burkina-Faso) tirent grandement profit des marchandises importées de l'étranger et qui constituent une grande bouffée d'air pour ce petit pays de 7 millions d'habitants répartis sur une superficie de 60.000 km<sup>2</sup>.

● **LANGUES**: A l'instar de nombreux pays africains, le Togo parle plusieurs langues locales. Malgré que le Français est quasiment utilisé dans les administrations, publiques, les Togolais parlent leur langue locale dont le nombre est estimé à une quinzaine dont certaines disposent de leur chaîne de radio.

● **AMBIANCE**: L'ambiance est montée d'un cran à Lomé, après que le public a été autorisé à suivre les entraînements des "Eperviers". A l'approche de la rencontre, la tension monte progressivement, où les Togolais n'hésitent pas à pronostiquer une victoire de leur équipe par (2-0) dès qu'ils rencontrent des journalistes algériens.

● **POPULARITE**: La star du football togolais, Emmanuel Adebayor jouit d'une grande réputation dans son pays. La preuve, dès qu'il foule la pelouse, une immense clameur retentit dans les tribunes notamment lors des séances d'entraînement ouvertes au public. En dépit des problèmes qu'avait connu le capitaine des Eperviers avec la fédération de son pays et son ancien club anglais, Tottenham, sa popularité est restée intacte auprès des supporters, surtout qu'il a accepté de reprendre du service pour répondre à l'appel du cœur.

## CAN-2018 (DAMES) : La succession du Nigeria est ouverte, l'Algérie en outsider

Le coup de starter de la 13e Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 de football (dames) sera donné samedi au Ghana en présence des éternels favoris de la compétition, alors que l'Algérie, dont il s'agit de la 5e participation, tentera de se faire une place au soleil.

Le Nigeria (tenant du titre) sera le favori en puissance pour sa propre succession, lui qui a écrasé cette épreuve depuis sa création en 1991 en raflant 10 des 12 titres disputés jusque-là, alors que la Guinée équatoriale en a remporté les deux autres. Les Nigériennes devraient passer la phase de poules sans encombre dans un groupe B composé aussi de l'Afrique du Sud, de la Zambie et de la Guinée équatoriale.

L'hégémonie imposée par les Nigériennes risque fort de se prolonger lors de cette édition, marquée par le retour de l'Algérie, absente en 2016 au Cameroun. Le Ghana, pays hôte, sera le premier adversaire des joueuses de la sélectionneuse Radia Fertoul samedi au stade d'Accra (16h30 algériennes) dans un groupe A où figurent également le Cameroun (vice-champion d'Afrique) et le Mali.

«La sélection nationale a atteint la phase finale de la CAN à quatre reprises, mais elle n'a jamais réussi à sortir des poules. Donc, si au Ghana nous parvenons à passer au deuxième tour, ce sera déjà une grande première», a estimé Fertoul qui a succédé en août dernier à Azzedine Chih.

### Le Ghana comme premier obstacle

La sélection algérienne, privée de son avant-centre vedette Naïma Bouhani-Benziane, forfait pour blessure, sera mise à rude épreuve dès l'entame de la compétition par une équipe ghanéenne qui bénéficiera des avantages du terrain et du public.

Finalistes malheureuses en 1998, 2002 et 2006 et demi-finalistes en 2000, 2004 et 2016, les Ghanéennes aspirent à entamer «leur» CAN en force, une manière d'impressionner dès le début et avertir leurs futurs adversaires. Pour son dernier test préparatoire, le Ghana a disposé lundi de l'Afrique du Sud (1-0). Auparavant, les «Black Queens» se sont inclinées face à la Zambie à Lusaka (3-2) et ont fait match nul à Nairobi face au Kenya (1-1). Le Ghana n'a pas toujours fait preuve d'une grande régularité. En 2008, 2010 et 2014, il a été incapable de passer le cap du premier tour et en 2012, il a été écarté de la phase finale par le Cameroun.

«Nous avons préparé une équipe qui, à notre avis, est capable de remporter le tournoi. Ne tenez pas compte du passé. C'est une nouvelle histoire qui commence à Accra», a déclaré la sélectionneuse adjointe du Ghana, Mercy Tagoe Quarcoo.

Les Algériennes enchaîneront ensuite en donnant la réplique mardi au Cameroun, finaliste malheureux à quatre reprises : 1991, 2004, 2014 et 2016. Un autre match couperet attend donc le Onze algérien dans la quête d'un exploit. L'équipe nationale bouclera le premier tour en affrontant le 23 novembre le Mali, dont il s'agit de la 7e participation et qui aspire, à l'instar de l'Algérie, de passer le premier tour du tournoi, selon le sélectionneur malien Mohamed Housseyni Saloum.

«Cette CAN sera plus difficile parce qu'elle regroupe les meilleures nations du continent. C'est pourquoi j'ai choisi des joueuses déterminées, concernées, avec un esprit de gagnantes. C'est un mélange de cadres, de jeunes et d'expatriées, un groupe homogène qui ne manque pas d'atouts avec des secteurs et autres compartiments bien servis», s'est-il enthousiasmé. Mais selon la presse malienne, la participation des Aigles dames reste menacée à cause de primes de qualification non empochées.

Sur un autre registre, la Confédération africaine de football (CAF) s'est distinguée par une décision pour le moins surprenante, en annonçant par le biais de son Jury d'appel le 7 novembre, la réintégration de la Guinée équatoriale, initialement disqualifiée et remplacée par le Kenya, pour avoir utilisé la joueuse Annette Jacky Messomo, soupçonnée d'être Camerounaise, lors des éliminatoires. Une décision qui prive du coup le Kenya de prendre part à cette compétition.

Rappelons enfin que les trois premiers à l'issue du tournoi qui prendra fin le 1er décembre, se qualifieront pour la Coupe du monde 2019 en France (7 juin - 7 juillet).

## LIGUE PROFESSIONNELLE 1 MOBILIS : Taoussi optimiste quant au retour de l'ES Sétif sur la voie des victoires

L'entraîneur de l'ES Sétif (ligue professionnelle 1 Mobilis de football), Rachid Taoussi, a assuré que son club renouera avec les victoires et saura surmonter son passage à vide «très bientôt».

Approché en marge de la séance de reprise des entraînements au stade 8 mai 1945 après le dernier match contre la JS Saoura, Taoussi a affirmé «endosser la responsabilité du recul du rendement des joueurs durant les derniers matches depuis l'élimination amère de la ligue des champions d'Afrique aux deux défaites inattendues à domicile lors de l'aller du 1/8 de finale de la coupe arabe des clubs champions et lors de la 14ème journée du championnat national face à la JS Saoura».

Tout en assumant cette responsabilité, le même technicien a souligné que les joueurs devaient également rendre compte de ce recul, des raisons des erreurs commises, du manque d'efficacité offensive et des buts encaissés suite à des contres.

«Nous travaillons sérieusement et avec discipline et il faut expliquer le fait d'encaisser des buts contre le cours du jeu». L'ESS n'est pas loin du peloton de tête, a ajouté Taoussi, assurant que des carences ont été diagnostiquées et il faut les corriger pour en tirer avantage et reprendre le chemin des victoires qui exigera beaucoup de travail psychologique avec les joueurs avant d'entamer la phase retour du championnat. L'Entente aura besoin de renforcement de ses trois lignes (défense, milieu et attaque) lors de la prochaine période du mercato d'hiver, a-t-il souligné en considérant que la composition de l'équipe n'est pas trop riche puisque l'absence de certains joueurs l'affecte grandement.

«Une étude soignée des futurs recrutements doit de ce fait être opérée», a-t-il encore soutenu. L'entraîneur de l'Aigle noir a assuré que son équipe jouera pleinement ses chances sur tous les fronts, qualifiant de «faux pas» la défaite de l'ESS à domicile (0-1) contre Al-Ahli (Arabie saoudite) pour le compte du match aller des 1/8 de finale de la coupe arabe des clubs champions. «Il reste, a-t-il ajouté, le match retour durant lequel nous jouerons toutes nos chances pour décrocher la qualification au prochain tour».

Il a également relevé que certains joueurs n'ont pas apporté le plus attendu d'eux et le recours aux jeunes de l'équipe pouvant être appelés à faire leur preuve sur le terrain «est envisagé». L'ESS jouera vendredi à domicile le match retard face au NA Hussein Dey en championnat sans son gardien Mostefa Zeghba et le défenseur Abdelkader Badrane, convoqués en équipe nationale, et sans le défenseur blessé Radhouani.

## COUPE D'ALGÉRIE 2019 : Le wali d'Oran favorable au déroulement de la finale au nouveau stade de 40.000 places

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, s'est dit favorable à l'idée que la finale de la Coupe d'Algérie de la saison actuelle 2018-2019, se déroule au nouveau stade d'Oran qui devrait être réceptionné lors du premier trimestre de l'année 2019.

«Ce sera un événement historique pour la ville d'Oran si la finale de la Coupe d'Algérie venait d'être programmée au niveau du nouveau stade de 40.000 places», a déclaré jeudi à l'APS M. Cherifi, en marge de sa visite d'inspection au chantier du stade relevant du complexe olympique en cours de réalisation aussi dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran). «La programmation des compétitions footballistiques est du ressort de la Fédération algérienne de la discipline. De notre côté, on est disposé à accueillir cet événement et on mettra tous les moyens pour en faire une grande réussite», a-t-il poursuivi. Les travaux au niveau du nouveau stade d'Oran, dont la capacité d'accueil est de 40.000 places, tirent à leur fin. Même l'entreprise qui sera chargée de la pose de la pelouse en gazon naturelle sera installée dans les prochains jours, a fait savoir le chef de l'exécutif de la wilaya d'Oran, rassurant au passage que la réception du stade «se fera dans les délais prévus».

Le complexe olympique, composé, outre du stade de football, d'un stade d'athlétisme, d'une salle omnisports et d'un centre nautique, sera achevé dans sa totalité en fin 2019, selon les affirmations de la société chinoise chargée de la réalisation du projet (MCC).

Ces nouvelles infrastructures sportives abriteront en particulier les jeux méditerranéens prévus à El-Bahia en 2021, rappelle-t-on. La finale de la Coupe d'Algérie se déroule habituellement le 1er mai de chaque année. Elle a eu souvent pour théâtre le stade du 5-juillet 1962 à Alger.

APS

## ELIMINATOIRES CAN-2019 (5E JOURNÉE): De nouveaux qualifiés attendus

La cinquième et avant-dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, prévue ce week-end, devrait donner lieu à de nouveaux qualifiés qui rejoindront les quatre premiers déjà connus depuis la précédente journée disputée au mois d'octobre.



Pour l'heure, on connaît quatre qualifiés sûrs : le Sénégal et Madagascar, grande pr Time out emière pour les joueurs de la Grande Ile (groupe A), la Tunisie et l'Égypte (groupe J), sans oublier le Cameroun, pays organisateur.

Plusieurs chocs sont au programme de cette avant-dernière journée qui sera marquée notamment par le déplacement de la sélection algérienne à Lomé pour affronter les Eperviers du Togo emmenés par leur star et capitaine Emmanuel Adebayor, de retour en sélection après avoir boycotté la double confrontation contre la Gambie en octobre dernier.

Relancés dans la course à la qualification après leur succès à Banjul, les hommes de Claude Leroy aimeraient bien confirmer contre les Verts qui restent sur une défaite à Cotonou

face au Bénin. Dans l'autre match du groupe, le Bénin (7 pts) se rendra à Banjul pour affronter la Gambie (2 pts), pratiquement hors course.

D'autres affiches sont au programme : Maroc - Cameroun, grand choc de Lions, ceux de l'Atlas contre les Indomptables, à Casablanca, Nigeria - Afrique du Sud dont le vaincu verra revenir à ses trousseaux la Libye qui, en toute logique, devrait mettre dans sa poche les Seychelles, le duel des deux riverains du fleuve Zaïre, sacré derby qui permettra peut-être aux Warriors zimbabwéens de se croiser les mains et les pieds, bien sûr, lors de la dernière journée.

Dans le groupe H, il y a le gros derby de l'Afrique de l'Ouest entre la Guinée et la Côte d'Ivoire. Au total, il n'y aura que 23 matches sur les 24 initialement programmés, Kenya - Sierra

Leone ayant été annulé. La Sierra Leone est actuellement sous le coup d'une suspension infligée par la FIFA et est écartée de toutes les compétitions auxquelles elle devait participer.

Déjà elle n'avait pas joué ses deux confrontations le mois dernier contre le Ghana. Pour le moment, et à titre provisoire, le Kenya est en tête avec 7 points pour 4

matchs devant l'Éthiopie, 4 points pour 4 matches, le Ghana est 3e à égalité avec la Sierra Leone, avec 3 points pour 2 matches.

Une décision concernant ce groupe sera prise par le prochain Comité exécutif de la Confédération africaine de football à la fin du mois à Accra (Ghana), en marge de la CAN-2018 féminine.

### Programme des matches (en heures algériennes):

#### Hier 16 novembre

Soudan du Sud-Burundi (Groupe C) : 14h00  
Égypte-Tunisie (Groupe J) : 17h00  
Maroc-Cameroun (Groupe B) : 20h00

#### Aujourd'hui 17 novembre

Comores-Malawi (Groupe B) : 13h00  
Seychelles-Libye (Groupe E) : 13h30  
Afrique du Sud-Nigeria (Groupe E) : 14h00  
Ouganda - Cap-Vert (Groupe L) : 14h00  
Namibie- Guinée-Bissau (Groupe K) : 15h00  
Gabon-Mali (Groupe C) : 16h00  
Guinée-Equatoriale - Sénégal (Groupe A) : 16h00  
Gambie-Bénin (Groupe D) : 17h30

#### Demain 18 novembre

Madagascar-Soudan (Groupe A) : 11h30  
Éthiopie-Ghana (Groupe F) : 14h00  
Eswatani-Niger (Groupe J) : 13h30  
Mozambique-Zambie (Groupe K) : 13h30  
Rwanda-Centrafricaine (Groupe H) : 13h30  
Lesotho-Tanzanie (Groupe L) : 15h00  
Congo-RD Congo (Groupe G) : 14h30  
Angola-Burkina Faso (Groupe I) : 16h00  
Togo-Algérie (Groupe D) : 17h00  
Liberia-Zimbabwe (Groupe G) : 17h00  
Guinée-Côte d'Ivoire (Groupe H) : 18h00  
Mauritanie-Botswana (Groupe I) : 18h00  
**Kenya-Sierra Leone (Groupe F) : annulé.**

## SPORT

### El Habiri au chevet des policiers blessés à l'issue du match MCA-USMBA

Le directeur général de la Sûreté nationale, le colonel Mustapha El Habiri a rendu visite jeudi à Alger, aux des 18 policiers blessés lors des incidents enregistrés à l'issue du match qui a opposé mardi dernier le MC Alger et l'USM BEL Abbes au stade du 5 juillet, indique un communiqué de la DGSN.

Le colonel El Habiri s'est rendu au chevet des «18 policiers blessés,

dont 4 gravement atteints, admis à l'Hôpital Central de la Sûreté Nationale (Les Glycines), suite aux incidents enregistrés à l'issue du match MC Alger-USM Bel Abbes», où il «s'est enquis de l'évolution de l'état de santé des blessés et leur a réitéré son soutien indéfectible», précise le communiqué.

Le message du directeur général de la Sûreté nationale a été

«hautement apprécié par les policiers qui l'ont rassuré de leur détermination à redoubler d'efforts pour assurer la sécurité des personnes et des biens», souligne la même source. Le colonel El Habiri «n'a pas manqué de féliciter, à cette occasion, le personnel médical et administratif pour leur dévouement et leur mobilisation en la circonstance», ajoute le communiqué.

## SELON FRANCE FOOTBALL

### Ahcène Lalmas au top des 10 icônes oubliées du foot africain

Le meilleur footballeur algérien de tous les temps, Ahcène Lalmas, décédé le 7 juillet dernier, a été classé par France Football à la tête des dix icônes oubliées du football africain. L'ancien international algérien figure aux côtés des joueurs Jomo Sono (Afrique du Sud), Karim Abdul Razak (Ghana), Jean Manga Ongué (Cameroun), Serge-Alain Maguy (Côte d'Ivoire), Paul Moukila (Congo),

Godfrey Chitalu (Zambie), Mahmoud al-Khatib (Égypte), Olusegun Odegbami (Nigeria) et Peter Dawo (Kenya).

«S'ils ont marqué l'histoire sur leur continent, ils n'ont pas eu la notoriété qu'ils méritaient hors d'Afrique», a écrit le magazine du football dans sa dernière livraison. Pour Ahcène Lalmas, le magazine a considéré que pendant une belle décennie, juste après l'indépendance de

l'Algérie, le capitaine du Chabab Riadhi Belcourt (CRB) «a incarné un football technique et inspiré», soulignant qu'à la tête du club algérois, il a tout conquis sur le plan local et même dans les Coupes maghrébines. France Football se remémore que lors de la première participation de l'Algérie en Coupe d'Afrique des nations (Éthiopie-1968), Lalmas avait réussi un triplé contre l'Ouganda sans

pour autant parvenir à qualifier son pays pour le dernier carré. «Longtemps considéré comme le meilleur joueur algérien, il a hésité à franchir le pas du professionnalisme, alors qu'il ne manquait pas d'offres», a écrit le magazine. «Grand dribbleur, il brille avec la sélection en 1964 à l'occasion d'un match amical contre l'URSS (2-2) ou il avait marqué un but à Lev Yachine», a-t-il encore rappelé.

## Mendy a été opéré du genou gauche

Par un communiqué, Manchester City confirme que Benjamin Mendy avait été opéré du genou gauche, mercredi soir. Le latéral gauche français est passé sur le billard à Barcelone. Les Citizens n'ont pas précisé la durée de l'indisponibilité du champion du monde 2018. Avant de déclarer forfait et d'être remplacé par Ferland Mendy, l'ancien Marseillais avait été appelé par Didier Deschamps pour les deux matches contre les Pays-Bas et l'Uruguay.



## Lloris encense la personnalité de Kanté

Véritable chouchou du public tricolore depuis la Coupe du monde 2018 remportée par l'équipe de France, le milieu de terrain de Chelsea N'Golo Kanté (27 ans, 34 sélections et 1 but) fait l'unanimité pour sa personnalité. Devant les médias jeudi, le capitaine des Bleus Hugo Lloris (31 ans, 106 sélections) a d'ailleurs encensé son compatriote. "Il est très apprécié par le public français, aussi en Angleterre, par ses coéquipiers et ses entraîneurs. Franchement, c'est une très belle personnalité, on ne peut dire que du bien de N'Golo", a assuré le gardien de Tottenham. Avec son caractère et bien évidemment ses qualités sportives, Kanté a réussi à s'imposer comme un membre tout

# ASENSIO DIRECTION LA JUVENTUS ?

En délicatesse au Real Madrid depuis le début de la saison, Marco Asensio pourrait choisir de quitter le club madrilène à la fin de la saison. Et l'international espagnol aurait choisi sa prochaine destination.

Marco Asensio était annoncé comme le prochain crack du Real Madrid et de la Roja. Si ces deux premières années sous le maillot merengue ont été très prometteuses, cet exercice est bien plus compliqué pour l'Espagnol qui n'a inscrit qu'un petit but en 12 rencontres de Liga. Un bilan trop maigre pour un joueur qui a un tel potentiel. Pire, depuis l'arrivée de Santiago Solari, le gaucher n'est plus une valeur sûre de l'équipe et se contente de disputer des fins de match. Pas étonnant donc que Marco Asensio soit annoncé sur le départ.



## Un club anglais se positionne sur Rojo

Poussé vers la sortie par ses dirigeants, le défenseur central Marcos Rojo devrait bel et bien quitter Manchester United lors du prochain mercato hivernal. Concernant son avenir, l'international argentin aurait déjà une piste pour se relancer. Selon les dernières informations du Birmingham Mail, ce dernier intéresserait fortement Wolverhampton. Des discussions seraient déjà en cours entre le joueur et les Loups.

simplement indispensable chez les Bleus.

## Hazard n'estime pas le mériter

Auteur d'une belle Coupe du monde 2018 avec la Belgique, l'ailier de Chelsea Eden Hazard (27 ans, 11 matches et 7 buts en Premier League cette saison) devrait bien figurer lors du classement du prochain Ballon d'Or, décerné le 3 décembre prochain. Mais lucide, l'international belge estime qu'il ne mérite pas de remporter cette distinction individuelle. "Je pense que je ne mérite pas le Ballon d'Or cette année. D'autres joueurs ont été meilleurs que moi. On va travailler. L'objectif pour moi n'est pas d'avoir le Ballon d'Or mais de prendre un maximum de plaisir sur le terrain. Si je l'ai un jour tant mieux et si je ne l'ai pas, ce ne sera pas un problème. Mon avis ? Moi, j'aurais dit Modric mais il joue un peu moins bien depuis le début de saison. Alors si on prend en compte le début de saison, je dirais Mbappé", a confié le Diable Rouge pour la RTBF.



## MAN UNITED VOUDRAIT RECRUTER GODIN

Mourinho ne s'en est jamais caché : sa défense ne lui convient pas et il aimerait recruter dans ce secteur. Lors du dernier mercato estival, The Special One espérait recruter le défenseur de Tottenham Toby Alderweireld mais la direction ne l'avait pas suivi. Mourinho aurait transmis à Woodward, vice-président exécutif du club, sa volonté de recruter l'Uruguayen Diego Godin. Alors que le défenseur de l'Atletico n'a plus que quelques mois de contrat avec les Colchoneros, Manchester United pourrait lever sa clause libératoire pour tenter de le recruter selon The Daily Star. Le montant du transfert s'élèverait à près de 20 millions d'euros. En cas d'échec, le club considérerait Gary Cahill comme une éventuelle option.



## AFRIQUE

### M. Ouyahia à Addis-Abeba pour représenter le Président Bouteflika au sommet extraordinaire de l'UA



Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, est arrivé vendredi en fin d'après-midi à Addis-Abeba pour représenter le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 11<sup>e</sup> sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA), prévu samedi et dimanche dans la capitale éthiopienne. M. Ouyahia est accompagné par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Le sommet extraordinaire de l'UA sera consacré à la réforme institutionnelle de l'Organisation panafricaine.

## HADJ 2019: Dimanche, dernier délai pour les inscriptions au tirage au sort

Le dernier délai pour les inscriptions au tirage au sort pour la saison du hadj 2019 sera demain dimanche prochain 18 novembre, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le ministère a appelé les citoyennes et citoyens désirant accomplir le hadj, à s'inscrire au tirage au sort via le site web du ministère ([www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)) ou en se rapprochant auprès de toute commune à travers le territoire national, ajoute la même source.

## ALGÉRIE-PALESTINE

### Le Président Bouteflika réitère le soutien "indéfectible" de l'Algérie au peuple palestinien dans son combat pour l'autodétermination

*Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a réitéré le soutien "indéfectible" de l'Algérie au peuple palestinien dans son combat pour l'autodétermination et le recouvrement de tous ses droits nationaux légitimes.*



«Il m'est agréable au moment où le peuple palestinien frère célèbre le 30<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine, de vous adresser au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères, priant Dieu Le Tout Puissant de vous accorder santé et bien être et de concrétiser les aspirations de votre peuple frère à la liberté et à l'établissement d'un Etat indépendant avec

El Qods comme capi-

tales», a écrit le Président Bouteflika dans un message de vœux adressé au président palestinien, président du Comité exécutif de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), Mahmoud Abbas à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine.

«En Algérie, la terre sur laquelle cette proclamation historique a eu lieu, nous suivons avec inquiétude et préoccupation les enjeux actuels qui entravent la concrétisation de l'Etat pa-

lestinien, et saluons l'ensemble des efforts internationaux consentis pour son établissement dans les frontières de 1967, tout en vous souhaitant davantage de réussite dans vos efforts sincères pour l'unio du peuple palestinien», a écrit le président Bouteflika.

«Je saisis cette opportunité pour réitérer notre soutien indéfectible au peuple palestinien dans son combat pour l'autodétermination et le recouvrement de tous ses droits nationaux légitimes», a conclu le Chef de l'Etat.

## ALGÉRIE-UE

### La coopération entre la Police algérienne et l'Union européenne évoquée à Alger

La coopération entre la Police algérienne et l'Union européenne (UE) a été au centre d'un entretien, jeudi à Alger, entre le directeur général de la Sureté nationale, le Colonel Mustapha Lahbiri et le chef de la Délégation de l'UE accrédité en Algérie, John O'Rourke, indique un communiqué de la Direction générale de la Sureté nationale. Les deux par-



ties ont abordé, lors de cette rencontre, "les questions liées à la coopération entre la Police algérienne et l'Union européenne, dans les domaines de la

formation et de la Police scientifique, et de consolider, par la même, l'échange d'expériences et d'expertises pour faire face à toute forme de

criminalité, notamment le crime organisé transfrontalier et la cybercriminalité", précise la même source. Le chef de la Délégation européenne a salué, à cette occasion, "le professionnalisme de la Police algérienne et son rôle dans la promotion et la consolidation de la coopération policière aux niveaux régional et international", ajoute le communiqué

MAWLID ENNABAOU ECHARIF :

## Le ministère de la Santé met en garde contre les dangers des produits pyrotechniques

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mis en garde, jeudi, contre les dangers que présente l'utilisation des produits pyrotechniques durant la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif.

Dans un communiqué rendu public à la veille de cette fête religieuse qui sera célébrée mardi prochain, le

ministère a prodigué des conseils aux citoyens, relevant que "chaque année, durant la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif, des accidents surviennent et mettent en danger la vie des individus et, pour beaucoup, la fête tourne au drame".

Dans ce sens, le ministère note que les produits pyrotechniques représentent "un danger réel et peuvent pro-

voquer de graves accidents qui menacent l'intégrité physique des citoyens, des familles et du voisinage".

Dans cette série de conseils, le ministère a souligné aussi que les produits pyrotechniques peuvent causer de risques d'incendies, relevant que la puissance de certaines déflagrations "endommage les oreilles en entraînant la

détérioration de l'ouïe". Le ministère rappelle en outre que l'explosion d'un pétard dans la main peut entraîner la perte de quelques doigts, alors que sa projection dans l'œil peut entraîner la cécité, de même que des brûlures extrêmement graves, faisant observer que les enfants et les adolescents sont les plus exposés à ce type d'accidents.

APS

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## 13 bombes artisanales détruites à Médéa, Tlemcen et Tamanrasset

Treize (13) bombes de confection artisanale ont été détruites mercredi lors d'une opération de fouille menées distinctement à Médéa, Tlemcen et Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 14 novembre 2018, treize (13) bombes de confection artisanale, et ce, lors d'opérations de recherche et de fouille menées distinctement à Médéa (1<sup>e</sup> Région militaire), Tlemcen (2<sup>e</sup> RM) et Tamanrasset (6<sup>e</sup> RM), tandis qu'un autre détachement a arrêté deux (2) individus en possession d'un pistolet automatique à Tipaza (1<sup>e</sup> RM), précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement com-

biné de l'ANP «a intercepté, à Oran (2<sup>e</sup> RM), trois (3) narcotrafiquants et saisi (62) kilogrammes de kif traité, (7,980) comprimés psychotropes, ainsi qu'une somme d'argent estimée à (1,500.000) dinars algériens et trois (03) véhicules touristiques». Un autre détachement «a saisi, en coordination avec les services de la Sureté nationale, (19,5) kilogrammes de kif traité à Blida (1<sup>ère</sup> RM), détenus par un narcotrafiquant. En outre, un détachement de l'ANP «a arrêté, à Tamanrasset (6<sup>e</sup> RM), un contrebandier et huit (8) orpailleurs et saisi (17) tonnes de denrées alimentaires, trois (3) détecteurs de métaux et quatre (4) motocyclettes». De leur côté, des Gardes-côtes «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de (32) personnes, à bord d'embarcations de construction artisanale à Annaba et El-Kala (5<sup>e</sup> RM), rapporte le communiqué».

### LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE:

## 46 personnes de différentes nationalités arrêtés dans le Sud

Quarante-six (46) contrebandiers de différentes nationalités ont été arrêtés et deux véhicules tout-terrain ainsi qu'un camion ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et les

Douanes dans le sud du pays, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et les Douanes ont arrêté le 15 novembre 2018 sur le territoire de la 6<sup>e</sup> Région militaire, quarante-six contrebandiers de différentes nationalités, et ont saisi deux véhicules tout-terrain, un camion, huit détecteurs de métaux, cinq groupes électrogènes, cinq marteaux piqueurs, cinq motocycles, et 1,375 tonne de denrées alimentaires", précise le communi-

qué. Par ailleurs, les éléments de l'ANP et de la Gendarmerie nationale "ont récupéré dans des opérations distinctes un fusil, un pistolet et une paire de jumelles à M'sila (1<sup>e</sup> RM), et saisi 126 kg de kif traité à Tlemcen (2<sup>e</sup> RM) et Souk-Ahras (5<sup>e</sup> RM)", tandis que "cinq narcotrafiquants ont été arrêtés, et 4,482 comprimés psychotropes saisis à Alger et Chlef (1<sup>e</sup> RM)". Dans le même cadre, "47,936 unités pyrotechniques et 3,471 unités de différentes boissons ont été saisies à El-oued (4<sup>e</sup> RM)", tandis que "15,000 litres de carburants et deux véhicules touristiques ont été saisis à El-Tarf, Souk-Ahras et Tébessa (5<sup>e</sup> RM)", ajoute la même source. Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, les éléments de la Gendarmerie nationale et les Gardes-frontières, "ont arrêté vingt immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Naâma (2<sup>e</sup> RM)", note le communiqué.